

La diplomatie culturelle marocaine

Proposition d'un modèle rénové

DECEMBRE 2015

Groupe de travail

M. Ahmed AYDOUN, Economiste de la culture et musicologue

M. Mohammed KENBIB, Professeur universitaire

Propriété de l'IRES, le présent rapport entre dans le cadre du programme "Relations extérieures du Maroc". De par les opinions qui y sont exprimées, ce rapport engage la responsabilité de ses auteurs et en aucun cas celle de l'IRES

Table des matières

INTRODUCTION GENERALE.....	5
1. Le cadre référentiel, le contexte et les objectifs de l'étude.....	5
1.1. Le cadre référentiel	5
1.2. Le contexte de la mondialisation.....	5
1.3. Les objectifs de l'étude.....	6
2. Définitions : diplomatie, culture et diplomatie culturelle	6
2.1. La diplomatie	6
2.2. La culture	7
2.3. La diplomatie culturelle.....	7
3. L'extension du champ de la diplomatie culturelle	9
4. La mondialisation et la diplomatie culturelle	10
5. Les considérations préliminaires et le plan de l'étude	12
Première partie : La diplomatie marocaine, rappel historique, évolution contemporaine et atouts	14
1. Un rappel historique.....	15
2. Les acquis de la diplomatie culturelle marocaine	17
3. La première évaluation des acquis	30
4. Les principaux atouts culturels du maroc.....	33
Deuxième partie : Le Maroc dans la compétition culturelle mondiale : Comment apprendre des meilleures pratiques en matière de diplomatie culturelle.....	38
1. Le positionnement international du Maroc.....	39
2. Quelques expériences de diplomatie culturelle.....	42
2.1. Le modèle français	42
2.2. Le modèle des Etats-Unis : promotion d'une "culture idéologique"	45
2.3. Le modèle de la Turquie.....	48
2.4. Le modèle de l'Inde.....	51
2.5. Le modèle de la Chine	55
2.6. Le modèle de l'Egypte.....	59
2.7. Le modèle de l'Espagne.....	62
3. Les enseignements pour le Maroc : vers une meilleure compétitivité	66
Troisième partie : Vers un modèle rénové de diplomatie culturelle : le rôle des politiques publiques	69
1. Du recours combiné au legs du passé et aux atouts du présent	71
1.1. L'approfondissement du processus démocratique.....	71
1.2. Une stabilité exemplaire au sein de l'Afrique et du monde arabe	72
1.3. La diversité culturelle.....	73
1.4. L'implication internationale	73
1.5. La richesse naturelle et l'attractivité touristique	74
1.6. La jeunesse marocaine.....	75
1.7. L'Islam modéré.....	76
2. Une démarche progressive pour une nouvelle diplomatie culturelle marocaine.....	76
2.1. Rayonnement.....	77

2.2. Influence	78
2.3. Veille	80
3. La diplomatie culturelle : acteurs, missions et synergie	80
4. Orientations, recommandations et outils.....	87
4.1. les orientations et recommandations.....	87
4.2. Les outils	89
CONCLUSION	95
ANNEXES	97
BIBLIOGRAPHIE.....	114
NOTES DE REFERENCES.....	118

INTRODUCTION GENERALE

1. LE CADRE REFERENTIEL, LE CONTEXTE ET LES OBJECTIFS DE L'ETUDE

1.1. Le cadre référentiel

Le Message Royal adressé à la première conférence des ambassadeurs, le 30 août 2013 a tracé les grandes orientations qui définissent "les actions et initiatives devant régir le fonctionnement de la diplomatie marocaine". Il s'agit d'une part de "renforcer la performance de la diplomatie nationale et de conforter la position du Royaume en tant que membre agissant et responsable de la communauté internationale".

Ce Message Royal concerne aussi bien la diplomatie économique que la diplomatie culturelle. Quatre principaux qualificatifs en ressortent et en constituent les lignes de force essentielles : la diplomatie escomptée devrait être tout à la fois à la fois intégrée, globale, dynamique et anticipative.

La lettre royale a défini des objectifs stratégiques pour la diplomatie marocaine en général, en se référant aux fondamentaux et aux déterminants consacrés par la Constitution de 2011 :

- Défense de l'intégrité territoriale du Royaume.
- Promotion du "label Maroc".
- Priorité à la diplomatie économique.
- Appui à la diplomatie culturelle.

1.2. Le contexte de la mondialisation

Le champ de la diplomatie culturelle est marqué par des transformations majeures. La globalisation et la valorisation des dynamiques locales, la rapidité de circulation la circulation et de diffusion des savoirs et des modèles culturels, le rôle des nouveaux médias et leurs usages, les affirmations identitaires de communautés nouvelles, les caractéristiques du marché et l'attachement des peuples à la préservation de la diversité culturelle sont autant de défis pour l'action culturelle.

Reconnue, aux côtés de l'économie, de l'écologie et du social comme quatrième pilier du développement lors du *Sommet mondial sur le développement durable* de Johannesburg en 2002, la culture ne peut s'interpréter, au 21e siècle, autrement que dans une perspective mondiale.

Aussi, la puissance d'un Etat sur l'échiquier international ne se mesure-t-elle plus uniquement à la force de son économie, de son pouvoir politique, militaire et stratégique ou à la place occupée dans les instituts de gouvernance mondiale, mais repose également sur sa force de séduction et sur l'influence de ses idées, de ses savoirs et de sa culture sur les autres sociétés (Lane, Philippe. 2011. *Présence française dans le monde. L'action culturelle et scientifique*, Paris : La Documentation Française).

1.3. Les objectifs de l'étude

Les objectifs assignés à l'étude sur la diplomatie culturelle marocaine sont :

- expliciter la relation entre l'action culturelle interne et la diplomatie culturelle à l'échelle mondiale (en bilatéral et en multilatéral).
- réaliser un Benchmark à partir de l'expérience de quelques pays.
- élaborer des propositions pour renforcer et rénover la diplomatie culturelle marocaine.

La globalisation génère de profondes mutations aux quatre coins de la planète, et de nouvelles questions surgissent interpellant les Etats qui doivent désormais tenir compte aussi bien des opportunités que des effets négatifs directs et collatéraux. Comment, dans ce contexte, penser la promotion de la culture, rationnellement, méthodiquement et de manière prospective ? Quels sont les différents instruments et niveaux d'action de la diplomatie culturelle ? Quels usages des échanges culturels dans le jeu des relations internationales ? Dans la mesure où l'action culturelle extérieure associe à la fois des acteurs publics et privés, comment s'articulent les différents types d'acteurs, ministériels, paraétatiques et privés ?

2. DEFINITIONS : DIPLOMATIE, CULTURE ET DIPLOMATIE CULTURELLE

2.1. La diplomatie

En vertu de l'article 3 de la Convention de Vienne de 1961, les fonctions normales de la diplomatie sont :

- la représentation de l'Etat accréditant,
- la protection des intérêts de cet Etat et de ses ressortissants, sur la base et dans les limites des dispositions afférentes du droit international,
- la négociation avec l'Etat accréditaire,

- l'information par tous les moyens licites sur les conditions et l'évolution des événements dans l'Etat accréditaire, et l'envoi de rapports à cet effet à l'Etat accréditant.

Ces fonctions s'inscrivent dans un cadre plus large incluant le développement de relations économiques, culturelles, scientifiques et d'amitié avec l'Etat accréditaire.

2.2. La culture

"Dans son sens le plus large, la culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts, les lettres et les sciences, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances".

(Définition de la culture selon l'UNESCO, Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles. Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico City, 26 juillet - 6 août 1982).

2.3. La diplomatie culturelle

La diplomatie culturelle concerne principalement l'élaboration de stratégies et de programmes tirant avantage du prestige national du pays représenté, la diffusion de la langue de ce pays et celle de son modèle culturel. A ces objectifs préside la volonté délibérée d'agir sur les opinions publiques étrangères et de les influencer dans un sens favorable, de manière durable si possible, par le biais de relais médiatiques, des réseaux d'agents culturels et d'autres vecteurs agissant, de préférence, de manière concertée et synergique.

En raison notamment de son acception a priori extensive, de la diversité de ses composantes, de la multiplicité de ses acteurs, et des différences tant des approches adoptées dans sa mise en œuvre que de ses finalités mêmes, la diplomatie culturelle demeure, à l'heure actuelle, l'objet toutes sortes de débats. Ceux-ci s'expliquent par l'ampleur des enjeux fondamentaux que la culture représente à l'échelle planétaire. D'autant qu'ils se situent dans le contexte de l'accélération de la mondialisation et des crispations et tensions identitaires, voire des violences, induites par les bouleversements économiques, sociaux, culturels, politiques et autres auxquels elle donne lieu.

La mobilisation ou l'instrumentalisation de la culture au service de luttes d'influence à l'échelle internationale n'est d'ailleurs pas un phénomène nouveau. C'est ainsi au lendemain de la Deuxième guerre mondiale et la période dite de la guerre froide que le monde occidental et les pays de l'Est l'ont mise au service de leurs ambitions respectives et de leurs rivalités stratégiques et géo – politiques. Le processus n'a fait que s'accroître par la suite. Il s'est accompagné au début des années 1990 de l'élaboration et de la vogue du concept de "*soft power*" forgé par l'Américain Joseph Nye et entendu en relations internationales comme étant "*la capacité d'une action politique d'influencer le comportement d'un autre acteur ou la définition d'intérêts à travers des moyens non coercitifs (structurels, culturels ou idéologiques)*".

La diplomatie culturelle, utilisée comme un levier stratégique au service d'objectifs ciblés, s'est imposée avec encore plus de force au lendemain des événements du 11 septembre 2001 et du tournant déterminant qu'ils ont représenté dans les relations internationales et, plus particulièrement, la politique étrangère des Etats-Unis et les initiatives législatives et autres qu'ils ont prises dans le cadre de la "guerre contre le terrorisme".

C'est, du reste, au cours de cette même année que l'UNESCO a élaboré une Déclaration universelle sur la diversité culturelle qu'elle a présentée comme "une force positive" face aux tenants du "choc des civilisations". La commémoration en février 2011 de son dixième anniversaire a été l'occasion de nombreux panels qui ont eu significativement pour thème "*les implications de la mondialisation sur la culture*".

Dans ces conditions, comment définir de manière succincte et pertinente la diplomatie culturelle ? L'interprétation qu'en donne Milton C. Cummings pourrait s'avérer utile à cet effet, notamment par les modalités opérationnelles et les finalités ultimes qu'il lui attribue :

"The exchange of ideas, information, art and other aspects of culture among nations and their peoples in order to foster mutual understanding which can also be more of a one-way street than a two-way exchange, as when one nation concentrates its efforts on promoting the national language, explaining its policies and point of view, or "telling its story" to the rest of the world¹".

3. L'EXTENSION DU CHAMP DE LA DIPLOMATIE CULTURELLE

Autre donnée d'importance et d'actualité : la diplomatie culturelle n'est plus aujourd'hui du ressort exclusif des pouvoirs publics. D'autres acteurs, non gouvernementaux, y concourent : individus, groupes, associations, collectivités, institutions culturelles et artistiques, monde académique... Par la diversité de leurs compétences, de leurs approches et de leurs apports, les uns et les autres tendent de fait à jouer un rôle accru en la matière.

L'objet même de la diplomatie culturelle peut s'étendre à des domaines insoupçonnés. Se prépare, par exemple, pour les 3-4 et 5 novembre 2016, un colloque historique international intitulé "*Table et diplomatie du Moyen Age à nos jours*" pour mettre en valeur le rôle de la gastronomie dans la diplomatie. Ce colloque qui fait déjà appel aux contributeurs scientifiques, est organisé par les universités de Paris et de Tours ainsi que par la Chaire de l'Unesco à Tours sur "Sauvegarde et valorisation des patrimoines culturels et alimentaires". Il se posera la question de comment s'articulent pratiques diplomatiques et pratiques alimentaires et quand la table devient une scène supplémentaire et parfois principale des civilités.

Toutefois cette extension de la notion de diplomatie culturelle ne doit pas nous inciter à y inclure automatiquement toute action culturelle. Il s'agit de prendre en compte seulement celle qui s'intègre délibérément à la diplomatie politique, et qui s'attache à servir les objectifs que se fixe le pays. Les actions sectorielles des départements publics ne peuvent se réclamer clairement de la diplomatie culturelle que par rapport à des objectifs distincts de ceux que s'assignent leurs missions d'origine. C'est le cas par exemple d'une action culturelle qui ne viserait que la simple participation ou qui a seulement une fonction communautaire.

Une diplomatie culturelle ambitieuse, dynamique et efficiente dans un environnement international fortement concurrentiel ne peut que bénéficier d'une culture marquée par le sceau de la diversité et de la créativité. Au Maroc et avant le Discours de Sa Majesté Le Roi sur le capital immatériel et, ultérieurement, l'élaboration par le Ministère de la Culture de deux stratégies sectorielles "Maroc culturel 2020" et "Patrimoine 2020", la culture ne bénéficiait pas, en matière de politique publique, de la même attention portée à d'autres secteurs.

4. LA MONDIALISATION ET LA DIPLOMATIE CULTURELLE

La mondialisation dans une acception plus centrée sur la culture correspond à un processus à l'échelle mondiale qui, par le biais de la circulation rapide et facile des idées, tend à uniformiser les formes d'art et les habitus culturels des différentes zones géoculturelles de la planète.

L'offre culturelle est similaire dans le monde dès lors que l'on parle de celle qui est véhiculée par les nouveaux médias de communication tels que la télévision ou la radio. Les grandes entreprises cinématographiques, musicales et mêmes les grands groupes d'informations contribuent à laminer la diversité et la confrontation des idées. Du fait de la conjonction des effets cumulés de leurs influences, ici et là s'élèvent des voix contre les risques de propagation et de vulgarisation du concept de "pensée unique", cher à Pierre Bourdieu, sociologue français très critique à l'égard de la télévision et des médias considérés comme manquant d'indépendance vis-à-vis du pouvoir politique et de la finance et agissant en destructeurs de la culture ; idée développée avant lui par la philosophe allemande Annah Arendt.

Internet est venu amplifier ce phénomène. La Toile a contribué activement à accentuer, à l'échelle planétaire, la tendance affirmée à l'homogénéisation des styles et des modes de vie, des habitudes de consommation, des pratiques sociales, et même du "bon-goût" ou du sens esthétique et artistique communs à l'échelle planétaire.

Pour toutes ces raisons, toute approche de la diplomatie culturelle ne saurait se faire sans référence à la mondialisation et aux mutations qu'elle génère. L'un de ces bouleversements majeurs réside dans l'essor des "industries culturelles" et, qu'elle soit réellement démocratique et porteuse de sens ou non, l'expansion de "la culture de masse".

C'est dans ce contexte que se situe, pour de nombreux pays, la problématique de la montée en puissance de la culture américaine et de ses industries qui en sont porteuses. Ce dernier phénomène se traduit également, ainsi que cela a été mentionné plus haut, par le statut de la langue anglaise. S'imposant partout, elle est présentée comme une sorte de "sésame" dans plusieurs spécialités. Il s'agit de savoir en quoi le phénomène de globalisation – de l'internationalisation des économies à la libéralisation politique – vient perturber les échanges culturels entre peuples et nations. En quoi cette standardisation politique et économique pourrait se traduire aux faits culturels jusqu'à mettre en péril la diversité ? Quels sont les points forts de la culture anglo-saxonne qui lui permettent de se situer à un très haut niveau dans le tableau des diplomaties culturelles en compétition sur la scène mondiale ?

Le phénomène de globalisation, où les mass medias sont à la fois des vecteurs et des "acteurs", touche tous les pans de l'organisation des sociétés modernes. Ses enjeux sont multiformes. L'un des principaux challenges de la diplomatie culturelle dépend en l'occurrence de l'adaptation du pays dont elle défend les intérêts à tous les bouleversements menaçant la pérennité de ses spécificités culturelles, leur attractivité et leur diffusion par les moyens susceptibles de faciliter leur "réception" et leur lisibilité mais aussi d'amplifier la demande dont ils sont (ou pourraient devenir) potentiellement l'objet.

Telle qu'elle se déploie actuellement, cette diplomatie n'est plus un volet annexe ou additionnel de la diplomatie classique, ne se servant de la culture que comme un moyen opératoire parmi d'autres ou un simple succédané. Aujourd'hui elle s'impose de plain-pied dans les efforts, non seulement diplomatiques dans leur acception classique, mais aussi dans l'impulsion et la promotion de l'action économique et commerciale. Sur le plan pratique, et si la primauté est à l'approche globale et à la recherche d'une efficacité protéiforme, il est difficile de séparer celle-ci de celle-là.

C'est dans ce contexte et cette optique que les questions liées aux normes et à la culture ont acquis, notamment depuis la fin de "la guerre froide" et l'option de grandes puissances pour le soft power, une importance grandissante dans les relations internationales.²

Les affaires culturelles occupent désormais une place sans précédent dans la politique étrangère d'un grand nombre d'Etats qui, à travers le monde, commencent à percevoir la projection de leurs normes culturelles comme un moyen efficace d'accroître leur influence internationale. Les Etats-Unis, par exemple, ont considérablement développé la composante culturelle de leur politique étrangère et s'appuient de plus en plus sur cette nouvelle dimension de leur diplomatie pour maintenir leur rôle de leader global³.

A leur instar, les puissances moyennes en font aujourd'hui le "troisième pilier" de la leur. Des puissances régionales, ou en passe de le devenir, suivent la même orientation, et ont ainsi déployé des efforts considérables pour amplifier la dimension culturelle de leur diplomatie et se doter d'une infrastructure spécialisée dans ce domaine. Leur exemple et, au préalable, celui des grands pays occidentaux, font école. Le mouvement a acquis une ampleur sans précédent. Il est devenu global⁴.

La "révolution des mass médias" a créé un contexte particulièrement favorable puisque les Etats ont, pour la première fois de leur histoire, les moyens technologiques nécessaires pour entreprendre une politique culturelle massive et efficace. Ils possèdent désormais de nouveaux instruments de politique étrangère leur permettant de diffuser leur message culturel vers des milliards de téléspectateurs à travers le globe, d'étendre considérablement leur sphère d'influence de télécommunication et d'acquérir ainsi ce qui est appelé "le pouvoir du troisième type"⁵. Dans cette nouvelle course à l'influence, les Etats capables de combiner l'attraction culturelle et la maîtrise des technologies de télécommunication sont donc considérablement avantagés par rapport aux autres.

Aujourd'hui, l'interconnexion économique croissante qui caractérise le phénomène d'interdépendance et la dépendance réciproque entre Etats, quoique de degré inégal, rendent l'utilisation de la puissance sous sa forme violente et guerrière de plus en plus difficile, voire contre-productive. L'usage de la force militaire brute comporte des risques et des retombées négatives pour le pays qui y a recours⁶.

Toutefois, il est à remarquer que la tendance à la prévalence du *soft power* et la compétition entre Etats au niveau culturel n'atténuent en rien la place de la dissuasion nucléaire dans la géostratégie des Puissances possédant l'arme atomique et l'usage qu'ils en font pour se neutraliser les uns les autres. C'est d'ailleurs la combinaison du "hard" et du "soft" power a d'ailleurs donné lieu pour les américains au nouveau concept du "smart power".

5. LES CONSIDERATIONS PRELIMINAIRES ET LE PLAN DE L'ETUDE

Eu égard à toutes sortes de contraintes, notamment celles du temps, de la dispersion des références bibliographiques, et de la difficulté d'accès à des données officielles de première main, analyser la situation du Maroc dans la compétition ne peut se faire que sur la base de la sélectivité, du choix d'un *benchmark* limité certes mais aussi pertinent que possible, de l'évaluation directe ou plus implicite des leçons qui pourraient en être tirées, des réalisations du Royaume en matière de diplomatie culturelle et des potentialités qu'il pourrait (ou devrait) mobiliser pour conférer plus d'efficacité aux objectifs qu'il cible et maximaliser les résultats qu'il en escompte. Cette analyse passe en amont par la mise en évidence du contexte international dans lequel se déploie la diplomatie marocaine.

Cette étude sera structurée autour de trois parties :

- La première concerne le bilan historique de la diplomatie culturelle marocaine. Cette partie comporte également un aperçu général sur les atouts culturels du Maroc.

- La deuxième traite de la compétitivité du Maroc dans le contexte de la mondialisation. Partie, elle-même articulée sur son positionnement international, l'examen de quelques bonnes pratiques, ainsi que les enseignements à tirer du benchmark.
- La troisième partie se rapporte aux orientations et recommandations utiles pour un modèle rénové de diplomatie marocaine.



Première partie :

**La diplomatie marocaine, rappel
historique, évolution contemporaine
et atouts**

1. UN RAPPEL HISTORIQUE

La diplomatie du Maroc indépendant a pris forme le 16 avril 1956, avec la création du Ministère des Affaires Etrangères. Le lancement de ce Département s'est effectué avec le concours de personnalités issues en partie du mouvement nationaliste, dont des jeunes cadres ayant, pour certains parmi eux, suivi leurs études supérieures à l'étranger. Depuis lors, le Royaume a réactivé progressivement sa présence à l'échelle internationale et adhéré à des institutions régionales et internationales. Il a aussi signé des conventions et des accords sur les plans bilatéral et multilatéral.

Ce retour souverain dans le concert des nations s'inscrit dans la continuité des relations diplomatiques que le pays a entretenues, tout au long de son histoire, avec les Etats étrangers. En témoignent notamment l'accueil de leurs ambassadeurs par les souverains des diverses dynasties à Fès, Marrakech, Meknès et parfois Rabat et, réciproquement, l'envoi de représentants marocains en Europe, en Orient et ailleurs pour des missions ponctuelles et, en général, des séjours de plusieurs mois consécutifs.

Les Affaires étrangères relevaient directement des sultans. Ceux-ci étaient secondés dans ce domaine, à une certaine époque, par un vizirat dit de la Mer, puis par une Délégation établie à Tanger (*Dar Niaba*). Le "Naïb" (délégué), premier interlocuteur des chefs de légations (à partir du XIXème siècle), avait pratiquement rang de ministre et traitait directement avec le sultan, le grand-vizir (qui faisait également fonction de Ministre de l'Intérieur), le vizir des Réclamations (*Chikayat*) et, parfois aussi, avec des gouverneurs.

De cette permanence témoignent également les traités d'amitié, de commerce et de navigations conclus à travers les siècles avec de nombreux pays, y compris, en sus de pays musulmans, des contrées aussi éloignées que les Etats-Unis, les Etats scandinaves et la Russie "Moscovie" dans la terminologie Makhzen de l'époque. Soucieux d'ouverture sur le monde extérieur et d'impulsion des échanges maritimes, Sidi Mohammed ben Abdallah (1757-1790), souverain réceptif à la modernité et s'étant entouré de négociants dynamiques à mêmes de servir ses desseins, a été sans doute l'un des sultans ayant signé le plus grand nombre de traités avec les Puissances européennes et les Etats-Unis d'Amérique.

Outre la conclusion d'accords bilatéraux, prenant en fait un caractère multilatéral du fait de "la clause de la nation la plus favorisée" dont bénéficiaient quasiment toutes les Puissances avec lesquelles il entretenait des relations diplomatiques (i.e. conventions de Madrid 1880 et Algésiras 1906), le Maroc a été aussi partie dans des conventions internationales.

A l'époque du protectorat (1912-1956) et en vertu du traité de Fès (30 mars 1912), c'est la France qui représentait "l'Empire chérifien" à l'étranger. Le premier Haut-Commissaire et Résident Général de France au Maroc, le Général Hubert G. Lyautey, devait déclarer en 1916 à propos précisément de l'Etat marocain d'avant le protectorat et de sa diplomatie:

"Au Maroc... nous nous sommes trouvés en face d'un empire historique et indépendant, jaloux à l'extrême de son indépendance, rebelle à tout servitude, qui jusqu'à ces dernières années, faisait encore figure d'Etat constitué, avec sa hiérarchie de fonctionnaires, sa représentation à l'étranger, (et) ses organismes sociaux dont la plupart subsistent toujours... Songez qu'il existe encore au Maroc nombre de personnages qui, jusqu'il y a six ans, furent ambassadeurs du Maroc indépendant à Saint-Pétersbourg, à Londres, à Berlin, à Madrid, à Paris... qui ont traité d'égal à égal avec les hommes d'Etat européens..."

Par la création du Ministère des Affaires étrangères, le Maroc s'est doté, dès son accession à l'indépendance, de l'une des institutions nécessaires à l'affirmation de sa souveraineté et de son rayonnement sur le plan international. Il a établi par ce biais des relations de coopération avec des Etats étrangers et des organisations telles que l'ONU, les Non-Alignés, la Ligue des Etats Arabes, l'Organisation Arabe pour l'Education, les Sciences et la Culture (ALESCO), l'Organisation de l'Unité africaine, la Conférence des Etats Islamiques...

La culture était présente dans les accords et conventions que la Maroc a signés. Les ambassades du Royaume étaient (et sont) souvent dotées d'un conseiller culturel même si celui-ci consacrait, jusqu'à ces derniers temps, l'essentiel de ses tâches, en Europe occidentale par exemple, aux étudiants marocains qui y poursuivaient leurs études. Il suivait également l'enseignement de la langue arabe aux enfants des ressortissants émigrés établis en France, aux Pays-Bas et ailleurs.

En France, par exemple, au cours des années 1970, le service culturel de l'Ambassade était totalement absorbé par ces deux missions. Le suivi de plus de 17.000 étudiants, quasiment tous boursiers du gouvernement marocain et inscrits dans des universités, instituts et grandes écoles un peu partout dans l'hexagone, représentait dans le contexte d'alors une priorité quasi-absolue. Dans ces conditions, et faute de moyens, nulle place n'était laissée à la conception et l'organisation de programmes d'activités spécifiquement culturelles et artistiques.

Par ailleurs, et au tant niveau des pouvoirs publics que de certains segments de la population scolaire et universitaire et de manière générale des personnes instruites, il était difficile de ne pas se rendre compte de l'existence sur le territoire national de centres culturels étrangers. Leur rôle dans la propagation de la langue et de la culture des pays les ayant mis en place était manifeste. Il en était ainsi des centres ouverts par la Mission Universitaire et Culturelle française (devenus Instituts Français), du Centre Jacques Berque –ayant pris la relève de l'antenne de Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain basé à Tunis, des centres : espagnol (Cervantès), italien (Dante Alighieri), allemand (Goethe), américain, égyptien, irakiens...

2. LES ACQUIS DE LA DIPLOMATIE CULTURELLE MAROCAINE

Des éléments de la culture marocaine, dans son sens large n'en ont pas toujours été, d'une certaine manière, présents dans la représentation diplomatique marocaine. Toutefois, et compte tenu en particulier du contexte général ayant prévalu pendant plusieurs décennies, des priorités fixées aux ambassades, et de leur configuration en termes de ressources humaines et de moyens matériels, ne seront évaluées ici que les actions ayant délibérément assigné une fonction à la culture dans l'effort diplomatique et ciblé en premier lieu les ressortissants et les décideurs des pays accréditeurs.

Dans ces conditions, quel bilan dresser de la pratique marocaine en matière de diplomatie culturelle menée principalement par les pouvoirs publics depuis l'Indépendance jusqu'aujourd'hui ? Plusieurs raisons peuvent limiter la pertinence de cette évaluation qui ne saurait non plus prétendre à l'exhaustivité. Ce ne serait-ce que faute d'accès aux archives officielles ad hoc (quand elles existent) portant sur toute la période étudiée et relevant de différents départements ministériels et d'autres instances.

Se pose en premier lieu l'épineuse question de la définition de la culture (prise aussi bien dans son sens courant que dans son acception anthropologique) et des domaines qui peuvent s'intégrer à la diplomatie; la culture étant, à l'évidence, une activité transversale et aux contours mouvants.

Tout aussi problématique sont le sens et le contenu de la diplomatie culturelle. D'autant que cette terminologie est relativement récente et que la culture n'a été véritablement intégrée à l'action diplomatique que tardivement.

La complication vient aussi des trois conceptions de diplomatie culturelle qu'il convient de distinguer :

- la première étant restrictive et ne concerne que l'action culturelle délibérément portée par l'Etat et servant la diplomatie classique.
- la deuxième est l'apanage d'institutions publiques et semi-publiques dont l'action institutionnelle peut avoir une incidence sur la diplomatie culturelle.
- la troisième est le fait d'associations et de personnes physiques opérant dans le domaine culturel dirigé vers l'étranger et qui contribuent à la fois au dialogue entre les nations et au renforcement de la compétitivité nationale.

Depuis l'indépendance du Maroc le 2 mars 1956, la diplomatie marocaine a suivi dans son évolution vers l'intégration de la diplomatie culturelle, quatre grandes phases :

La première période se situe entre 1956 et 1974

L'accent a été mis, au cours de cette phase, sur la dominante politique des relations du Maroc avec le monde extérieur. Cette orientation s'explique en partie par les délais requis par la structuration du Ministère des Affaires Etrangères (auquel ont été adjointes les prérogatives de la Coopération), l'ouverture d'ambassades et de consulats et consulats-généraux, celle de représentations permanentes –notamment à New-York) et en même temps l'accueil d'ambassades des pays ayant décidé d'en ouvrir au Maroc.

Principales dates-repères

- 1969**
 - Participation active à la création de l'Organisation des pays islamiques.
 - Signature de l'accord d'association avec la Communauté Economique Européenne.
- 1964**
 - Participation au groupe des 77 à l'ONU regroupant les pays en développement, et présidence de ce groupe en 2003.
- 1963**
 - Création de l'Organisation de l'Unité africaine.
- 1961**
 - Participation à la conférence des pays non alignés à Belgrade.
 - Organisation de la conférence africaine de Casablanca.
- 1958**
 - Adhésion à la Ligue des Etats Arabes.

- Participation à la conférence africaine d'Accra.

1956

- Création du Ministère des Affaires étrangères.
- Adhésion à l'ONU.

Au cours de toute cette période, c'est fondamentalement sur l'édification de l'Etat-Nation dans son acception moderne que se sont focalisés l'attention et les efforts des décideurs. En raison des priorités politiques, économiques et sociales d'ordre intérieur, la culture pouvait difficilement, faute de ressources humaines et matérielles suffisantes, être intégrée à l'action diplomatique publique. Des acteurs de la vie culturelle et artistique ont cependant pu, ponctuellement, voyager à travers le monde et contribuer à faire connaître la culture marocaine.

Grâce en particulier à la Maison de l'Artisan, l'artisanat a pu, de son côté, pénétrer des marchés en Europe, en Amérique et en Asie. En matière de promotion du tourisme, quasiment tout l'effort de l'Office National Marocain du Tourisme pour attirer des touristes s'est fondé sur la diversité et la beauté des paysages du pays et son cadre naturel autant que sur des composantes de sa culture et de ses valeurs.

Les accords de coopération conclus à l'époque, y compris dans le domaine économique, font pourtant explicitement référence à la culture. L'accord d'association signé le 26 février 1969 avec la Communauté Economique Européenne prévoit ainsi dans le cinquième objectif de "*promouvoir la coopération dans les domaines économique, social, culturel et financier*". Le volet culturel n'a cependant pas été réellement développé dans cette coopération avec la Communauté Economique Européenne.

Fait qui mérite d'être pris en considération dans l'appréhension du contexte de l'époque et des priorités de l'Etat : le Ministère de la culture n'a été créé qu'à la fin de 1968. A titre comparatif, le même Département n'existe en France que depuis juillet 1959 et avait initialement comme attributions le soutien à la création et à la diffusion de la culture française, sa démocratisation ainsi que son rayonnement dans le monde.

Ce Ministère a bénéficié de la nomination à sa tête, par le Général de Gaulle, d'André Malraux, écrivain de renom et ancien membre des Brigades internationales pendant la guerre civile d'Espagne. Au tout début des années 1980, immédiatement après l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République, une impulsion tout aussi déterminante a été donnée à ce Département par Jack Lang, actuel Président de l'Institut du Monde Arabe.

La deuxième phase s'étend de 1975 à 1986

Le contexte d'alors est dominé par la Marche Verte et la mobilisation à tous les niveaux et dans tous les domaines pour le parachèvement de l'unité territoriale du Royaume. Sur le plan proprement intérieur, les efforts ont porté notamment sur la collecte, à travers tout le pays et par le biais en particulier du Prix Hassan II des manuscrits, de tout document d'archive relatif à l'histoire et à la culture du pays. Un accent particulier était mis à cet égard sur la diversité et la pérennité des liens ayant de tous temps uni le Maroc à ses régions sahariennes.

A l'étranger, des recherches ponctuelles ont également été effectuées dans les fonds de divers pays européens en vue de la collecte de documents d'archives diplomatiques allant dans le même sens. Menées dans la discrétion, ces efforts sont allés de pair en Europe en particulier avec l'organisation de "semaines culturelles marocaines". Musique, art culinaire, artisanat, conférences et expositions faisaient partie d'un même "package " destiné à convaincre et à éblouir.

Durant cette période également, le Maroc a signé plusieurs accords de coopération culturelle et mis en œuvre des programmes d'application concernant les échanges bilatéraux, bien que le budget alloué à cette orientation ne permettait pas d'arriver au seuil d'efficacité et d'efficience.

Un volet de la dimension "interne" de la diplomatie culturelle : un rôle essentiel revient à l'Académie du Royaume du Maroc. Cette prestigieuse institution a été fondée par Le Roi Hassan II en 1977 (dahir du 14 chaoual 1397). Sa première session constitutive s'est tenue à Fès en avril 1980. Dotée de moyens, elle se veut un espace de réflexion et de débat de haut niveau sur des thèmes majeurs dans les domaines les plus divers. Elle s'attache aussi à encourager la recherche dans des disciplines allant, par exemple, des sciences sociales et humaines aux beaux-arts. L'importance de la diplomatie culturelle dans la vocation qui lui est assignée transparaît à travers les profils de ses Secrétaires perpétuels successifs.

Non moins significative de cette vocation est la composition même des membres de cette Académie : 62 Marocains résidents; 30 membres associés de diverses nationalités "*choisis parmi les personnalités de renom ayant contribué à la civilisation*"; 2 membres correspondants. Le profil des membres étrangers, leur statut dans leurs pays respectifs ou à l'échelle internationale et l'étroitesse de leurs rapports avec le Maroc traduisent également, et de manière sans doute encore plus nette, la volonté de rayonnement et d'influence recherchée par leur biais.

Parmi eux figuraient des personnalités d'envergure occupant ou ayant occupé des fonctions de premier plan, y compris sur la scène mondiale. Il en était ainsi, à titre d'exemple : le Président sénégalais, Léopold Sedar Senghor; l'ancien Président français du Conseil, Edgar Faure; le Secrétaire perpétuel de l'Académie française, Maurice Druon; son compatriote le Professeur Jean Bernard ; le Président portugais, Mario Soares; l'Ambassadeur d'Espagne à Rabat, Alfonso de la Serna ; le Prince jordanien, Hassan Ibn Talal; l'ancien Directeur Général de l'UNESCO, Mokhtar Mbow.

D'autres membres éminents de l'Académie méritent une mention particulière. Il s'agit notamment du Secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger, lequel a pesé fortement entre 1968 et 1977 sur les orientations de la politique étrangère de son pays, notamment en Asie et au Moyen-Orient. Promoteur de la "realpolitik " et Prix Nobel de la Paix (1973), il est membre de la Trilatérale, commission regroupant les hommes les plus influents du monde. Son compatriote le Général Vernon Walters est lui aussi un personnage de grande envergure. Membre de l'Etat-major du Général S.D. Patton au moment du débarquement américain sur les côtes marocaines en novembre 1942, il a été, par la suite, Ambassadeur en Allemagne fédérale, Directeur de la Central Intelligence Agency (CIA) et Représentant permanent des Etats-Unis aux Nations Unies. Il était considéré comme un ami de Sa Majesté Le Roi Hassan II.

Tel était aussi le cas de son homologue français, Alexandre de Marenches, qualifié de "Seigneur de l'ombre" par une journaliste et lui-même co-auteur d'un best-seller "Dans le secret des princes". Comme Walters, il avait été en contact avec le Maroc dès 1942 et pris part, comme celui-ci, à la campagne d'Italie où il avait été l'aide de camp du Général Juin, commandant en chef du Corps Expéditionnaire Français, lequel corps comprenait des milliers de goumiers et de tirailleurs marocains.

Dans le même sens du resserrement des liens avec des institutions et des personnalités influentes allaient des initiatives telles que la tenue à Paris, en juin 1987, d'une session commune entre l'Académie du Royaume du Maroc et l'Académie française. Les principaux artisans de cette rencontre semblent avoir été, en France, Maurice Druon et Léopold S. Senghor. C'est ce dernier, personnalité-clé de la Francophonie et de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique, devenue après 1997 l'Organisation Internationale de la Francophonie, qui a prononcé le discours de réception de ses homologues marocains, fait l'éloge de Sa Majesté Le Roi Hassan II et de ce qui, dans ses propos, pouvait être interprété par les députés français comme étant "l'exception marocaine".

La troisième phase s'étend de 1986 à 1999

L'année 1986 ayant été déclarée "Année de la Culture", un effort de communication et d'action culturelle à l'intérieur et à l'extérieur du Maroc a été déployé par le Ministère de la Culture⁷.

Le concept de semaine culturelle est abandonné progressivement au profit d'actions ponctuelles et sectorielles : participation à des salons internationaux du livre, concerts de musique marocaine, expositions d'arts plastiques, participation aux festivals de cinéma, contribution d'intellectuels nationaux à des colloques internationaux...

Quelques manifestations de grande importance ont ponctué cette période. Il s'agit principalement d'actions menées en direction des Etats-Unis et de la France en 1986, 1987 et 1998-1999. Dans les années 1980 et avant que n'intervienne le cessez-le-feu en 1991, le contexte était marqué par la poursuite de l'effort de guerre au Sahara, la nécessité de continuer à défendre et expliciter aux Etats et à l'opinion publique internationale la légitimité de la récupération par le Royaume de ses provinces occupées par l'Espagne avant 1975 et celle de resserrer les liens avec les Puissances traditionnellement amies du Maroc. D'autant que celles-ci, en particulier les Etats-Unis, étaient en passe d'acquiescer un surcroît d'influence considérable sur la scène mondiale à la faveur des difficultés qui allaient conduire in fine, dans le bloc de l'Est, à la chute du Mur de Berlin et à l'implosion de l'Union soviétique.

La première a porté sur la célébration du bicentenaire du traité d'amitié signé par le Maroc avec les jeunes Etats-Unis d'Amérique en novembre 1986. A l'occasion de cette commémoration, un colloque a été organisé, sous le haut patronage de Sa Majesté Le Roi Hassan II et du Président Ronald Reagan, à Norfolk (Virginie), première base navale US (sur laquelle s'étaient repliées après 1972-1973, dans le cadre de la fermeture des bases navales et aéronavales américaines au Maroc, des unités de la US Navy stationnées auparavant à Kénitra).

Des messages des deux Chefs d'Etat ont été lus lors d'une réception organisée à la Résidence de l'Ambassadeur du Maroc à Washington puis à l'Université Old Dominion. Des éléments du Polisario ont essayé d'en perturber le déroulement mais l'un des universitaires marocains a réussi à les en dissuader; les hôtes américains n'ayant pas voulu, quant à eux, intervenir et invoqué à cet effet des considérations d'ordre juridique.⁸

Outre divers aspects des relations entre les deux pays, les thèmes présentés et discutés à Norfolk ont porté aussi sur les provinces sahariennes du Maroc (histoire, visées expansionnistes étrangères, Marche Verte...). Les Actes ont fait l'objet d'un ouvrage intitulé "*The Atlantic Connection. 200 Years of Moroccan-American relations, 1786-1986*", paru à Rabat en 1990.

Un an plus tard, Le Roi Hassan II a décidé, en accord avec l'Administration américaine, de la mise en œuvre d'un programme articulé autour de l'histoire, de la culture, du patrimoine et des réalités socio-économiques et politiques du Maroc contemporain devant être présenté aux Etats-Unis par une vingtaine d'universitaires. Le Souverain a reçu les uns et les autres au Palais de *Skhirate*, en présence du Premier ministre de l'époque. Les intervenants se sont succédé, au rythme moyen de deux par mois, tout au long de l'automne 1987 et du printemps 1988, et ont parcouru le territoire américain d'est en ouest et du nord au sud.

Leur familiarité avec la culture américaine et la connaissance qu'ils avaient des Etats-Unis du fait de leurs séjours antérieurs dans ce pays, notamment en tant que chercheurs et/ou boursiers Fulbright et leurs contacts avec des collègues américains travaillant sur le Maroc (politologues, anthropologues, sociologues, linguistes...) ont été d'une grande utilité en la circonstance et même représenté un atout de première importance leur ayant grandement facilité la tâche.

Une entière liberté leur avait été laissée, à leur départ, quant au choix des thèmes qu'ils voulaient exposer et discuter devant différents auditoires. Les centres d'intérêt de ces derniers étaient, naturellement, variables. Les conférences données par "les visiteurs", en fonction de leurs spécialités respectives, dans des Universités (Harvard, Berkeley, Pennsylvanie, New York...), des Instituts, des Chambres de Commerce et d'autres institutions ont porté notamment sur l'histoire du Maroc, ses spécificités culturelles, son système éducatif, la condition des femmes, les partis politiques, les rapports avec le monde extérieur, la question du parachèvement de l'unité territoriale et les défis auxquels le pays était confronté. Au terme de leurs missions, ces professeurs ont remis des rapports d'évaluation à la présidence de l'Université Mohammed V destinés au Premier Ministre.

Une opération de même nature mais de moindre envergure a été initiée conjointement par le Ministère des Affaires Etrangères et le *Foreign Office* en 1989. L'idée première de pareille manifestation semble avoir été le fait de l'Ambassadeur du Royaume Uni à Rabat, John Shakespeare, désireux d'impulser les relations culturelles de son pays avec le Maroc. Organisée par l'Université Mohammed V et l'Université de Londres, elle s'est déroulée au siège du *Centre for Near and Middle Eastern Studies* affilié à *SOAS (School of Oriental and African Studies)* et pris la forme d'une Journée dédiée aux relations entre le Maroc et l'Europe. Les communications de chercheurs marocains et anglais qui y ont pris part, en présence des ambassadeurs de deux pays, ont porté sur divers aspects de ces relations, notamment les rapports avec la Communauté Economique Européenne. Les Actes ont été publiés la même année à Londres dans un ouvrage intitulé "*Morocco and Europe*".

Une rencontre similaire s'est tenue au cours de la même période à Harvard. Un *Morocco Forum* (équivalent d'une Chaire) existait au sein de cette prestigieuse Université. Il avait été créé à l'initiative du Roi Hassan II, lequel voulait ainsi, attentif comme il l'était au poids des Etats-Unis sur la scène mondiale et au soutien qu'ils pouvaient apporter au Maroc dans tous les domaines, renforcer ses relations avec eux par le biais de la culture et de la recherche scientifique. Le Forum, son fonctionnement et ses activités étaient financés par le Maroc. Le suivi était assuré par l'Université Mohammed V de Rabat.

Le colloque organisé en 1990 par le Forum a porté sur la question des "réformes" au Maroc à l'époque contemporaine (XIX-XXème siècles). Il a été conçu sur une base pluridisciplinaire et articulé autour d'une quinzaine de communications. Cette instance avait abrité auparavant (octobre 1987) une conférence-débat donnée dans le cadre de la tournée aux Etats de 20 professeurs marocains.

Près de dix années plus tard ont été lancées sur le territoire français, sous le Haut Patronage du Roi Hassan II et du Président de la République, Jacques Chirac, les manifestations culturelles prévues dans le cadre du "Temps du Maroc en France". Le programme a été élaboré sous la supervision d'un Ambassadeur, assisté au siège du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération à Rabat, par un staff choisi au sein de ce Département. A sa mise en œuvre effective ont été associés de nombreux artistes (peintres, musiciens, comédiens...), romanciers, universitaires, spécialistes du patrimoine, artisans, conservateurs de musées publics et privés marocains (l'un de ces derniers ayant prêté des collections de bijoux qui ont été exposés au Petit Palais).

Ces manifestations ont été inaugurées par le Prince héritier Sidi Mohammed (Sa Majesté Le Roi Mohammed VI depuis le 30 juillet 1999) lors d'une grande soirée artistique au Château de Versailles (Galeries des Batailles). Elles se sont étalées sur l'année 1998 et une partie de 1999. Le lancement de certaines d'entre elles a eu lieu en présence de hautes personnalités françaises, dont des membres du Gouvernement, d'anciens Ministres et des Députés-maires – dont quelques-uns, parmi ces derniers, ont initié des expositions, des soirées artistiques et des ventes de produits de l'artisanat marocain dans leurs circonscriptions électorales – par sympathie pour le Maroc et probablement aussi avec le souci de gagner le segment de l'électorat représenté par les Marocains de la deuxième et troisième générations devenus citoyens français.

La finalité ultime du Temps du Maroc était de toute évidence de mieux faire connaître le Royaume et ses réalités aux Français, aux ressortissants marocains établis dans l'Hexagone et aux touristes étrangers de passage à Paris, Bordeaux, la Rochelle, Blois, Aix-en-Provence, Marseille, Strasbourg et ailleurs. Elles ont été souvent programmées dans des sites prestigieux (Petit Palais, Opéra Garnier, Hôtel de Ville de Paris, Université Paris I, Ecole Normale Supérieure, Place de la Concorde à Paris où a été érigée une reconstitution de Bab Mansour (Meknès) grandeur nature, Institut du Monde Arabe devant lequel il était prévu de réaménager une esplanade et de la baptiser "Place Mohammed V".

La présence du Roi Hassan II sur les Champs Elysées et celle d'un détachement de la Garde Royale ayant ouvert le défilé du 14 juillet 1999 ont marqué le couronnement du Temps du Maroc en France et, d'une certaine manière, mis en évidence, concrètement et symboliquement, ses résultats diplomatiques et politiques.

Une appréciation plus rigoureuse et systématique de ces résultats et de l'impact obtenu également au niveau touristique, culturel, économique et en termes d'image du Royaume requiert la consultation des rapports officiels d'évaluation élaborés à cet effet par les deux Commissaires Généraux. De tels rapports n'ont pas été rendus publics.

L'un des principaux enjeux du Temps du Maroc était a priori (simple déduction restant à étayer par des documents d'archives probants) le rétablissement dans leur plénitude des relations franco-marocaines et d'en souligner "l'exception" et dans une certaine mesure, de tourner la page des turbulences provoquées par les prises de position anti-marocaines de la Fondation France Liberté, sur les questions du parachèvement de l'unité territoriale du Royaume et des droits de l'homme – objet aussi, à la même époque, de campagnes internationales d'Amnesty International.

De ce fait, la réalisation des objectifs escomptés par le Maroc ne pouvait a priori que contribuer au rayonnement du pays non seulement en France mais aussi dans l'espace européen et ailleurs. D'autant plus que, dans l'intervalle, et outre le cessez-le-feu instauré au Sahara sous l'égide des Nations Unies en septembre 1991, des avancées démocratiques ont été réalisées notamment avec la création du Conseil Consultatif des Droits de l'Homme, l'introduction du concept de "droits de l'homme" dans le texte de la Quatrième Constitution (1993), le retour d'exilés politiques, l'adoption par référendum de la Cinquième révision constitutionnelle (1996) et la mise en place d'un Gouvernement d'alternance en mars 1998.

Cette ouverture politique devait aboutir à améliorer l'image du Maroc et devait également inciter notre diplomatie à diversifier ses moyens d'actions, c'est en tout cas le sens donné à la Lettre Royale adressé à la journée du 26 avril 2000 commémorant la journée nationale de la diplomatie marocaine. Cette Lettre a marqué à cet égard une étape décisive, voire un tournant qui a étendu le champ de la diplomatie. Il y a intégré de nouveaux domaines (dont la culture) et en l'élargissant à de nouveaux acteurs institutionnels, privés et individuels.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la participation du Maroc à des expositions universelles avec diverses activités culturelles incluant de nombreuses expressions artistiques et culturelles. A l'instar de sa présence à Séville (1992) et Lisbonne (1998), le pays participe aux expositions de Hanovre (2000), Aichi (2005), Saragosse (2008), Shanghai (2010) et Milan (2015). A chacune de ces manifestations d'envergure, il s'est distingué par la diversité de son patrimoine, de ses arts et du savoir – faire de ses artisans. En témoignait l'affluence des visiteurs à son pavillon.

Tel fut en particulier le cas lors de l'exposition de Séville. Le pavillon marocain d'alors abrite actuellement la Fondation des Trois Cultures, institution dédiée au dialogue des trois religions révélées, et reprenant le crédo de l'Andalousie et du modèle de cohabitation entre Musulmans, Juifs et Chrétiens.

La quatrième période : 2000 à nos jours

Le processus enclenché en 2000 s'est traduit en particulier par une dynamisation accrue de la diplomatie (dite) parallèle. Il s'agit en l'occurrence de l'action des parlementaires, des partis politiques, des associations et organisations non gouvernementales... Secondant à leur manière, et selon leurs vocations et leurs spécificités respectives, la diplomatie classique dévolue au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération. Leurs tournées, rencontres et actions sur la scène internationale, que ce soit au niveau bilatéral ou multilatéral, représentent une contribution aux efforts tendant à conférer davantage de visibilité et d'efficacité aux initiatives objectivant une plus grande connaissance du Maroc, de sa culture, de son patrimoine, de ses institutions, de ses valeurs et de la place qui est la sienne dans le concert des nations.

L'orientation ainsi amorcée dans la conception et la mise en œuvre d'une nouvelle diplomatie culturelle a franchi un palier qualitatif encore plus déterminant avec la Lettre Royale adressée à la conférence des Ambassadeurs, le 30 août 2013 et fixant les objectifs à atteindre : " il s'agit, affirme le Souverain, de renforcer la performance de la diplomatie nationale et, partant, de conforter la position du Royaume en tant que membre agissant et responsable de la communauté internationale".

Selon la Lettre Royale, la diplomatie culturelle devait se concrétiser notamment par la création à l'étranger de Maisons du Maroc (effectivement mises en place à Montréal et Amsterdam) et de centres culturels ainsi que par l'intensification des activités artistiques, l'organisation de foires et d'expositions, et, de manière générale, la mise en valeur de la civilisation et de la culture du Maroc.

Depuis quelques années, le Maroc redéfinit son rôle régional et international, notamment à travers sa politique africaine par les visites africaines de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI qui interviennent dans la dynamisation des rapports économiques et culturels avec les pays concernés avec cet atout majeur (l'autorité symbolique et spirituelle de l'islam marocain).

Dans le même ordre d'idées, le Forum de Crans Montana⁹ s'est tenu à Dakhla entre le 12 et le 14 mars 2015, sous le thème de "l'Afrique, la coopération régionale et la coopération Sud-Sud". En acceptant d'intervenir dans ce colloque, des personnalités politiques et des diplomates internationaux ont reconnu de facto la marocanité de Dakhla et donc la marocanité du Sahara.

Les expressions artistiques et culturelles du Maroc ont voyagé à travers le monde, d'une part associés à d'autres activités de promotion économique ou touristique et d'autre part, des événements autonomes et spécifiques sont promus par des acteurs publics et privés ou bien par la société civile.

Dans le premier volet, plusieurs institutions et départements étatiques ont contribué à la promotion de notre culture :

- Le Ministère chargé de l'Artisanat, à travers la maison de l'artisan, qui perpétue et rénove la tradition et le savoir-faire de nos maitres artisans.
- Le Ministère du Tourisme à travers l'Office national marocain du tourisme, qui axe l'effort de promotion et de conquête des marchés émetteurs sur la beauté du pays, sa diversité culturelle et les valeurs d'hospitalité qui lui sont reconnues.

- Le Ministère de la Communication qui participe au suivi des medias internationaux, à la gestion de l'image du Maroc et à la défense de sa réputation.
- Le Centre Cinématographique Marocain qui en plus de sa fonction d'aide à la production et à la diffusion du film marocain et en plus des autorisations de tournage pour les films étrangers, participe dans de nombreux festivals internationaux. C'est l'occasion également d'évoquer l'importance que joue le Festival International du Film de Marrakech qui est devenu un rendez important dans l'agenda des festivals internationaux. Il en est de même de quelques autres festivals qui invitent des artistes et des producteurs de plusieurs aires géographiques. Par exemples : le festival du cinéma africain à Khouribga, le festival du film méditerranéen à Tétouan et le festival du film de la femme à Salé.
- Depuis une vingtaine d'années, le Maroc a acquis une compétence et un savoir-faire indéniables pour l'organisation de grands festivals de musique : Mawazine rythmes du Monde à Rabat, Festival des Musiques Sacrées de Fès, Timitar à Agadir, Festival des Gnawa à Essaouira, et bien avant ces événements, le Moussem d'Açila. Ces événements annuels n'ont rien à envier à la série des grands festivals européens et américains. Ils sont devenus notre fenêtre sur le monde, et la fenêtre du monde sur nous.

Mentionnons également l'effort fait par les instances qui s'occupent de notre communauté à l'Etranger :

- Le Ministère chargé des Marocains Résidant à l'Etranger et des Affaires de l'Immigration qui organise des activités culturelles au profit de notre communauté à l'exemple en Mars 2015, des journées marocaines dans trois villes de la république allemande (Berlin, Francfort et Düsseldorf).
- La Fondation Hassan II pour les ressortissants Marocains à l'étranger qui avait pris en charge plusieurs activités culturelles et en premier lieu l'enseignement de l'arabe aux nouvelles générations et qui, il y a quelques mois, a construit un site complet sur le Maroc (E-taqafa.ma) offrant des renseignements et données sur son histoire, sa géographie, ses institutions et sa culture.
- Le Conseil de la Communauté Marocaine à l'Etranger qui a engagé de nombreuses études et participé à des événements culturels à l'extérieur du Maroc (conférences, débat, forums, expositions...), soutenu des événements marocains à l'étranger et des événements à l'intérieur du Maroc ayant un rapport avec l'émigration, publié des livres et des études sur de nombreux aspects de l'émigration marocaine (histoire, sport, expressions artistiques, littérature).

Même si l'essentiel de l'activité des instances chargées de l'immigration ont jusqu'à présent un caractère communautaire, il est possible d'y voir également une préparation, à travers les Marocains du Monde, de relais intéressants pour la diplomatie culturelle.

Sur un tout autre registre, l'action du Ministère des Affaires Islamiques est déterminante aussi bien dans nos relations avec les pays subsahariens, mais aussi dans la mesure où la compétence marocaine, en ce qui concerne la diffusion d'un Islam modéré et la gestion du champ religieux, fait aujourd'hui valeur d'exemple. La culture dans sa dimension spirituelle transcende les frontières et établie des relations fortes au sein de la communauté musulmane.

Toutefois, on peut considérer que la compétitivité de notre culture et son efficacité en tant qu'instrument diplomatique, passe avant tout par le renforcement du tissu culturel interne. Nous assistons ces dernières années à une série de mesures au profit de la culture dont nous citerons deux exemples seulement :

- L'institution par le Ministère de la Culture d'un programme de subventions annuelles visant le financement des projets de production et de diffusion du livre, des arts plastiques, du théâtre, de la musique et de la chorégraphie. Cela concerne aussi bien les projets de création que l'organisation d'événements, que la participation à des festivals et événements internationaux. C'est une action qui mobilise pour chaque année 42 millions de dirhams, soit 10 millions de dirhams pour chacun des quatre domaines (livre, arts plastiques et visuels, théâtre, musique et chorégraphie) et 2 millions de dirhams sous forme de subventions aux associations culturelles.
- Le soutien apporté par le Ministère de la Culture à l'événement "Visa for Music" dont la deuxième édition s'est tenue entre le 11 et le 14 novembre 2015, est justifié par le fait que de nombreux producteurs, artistes, directeurs de festivals et représentant de la presse se donnent rendez-vous à Rabat. Faisant de cette ville la capitale mondiale de l'événementiel musical.

Les activités des ambassades du Maroc sont également à souligner. Celles-ci facilitent le rapport avec les institutions du pays d'accueil quand elles n'organisent pas elles-mêmes toute une série d'actions culturelles (à titre d'exemple, en annexe 3, les expériences menées respectivement par l'Ambassade du Maroc à Londres et par l'Ambassade du Maroc à Paris).

C'est à Paris également que la Fondation de la Maison du Maroc a commencé depuis cinq ans environ, au terme de la modernisation de ses locaux et de la restructuration en profondeur de ses modalités de fonctionnement et d'accueil (y compris d'étudiants et de chercheurs étrangers), a joué un rôle important de vecteur de l'influence culturelle du Royaume. Outre une bibliothèque mettant à la disposition des chercheurs des ouvrages et des périodiques, elle organise en effet des conférences, des expositions, des projections de films...

Le cycle de conférences programmées dans le cadre des "*Mardis de la FMDM*" (en coordination avec "*les Mercredis de l'Ambassade*" lancés par l'Ambassadeur attire un public nombreux intéressé par les communications et débats animés par de grands spécialistes (dont des ministres ou anciens ministres marocains) des questions politiques, économiques, sociologiques et culturelles en rapport avec l'histoire du Maroc et ses préoccupations actuelles et des thèmes universaux auxquels sont associés des personnalités de renom de la culture contemporaine.

La mission de la Maison du Maroc a été définie comme suit : "servir de lieu d'hébergement, de rencontre et d'échanges entre étudiants, doctorants, chercheurs, professeurs, visiteurs et artistes". Elle est une plateforme d'échanges et de rayonnement scientifique et culturel. La Fondation possède les outils nécessaires pour accueillir des congrès, des expositions, des colloques ainsi que des manifestations à caractère culturel scientifique et artistique.

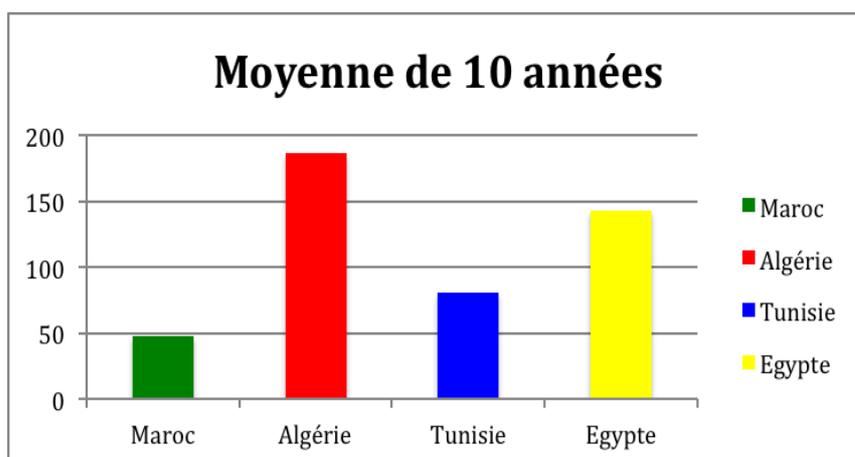
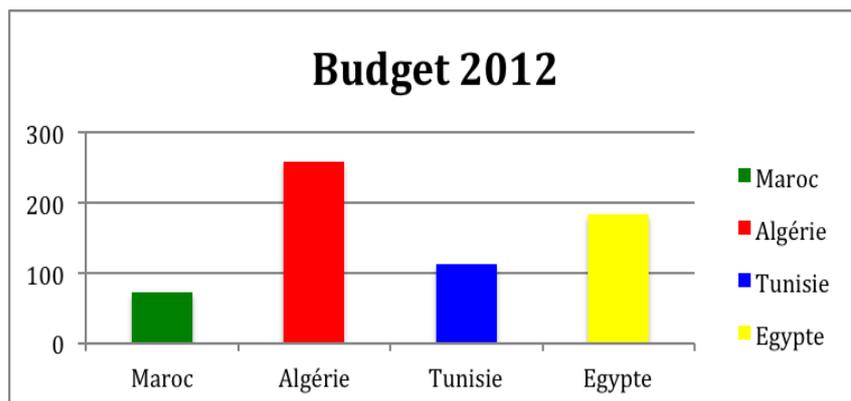
Enfin, s'appuyant sur les affinités professionnelles ou associatives avec leurs vis à vis dans les pays d'accueil, les ONGs marocaines et la société civile en général ont un apport non négligeable au tissage des conditions de dialogue et de respect et de compréhension mutuelle des peuples.

3. LA PREMIERE EVALUATION DES ACQUIS

Chacun des acteurs précités contribue dans son domaine propre à la diplomatie culturelle en faisant connaître le Maroc, ses institutions, les réformes réalisées et en cours, les valeurs du pays, ses acquis et ses avancées dans différents domaines concernant, en outre, la diversité culturelle et les options politiques et universelles fondamentales.

Le Maroc pourrait améliorer son image dans le monde et de l'Occident en particulier, à travers ses atouts actuels (stabilité politique, modération en matière religieuse, implication dans les efforts de paix dans le monde et dans le respect de la légalité internationale, image améliorée du tourisme marocain...). Cette image s'améliore vis à vis de l'Afrique subsaharienne (politique suivie à l'égard des émigrés subsahariens). Ceux-ci considéraient le Maroc, à leur départ de chez eux, comme un espace de simple transit sur le chemin de l'Europe, mais finissaient pour bon nombre d'entre eux par y résider.

Mais la diplomatie culturelle du Maroc reste confrontée à des moyens humains et financiers restant bien en deçà des objectifs que requièrent les besoins et la stratégie du pays en la matière. Une étude comparative des budgets de la culture en Afrique du Nord montre que le rang occupé par le Maroc est loin de correspondre à ses ambitions¹⁰. Le tableau suivant nous permet de dégager de cette étude les principaux indicateurs (le budget de 2012, le pourcentage du budget général de l'Etat, la moyenne des 10 dernières années et le pourcentage correspondant du BGE) en milliers dollars :



Pays	Budget 2012	% du BGE	Moyenne de 10 années	% du BGE en 10 ans
Maroc	71,7	0,23%	47,7	0,2
Algérie	258,9	0,53%	186,17	0,72
Tunisie	112,2	0,71%	80,19	0,79
Egypte	183,6	0,21%	142,7	0,27

Le budget du Ministère de la culture s'approche sans l'atteindre de la proportion de 0,3% du budget général de l'Etat. Entre 2003 et 2012, le budget général de l'Etat a progressé de 60% alors que le budget de la culture a progressé de 43%.

Tout aussi significative, si les statistiques existent, serait la proportion du Ministère de la Culture réservée à son action extérieure, nous savons que celle-ci tourne autour d'une moyenne de 1 million de dirhams par an. La morasse du Budget de 2012 distingue exceptionnellement entre le budget de la coopération (1 million de dirhams) et celui de la participation à des festivals et événements internationaux (4 millions de dirhams). Il est vrai aussi qu'en cas de nécessité politique, des montants additionnels peuvent être "virés", à l'action culturelle externe, à partir d'une autre ligne budgétaire.

Ce sont des données indicatives qui n'incluent pas, bien sûr, les dépenses des autres départements et institutions tournées vers l'action culturelle externe :

- La quasi absence de synergie entre les acteurs, et la dispersion de leurs actions ; on peut énumérer au moins une vingtaine d'acteurs qui se réclament de la diplomatie culturelle. Chacun travaille en se focalisant sur sa mission propre, abstraction faite de la mission des autres, même quand une même activité les réunit dans le temps et dans l'espace.
- Une connaissance relativement limitée des interlocuteurs alors que c'est à ce niveau que se situe l'une des conditions sine qua non de la diplomatie tant classique que, a fortiori, culturelle; cette connaissance en profondeur de "l'autre", de son histoire, de sa culture et des représentations qu'il se fait du monde et des autres peuples étant l'un des moyens de progresser dans la compréhension mutuelle, de s'ouvrir sur des cultures différentes et d'être partie prenante dans l'universalité. C'est d'ailleurs dans cet esprit que l'UNESCO et d'autres instances plaident constamment pour la diversité culturelle et le dialogue interculturel.
- La faible prise en compte de la mondialisation et du développement des technologies de l'information qui en est l'un des puissants vecteurs. De fait, l'influence de l'opinion publique, via les médias, la société civile, et les représentations parlementaires, dans la définition de la politique étrangère est devenue de plus en plus forte dans de nombreux pays démocratiques.
- La prédominance de la vision communautaire axée sur les besoins et les attentes des ressortissants marocains à l'étranger alors qu'il s'agit surtout de s'adresser à "l'autre", tout en impliquant ces ressortissants dans l'effort de diplomatie culturelle.
- La faible intégration dans cet effort des potentialités et des élites marocaines précisément résidant à l'étranger.
- La faible intégration des artistes et intellectuels marocains dans la démarche globale que requiert la diplomatie culturelle.

- La prédominance de la conception "folklorisante" dans la présentation du patrimoine marocain, alors que s'imposent dans le contexte d'aujourd'hui une relecture moderne de ce patrimoine et l'élaboration de modalités nouvelles d'accroissement de son attractivité et de sa mise en évidence.
- Les nombreux obstacles auxquels se heurte la diffusion du produit culturel marocain (films, livres, musique et autres). Il s'agit notamment des frais d'exportation et de l'énorme déficit en termes de traduction des œuvres marocaines en langues étrangères.

Chacun des éléments de ce constat requiert, dans le cadre d'une vision d'ensemble et d'une approche globale, un examen approfondi par des gens du métier et des experts. Leur "audit" serait suivi de recommandations permettant le dépassement des "blocages" relevés et l'exploitation systématique des potentialités existantes ou restant à explorer.

4. LES PRINCIPAUX ATOUTS CULTURELS DU MAROC

Le Maroc est culturellement riche de par son histoire et la diversité de son peuplement. Cet état de fait découle, dans une large mesure, de sa position géographique, de son histoire et des flux migratoires qui l'ont ponctuée à travers les siècles. Situé à l'extrémité nord-ouest du continent africain, baigné par les eaux de l'Atlantique et de la Méditerranée sur lesquels il s'ouvre par des milliers de kilomètres de côtes, et séparé de l'Europe par un mince détroit (Gibraltar) portant précisément le nom de l'une des grandes figures de l'histoire du pays, Tarik ibn Ziyad, le pays a été de tout temps une zone de passage et un carrefour où se sont entrecroisés et brassés des apports provenant d'Afrique, du Moyen-Orient, d'Europe et d'autres horizons.

Dans la diversité ethnoculturelle de son peuplement et de ses populations sont partie prenante les Imazighen (eux-mêmes subdivisés en Sanhaja, Masmouda, Zénètes), les Noirs et les Haratine-s (d'origine sub-saharienne), les Juifs (autochtones dits Tochabim, Expulsés d'Espagne et du Portugal en 1492 et appelés Méghorashim, et les Marranes-Juifs convertis au catholicisme dans la péninsule ibérique et réfugiés au Maroc pour pratiquer ouvertement la religion de leurs ancêtres, les Arabes (Beni Hilal, Maâqil), les Andalous (ayant fui l'Espagne après la chute de Grenade en 1492), les Morisques (expulsés d'Espagne en 1609), les Beldiyyines (Musulmans d'ascendance juive), les Oulouj (descendants de captifs chrétiens convertis à l'Islam) ainsi que des éléments issus, à des degrés divers, de brassages entre les uns et les autres. A ces groupes, il convient d'ajouter les nombreux émigrés algériens établis dans le pays avant le XIXème siècle et les réfugiés qui s'y sont installés après la prise d'Alger par les Français (1830) et se sont fondus dans la population marocaine.

Le capital humain représente la principale richesse du pays. Il est au cœur de son histoire, de son présent et de son avenir. Au nombre de 35 millions, dont une importante proportion de jeunes, ce sont, à l'évidence, les Marocains qui représentent les principales forces de production du pays, de préservation de ses traditions, de façonnement de sa culture et de modulation ou d'assimilation (dans le sens d'intégration ou de rejet) des influences reçues du monde extérieur. C'est parmi eux que se situent des créateurs dont l'ingéniosité et le savoir-faire touchent tous les domaines.

De ce capital font partie les 5 millions de nationaux ou binationaux résidant à l'étranger, en Europe occidentale, au Canada, aux Etats-Unis et ailleurs dans le monde. En Europe et en Amérique du Nord, où ils sont les plus nombreux, c'est à leur niveau, principalement celui des deuxième et troisième générations, voire quatrième, que s'ouvrent des possibilités de mise en place systématique de points d'appui et de relais, à des degrés divers, de la diplomatie culturelle, voire de lobbying plus direct auprès des décideurs des pays d'accueil.

Cette richesse se manifeste aussi bien dans le registre matériel que dans celui du patrimoine immatériel et intangible. Elle comprend notamment :

- les sites, monuments et patrimoine bâti : legs du passé préhistorique (i.e. gravures rupestres de l'Atlas et de régions présahariennes et sahariennes ; cavernes de Sidi Abderrahmane près de Casablanca), antique (avec des vestiges archéologiques et des monuments laissés par les Phéniciens et les Romains), médiéval, moderne et réalisations de l'époque contemporaine. Le spectre inclut des paysages naturels, des sites archéologiques, des monuments des périodes postérieures à l'islamisation du pays, de la phase du protectorat en zones française, espagnole et internationale et de la période qui commence en 1956.
- l'artisanat et le savoir-faire des métiers traditionnels dont la préservation et l'adaptation à des techniques modernes est manifeste dans diverses réalisations architecturales anciennes et plus récentes tels la Mosquée Qarawiyyine à Fès, la Koutoubiya de Marrakech, la Porte des Oudaïas à Rabat, la médersa Bouananya à Fès, Bab Mansour à Meknès (provisoirement reconstituée à l'identique Place la Concorde à Paris au moment du *Temps du Maroc en France*, 1998-1999) ou, au XXème, la Mosquée Hassan II à Casablanca.
- les expressions artistiques et la tradition orale (musique, danse, contes proverbes et adages, théâtre, arts plastiques...).

- la littérature : Dans son acception moderne (romans, nouvelles, essais...), la littérature est un genre relativement nouveau au Maroc même si le pays a inspiré depuis fort longtemps déjà des écrivains étrangers dont certains étaient particulièrement prolifiques. Outre Alexandre Dumas dont *Le Véloce* évoque Tanger, s'imposent en la matière les frères Jean et Jacques Tharaud avec leur trilogie (*Rabat ou les heures marocaine*, *Fez ou les bourgeois de l'Islam* et *Marrakech et les seigneurs de l'Atlas*) et l'hommage appuyé qu'ils rendent dans leurs livres à leur hôte, le Maréchal Lyautey.

Ce Résident-Général était un visionnaire ayant compris très tôt l'intérêt d'une démarche qui correspond avant la lettre à la diplomatie culturelle. Il chercha à influencer par ce biais les cercles parisiens qui comptent au niveau du gouvernement, du parlement et de la presse. C'est ce qu'il fit également en direction des Etats-Unis en invitant au Maroc en 1917 une écrivaine américaine de renom, Elisabeth Wharton, laquelle publiait des articles dans divers grands journaux de New York. Son compatriote Mark Twain l'avait précédée à Tanger en 1867 en qualité de correspondant du *Daily Alta California* de San Francisco. Un autre Américain, plus tardif, Paul Bowles, auteur d'*Un thé au Sahara*, a activement contribué à la diffusion de l'image du Maroc aux Etats-Unis et à l'intérêt porté par des intellectuels américains à ce pays. Il y a fait venir d'ailleurs quelques-uns de ses pairs, notamment Tennessee William. C'est en outre lui qui a fait connaître, à ses débuts, Mohamed Choukri et son *Pain nu*.

Depuis le début des années 1950, le roman marocain d'expression européenne s'est manifesté, à travers une accumulation continue en la matière. Certains romans s'imposent non seulement au Maroc mais aussi à l'étranger. Il en est ainsi des romans d'Ahmed Sefrioui, Driss Chraïbi, Mohamed Khaireddine, Tahar Benjelloun, Fouad Laroui, Abdelhak Serhane, Youssef Alami... Leur apport est d'autant plus important qu'ils sont traduits dans plusieurs langues étrangères et insérés dans les cours de littérature française dans un certain nombre de pays. Ce fait est valable aussi pour les auteurs de romans en arabe traduits dans d'autres langues.

- L'art culinaire avec ses versions nationales (i.e. couscous, tagine...) et régionales ou locales (diverses selon les modes de préparation, les ingrédients, les façons de les accommoder et de les servir...).
- L'art contemporain : peinture, sculpture, design, arts visuels et graphiques, danse contemporaine, arts urbains; le Musée Mohammed VI à Rabat étant le symbole de ces arts et l'impulsion qui leur est donnée depuis quelques années.

Cette richesse culturelle ne se déploie pas d'une manière efficace, par manque de visibilité et souvent par absence de synergie entre les acteurs et leurs relais de financement et de diffusion. Elle est de surcroît, à part de rares opérations isolées, largement ignorée par la diplomatie marocaine.

De nombreux écrits relatent la richesse du patrimoine culturel marocain à compter des écrits orientalistes et ceux de la période coloniale¹¹ et plus près de nous de nombreuses études universitaires européennes et américaines s'intéressent à notre patrimoine culturel souvent sous l'éclairage anthropologique¹².

Cependant depuis l'indépendance en 1956, nous assistons à un mouvement de réappropriation par des Marocains de la recherche sur les différents aspects de la culture marocaine dans ses aspects patrimoniaux d'abord, ensuite en s'intéressant aux expressions artistiques modernes (peinture, musique, théâtre, cinéma)¹³. Ces expressions artistiques s'articulent notamment, autour de quatre principaux volets :

- les arts plastiques (peinture, sculpture et arts visuels) mais c'est dans le sous-domaine de la peinture que les artistes marocains ont excellé en s'inscrivant dès les années 1960 dans la mouvance de l'art abstrait ; la diversité des styles n'a pas cessé depuis lors d'étonner les critiques occidentaux et les galeristes. Les autres parties de ce domaine vont trouver leur voie avec le développement à partir de la décennie 1980 de l'art contemporain¹⁴.
- la musique est peut-être l'art qui a pu facilement voyager à cause de la spécificité historique des rythmes, mélodies et genres musicaux et chorégraphiques. La musique traditionnelle marocaine continue d'avoir sa place dans des manifestations internationales, d'autant plus que de nombreux musiciens jazzmen et contemporains ont pris l'habitude de fusionner notre musique avec la leur. Il faut dire aussi que nos grands festivals à Rabat, Fès, Casablanca, Tanger, Agadir ou Essaouira, ont favorisé cette ouverture.
- le théâtre marocain, malgré l'énorme développement de ces dernières années, est resté cantonné pour l'essentiel dans l'espace maghrébin et arabe, ou tout au mieux, il a servi à la rencontre avec la communauté marocaine en Europe.
- le cinéma marocain est arrivé à s'assurer la deuxième place en Afrique en termes de nombre de films produits annuellement et ce, grâce au fond d'aide institué auprès du Centre Cinématographique Marocain et à une génération talentueuse d'acteurs et de metteurs en scène. Comme le théâtre, le cinéma marocain s'impose sur la scène arabe mais n'arrive pas encore à faire de même en Europe. La présence sur notre territoire de plusieurs festivals et notamment du festival de Marrakech, peut participer à la promotion internationale de nos films.

Ainsi que cela a été mentionné supra, la littérature représente potentiellement un excellent vecteur en matière de diplomatie culturelle. Fort significative est à cet égard "la réception" que les médias tant nationaux qu'étrangers réservent aux best-sellers que publient des écrivains marocains. S'y ajoute dans le domaine des sciences humaines, l'audience d'un historien comme Abdallah Laroui ou celle des philosophes Mohamed Abed el Jabri et Abdou Filali Ansari, lesquels qui comptent parmi les principaux penseurs du monde arabe contemporain. En matière de sociologie et d'anthropologie, il convient de mentionner Abdallah Hammoudi et, avant lui, Mohamed Guessous et Paul Pascon.

L'art contemporain marocain n'occupe qu'une part minimale dans les arts plastiques du pays. Il n'en est pas moins actuellement en plein essor. Depuis les années 1990-2000, un certain nombre de villes se sont dotées d'institutions qui participent à sa diffusion. Il en est ainsi de *L'appartement 22* à Rabat et son antenne médiatique *Radio appartement 22* (ou R22), de la cinémathèque de Tanger, l'atelier de la Source du Lion à Casablanca, la résidence et le centre Dar Al-Ma'mûn, la foire d'Art de Marrakech et la Biennale de Marrakech. A ce processus contribuent aussi, dans une certaine mesure les galeries d'art telles que Villa Delaporte, l'Atelier 21, la Galerie Matisse et la Galerie FJ.

L'impulsion vient aussi du marché international d'art contemporain. En témoignent des expositions telles que "*Africa Remix* " tenue en 2004, *Manifesta 8* en 2008 et "*Uneven Geography*" en 2010. Celles-ci ambitionnent de donner une vision globale de cet art. Elles ont accueilli des artistes marocains. C'est ce que font aussi de grandes expositions régionales comme la Biennale de Dakar, qui se tient tous les 2 ans au Sénégal et se propose de mettre en valeur l'art contemporain africain. Des artistes marocains y prennent part.

Malgré la sous-représentation des artistes locaux dans le marché global, il y a de plus en plus d'artistes contemporains marocains exerçant au Maroc ou ailleurs. Des artistes marocains ou ayant des origines marocaines comme Touhami Ennadre et Mounir Fatmi bénéficient d'une notoriété importante dans le marché de l'art contemporain.

Outre les vecteurs classiques du rayonnement culturel du Maroc à l'étranger, la société civile s'est imposée au cours de ces dernières années par son sens de l'initiative, son dynamisme, et la multiplication de ses contacts et de ses partenariats avec des associations similaires étrangères ainsi que par son insertion dans des réseaux à vocation internationale. Il en est ainsi, à titre d'exemple, de la place qu'ont prise diverses associations dans les programmes et les activités de la Fondation euro-méditerranéenne Anna Lindh dont le bilan 2005-2015 fait état de l'implication au Maroc de 227 organisations de la société civile dans son réseau marocain – avec 60 d'entre elles comme leaders ou partenaires dans des projets interculturels transnationaux.



Deuxième partie :

Le Maroc dans la compétition culturelle mondiale : Comment apprendre des meilleures pratiques en matière de diplomatie culturelle

Dans cette deuxième partie, nous allons nous intéresser au positionnement international du Maroc, à l'examen de quelques expériences représentatives de la diplomatie culturelle, avant d'en tirer les enseignements nécessaires à l'élaboration d'un modèle rénové de la diplomatie culturelle marocaine.

1. LE POSITIONNEMENT INTERNATIONAL DU MAROC

Le Maroc est un pays qui aspire à l'émergence économique. Ses efforts sur le positionnement dans cette voie depuis le début du 3^{ème} millénaire. Il est évident que la position d'un pays sur la scène internationale est fonction de sa puissance économique, sachant que cette position doit beaucoup à sa réputation et à la force de sa culture.

Selon le Fonds Monétaire International (FMI) "L'économie marocaine se porte mieux, grâce aux nets progrès des réformes, mais il faut poursuivre les efforts afin de préserver les acquis et de promouvoir une croissance plus forte et inclusive"¹⁵. C'est ce qui ressort d'un entretien accordé au *Bulletin du FMI* par le chef de mission du FMI pour le Maroc, Jean-François Dauphin, qui explique aussi que "*malgré les progrès accomplis, l'économie reste cependant exposée à des risques considérables qui exigent une mise en œuvre résolue des réformes*".

Les risques encourus par le Maroc sont liés en grande partie à :

- la longue période prolongée de croissance lente en Europe - le principal partenaire commercial du Maroc- ce qui se traduit par une baisse des exportations, des investissements directs étrangers, du tourisme et des envois de fonds de l'étranger.
- une nouvelle flambée de cours de pétrole, imputable aux tensions géopolitiques au Moyen-Orient ou au bras de fer entre la Russie et l'Ukraine pourrait aussi alourdir la facture.
- la volatilité des marchés financiers mondiaux aurait aussi un impact négatif sur l'économie.
- le faible appui social aux réformes.

Pour le responsable du Fonds Monétaire International, il est nécessaire pour le Maroc de poursuivre les efforts afin :

- de réduire encore le déficit budgétaire pour résorber une part importante de la dette publique.
- d'engager la réforme des retraites qui devient de plus en plus urgente.

- de renforcer la compétitivité de l'économie en améliorant davantage le climat des affaires, en favorisant l'accès des ménages et des PME au crédit, en améliorant la gouvernance et la transparence et en investissant dans les infrastructures et l'éducation.
- d'assouplir le régime de change afin d'aider l'économie à mieux absorber les chocs et à promouvoir la diversification des flux économiques et financiers.
- de veiller à ce que le fonctionnement du marché du travail favorise la création d'emplois dans le secteur privé.

Deux autres indices peuvent nous éclairer sur la compétitivité du Maroc dans le contexte de la mondialisation. Il s'agit de l'indice de présence globale et de l'indice de compétitivité mondiale. Selon le premier indice géré par l'Institut Royal Elcano à Madrid, la présence globale d'un pays mesure à son degré d'implication dans la mondialisation. C'est un indice synthétique qui ordonne, agrège les projections externes des différents pays. L'indice de présence globale est divisé en trois dimensions : économie, défense et soft présence.

Naturellement selon cet indice les USA (champions de la mondialisation) occupent la première place avec 1099,6 points suivis du Royaume Uni et de l'Allemagne. Le Maroc occupe la 63^{ème} place. Le tableau suivant nous indique le rang et le score de quelques pays, notamment, ceux choisis infra pour le benchmark sélectif (en gras).

Rang	Pays	Score
1	USA	1099,6
3	Allemagne	400,5
5	France	321,3
..
11	Espagne	169,00
16	Inde	130,6
24	Turquie	74,7
53	Egypte	24,3
63	Maroc	14,1

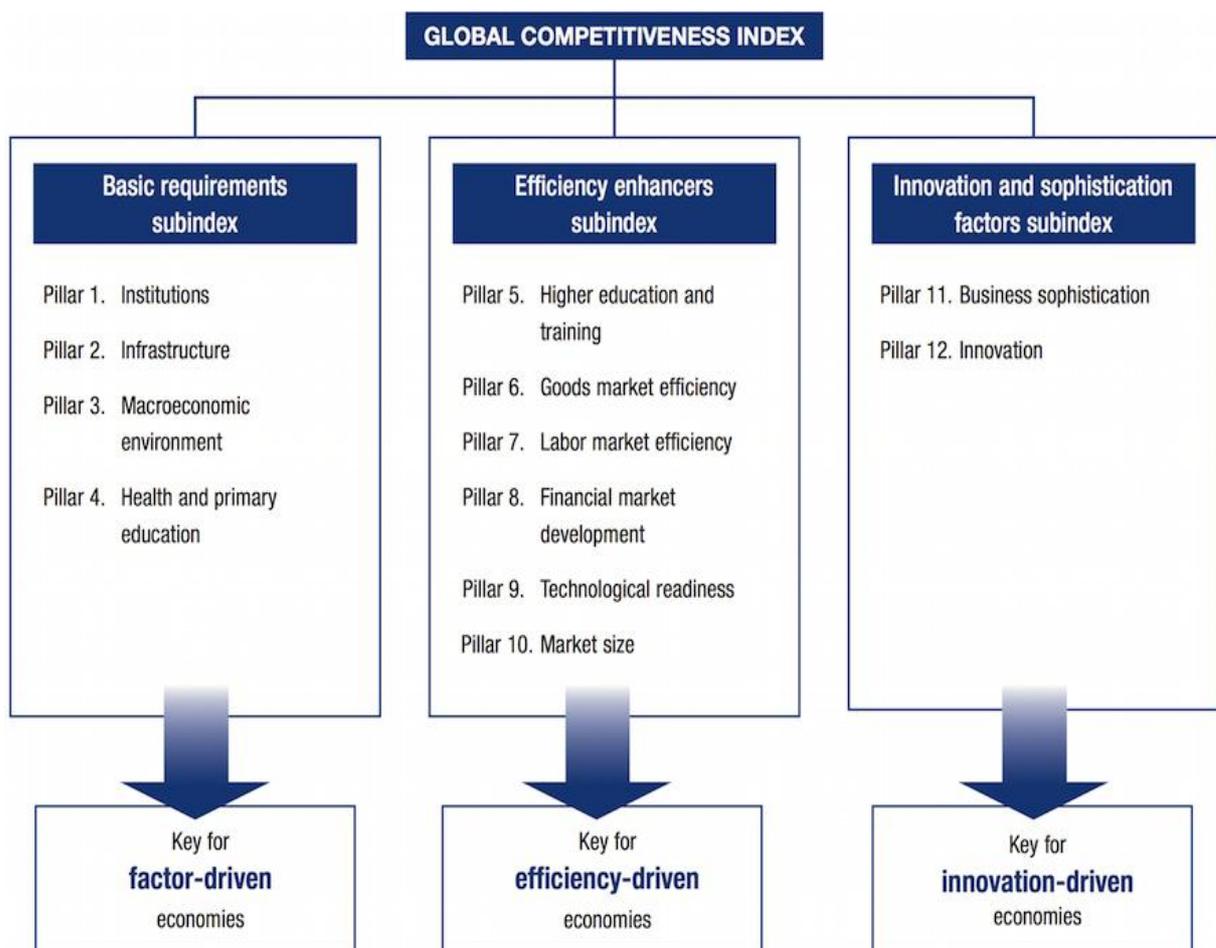
Rang	Pays	Score
2	UK	404,9
4	Chine	363,5
..
..
..
..
..
..
..

C'est dire que l'implication du Maroc dans la mondialisation est relativement basse malgré qu'il ait signé un accord d'association avec l'union européenne et un accord de libre-échange avec les USA. Il faut reconnaître aussi que le Maroc cherche justement à diversifier ses marchés et ses partenaires commerciaux hors de ces deux conventions.

Le second indice est celui de la compétitivité mondiale (*Global Competitiveness Index* ou CGI). Il a été élaboré par le Forum Economique Mondial pour analyser les performances macroéconomiques des pays. Il mesure "l'ensemble des institutions politiques et des facteurs qui influent sur le niveau de la productivité". Selon cet indice le Maroc a été classé à la 72^{ème} place en 2014 (il était 75^{ème} en 2011). Les 10 premiers dans ce classement sont : la Suisse, Singapour, les USA, la Finlande, l'Allemagne, le Japon, Hong kong, les Pays-Bas, le Royaume Uni et la Suède.

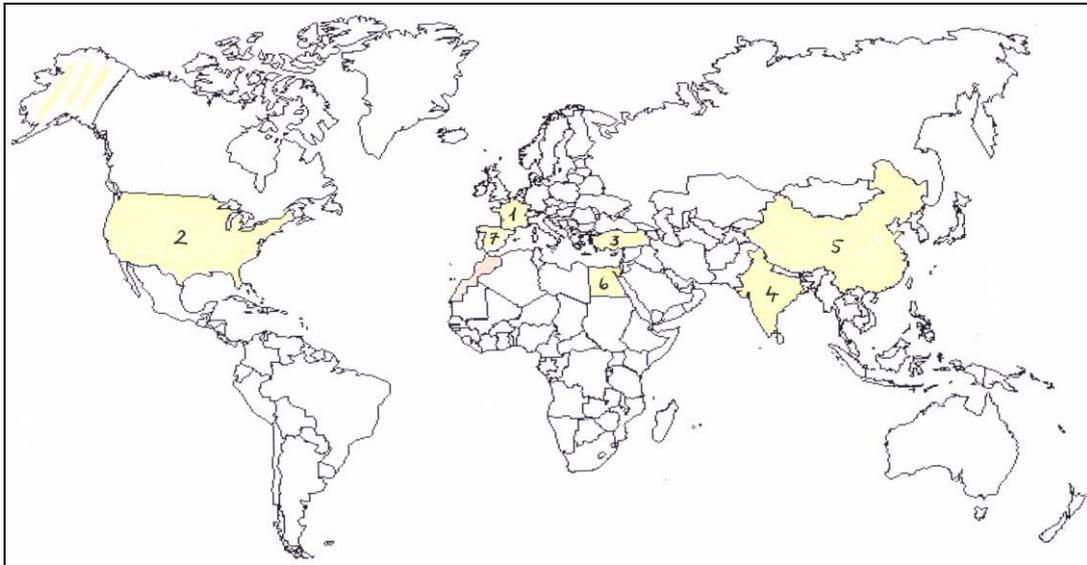
Pour les pays qui nous intéresseront dans le benchmark l'ordre est le suivant : la France (23°), la Chine (28°), l'Espagne (35°), la Turquie (45°), le Brésil (57°) et l'Egypte (119°). Le Maroc lui étant classé (72°).

Les différents aspects de cet indice sont saisis à travers 12 piliers concernant aussi bien les institutions que les politiques et facteurs déterminant le niveau de productivité. Les 12 piliers sont représentés dans le diagramme ci-dessous :



2. QUELQUES EXPERIENCES DE DIPLOMATIE CULTURELLE

Nous examinerons la diplomatie culturelle telle qu'elle a été menée dans sept pays, choisis dans quatre continents et selon leurs spécificités culturelles et linguistiques : en Europe (la France et l'Espagne) ; en Amérique (les USA) ; en Asie (la Turquie, l'Inde et la Chine) et en Afrique (l'Egypte).



1. France ; 2. USA ; 3. Turquie ; 4. Inde ; 5. Chine ; 6. Egypte ; 7. Espagne.

2.1. Le modèle français

2.1.1. Spécificité et enjeux

La France a intégré systématiquement l'action culturelle dans sa politique étrangère mettant en œuvre un encadrement politique, un soutien financier considérable et des instruments administratifs exceptionnels. La France a une tradition de diplomatie culturelle qui remonte à plusieurs siècles. Elle s'est spécialement activée sous la III^e République qui a vu la constitution de l'Alliance française, et l'ouverture du premier centre culturel français à l'étranger, et l'action des institutions des œuvres laïques. La diplomatie culturelle française est marquée par ce dualisme (un dispositif étatique à côté d'un dispositif associatif avec des écoles non étatiques).

Le modèle français reste dominé par la gestion directe de la diplomatie culturelle par l'Etat français. Le réseau culturel français par exemple est le seul, au regard de son ampleur à être directement géré par les Affaires étrangères. Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Allemagne qui possèdent des réseaux de taille équivalente préfèrent utiliser la formule d'organismes non gouvernementaux à très forte autonomie : United States International Agency (USAID), British Council et Goethe Institut.

Toutefois le soft power français dépasse rarement le trio composé de la gastronomie, de l'industrie du luxe et de la culture, pourtant il y a d'autres créneaux, comme l'industrie de pointe et la recherche technologique, où la performance française est visible et qui peuvent continuer à servir la France comme une grande nation de la culture de la science et de la technologie.

La France fait également figure d'emblème dans le combat pour la préservation de la diversité culturelle, notamment en défendant l'exception culturelle face à la position américaine qui considère comme marchandises les produits culturels. La France essaie de faire adhérer à ce combat, les autres pays, au sein des instances internationales comme l'UNESCO et l'Organisation Mondiale du Commerce.

La diplomatie culturelle française est également très active dans la recherche de l'alliance avec d'autres groupements linguistiques qui, comme la francophonie, essayent de limiter l'influence de la culture anglaise

2.1.2. Acteurs et mécanismes institutionnels

Le Ministère des affaires étrangères conduit son action culturelle dans le monde par l'intermédiaire de conseillers culturels qui sont souvent des universitaires. Leur nomination auprès des ambassades est soumise à la décision d'une commission interministérielle comprenant le Ministère des Affaires Etrangères, le Ministère de la Culture et de la Communication, le Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur et le Ministère de l'Intérieur.

La diplomatie culturelle française prend appui :

- d'abord sur la promotion de la langue et sur l'action de l'Organisation Internationale de la Francophonie.
- la promotion des contenus.
- la promotion du modèle de gouvernance.
- les médias français et notamment après les années 80, la création de TV5 puis de France 24.
- l'entretien de relations avec les alumni.

L'Etat français qui continue d'investir dans ce domaine 1 milliard d'euros chaque année, conserve au Ministère des Affaires Etrangères et du développement international, la tutelle de la diplomatie culturelle; l'Institut Français à Paris n'a avec les instituts de même nom à l'étranger qu'une relation fonctionnelle et non organique

Les plus grandes ambassades de France dans le monde sont toutes dotées d'un service de coopération et d'action culturelle. Dans les postes d'importance moindre, la fonction de conseiller culturel est remplie par un membre du personnel ayant d'autres fonctions principales.

Les services de coopération et d'action culturelle s'occupent souvent de l'appui à la formation universitaire et de recherche, du soutien à l'enseignement du français, du développement de la coopération culturelle et artistique, mais aussi parfois leur activité peut déborder sur le domaine des politiques publiques. Ce qui fait de ce service un référent naturel pour les responsables de la politique culturelle et éducative du pays hôte.

Dans le domaine des échanges artistiques, la France a créé dès 1934, l'Association Française d'Action Culturelle, opérateur délégué du Ministère des Affaires Etrangères et du Ministère de la Culture pour les échanges culturels internationaux et l'aide au développement, dans les domaines des arts de la scène, des arts visuels, de l'architecture, du patrimoine, des arts appliqués et de l'ingénierie culturelle.

Dans le dispositif d'ensemble, l'Organisation Internationale de la Francophonie occupe une place de choix. Elle est d'autant plus importante qu'elle ne mobilise pas seulement les Français mais s'assure aussi le concours d'un ensemble de francophones et de francophiles qui opèrent aux quatre coins du monde. Elle élargit son audience par l'octroi du statut d'observateurs à un certain nombre de pays d'Europe centrale et d'ailleurs où l'usage du français est limité. L'Organisation Internationale de la Francophonie essaie de faire contrepoids par le rapprochement d'organisations similaires des mondes hispanophone, lusophone et arabophone.

Les instruments mis à contribution sont divers :

- Le développement de la présence audiovisuelle et, plus largement, la participation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Pour promouvoir cette action, l'Etat français apporte son aide au transport satellitaire des chaînes françaises et à la constitution de bouquets numériques, mais également à la régionalisation des programmes de la chaîne de télévision TV5. Celle-ci associe dans l'une de ses émissions politiques dominicales des hommes et femmes des médias d'autres nationalités.

- La coopération universitaire et le renforcement de l'offre de formation supérieure.
- La promotion et la diffusion de la langue française dans le monde. Cet objectif est aussi une condition favorisant les autres priorités précédemment évoquées.
- Le développement de la coopération dans les domaines d'excellence où la France représente une référence.

2.1.3. Orientations fondamentales et perspectives

La France est consciente qu'il ne faut pas dans ce domaine relâcher d'effort, et de gérer le contexte en réinvestissant dans le champ culturel, car la montée en puissance du soft power obéit à deux dynamiques historiques :

- une dynamique politique correspondant au déclin de l'importance de la force et à l'avancement du droit.
- une dynamique sociale avec l'apparition d'une sphère basée sur la circulation des images et l'existence d'un cyberspace.

Même si la promotion de la francophonie demeure au centre des préoccupations de l'action culturelle française à l'étranger, d'autres orientations et priorités sont édictées par l'Etat français et fluctuent en fonction des mutations survenues dans le monde :

- les transitions démocratiques en Amériques Latine à partir des années 1990.
- le déplacement du poids économique vers l'Asie, notamment vers la Chine (investissements en terme d'image et d'idées) et l'Inde (i.e centre franco-indien pour la formation de la recherche avancée avec une co-présidence et une mise en commun paritaire de ressources financières).
- l'ouverture vers l'Europe centrale.

2.2. Le modèle des Etats-Unis : promotion d'une "culture idéologique"

2.2.1. Spécificités et enjeux

Les Etats Unis d'Amérique constituent l'un des acteurs majeurs de la globalisation, alignant des phases conjoncturelles d'expansion et de marasme, voire de récession, mais s'efforcent de préserver leur leadership à l'échelle mondiale. Ils essaient d'en donner une image de puissance et bénéficient à cet effet de toutes sortes de produits culturels "*made in USA*".

En dépit de la compétition à laquelle ils doivent faire face, leur puissance économique, financière, technologique et médiatique leur permet de garder une position quasi- hégémonique sur la scène mondiale. Leur atout majeur en la matière se base sur le "smart power" (un dosage selon le cas du soft et du hard power).

Toutefois, une grande partie de l'influence américaine est due à l'idéalisation de "*l'American way of life*" et de "*l'American dream*", thèmes centraux que relaient les différentes composantes de leur industrie culturelle. La propagation de l'anglais, qui en est le vecteur linguistique, s'en trouve puissamment impulsée aux quatre coins de la planète, l'objectif recherché par cette diplomatie culturelle est de faire connaître mondialement les USA à travers le *mutual understanding*.

Nettement plus libéral, le système américain ne conçoit pas la nécessité d'une intervention étatique directe dans les échanges culturels : ce qui relève de l'art doit demeurer du domaine des personnes et du mécénat. Aussi, tandis que la nouvelle diplomatie publique de l'Administration Obama vise "la conquête des cœurs et des esprits" et mise davantage sur le *smart power*¹⁶.

2.2.2. Les acteurs et les mécanismes d'intervention

La diplomatie culturelle américaine remonte pratiquement à la période d'après la 2^{ème} Guerre Mondiale, son vecteur principal à l'effort était le lancement du programme Fulbright.

Comme il n'existe pas de Ministère de la Culture aux Etats Unis d'Amérique, l'activité culturelle est hyper décentralisée, elle dépend fortement des initiatives des personnes et du secteur privé, ce qui multiplie et complexifie les expériences.

L'élaboration et l'aboutissement de tout projet culturel suivent une démarche ascendante : l'initiative vient d'en bas pour remonter vers les décideurs politiques. Il suffit aux porteurs de projets appartenant à la base de la société civile, de convaincre par exemple un sénateur de les soutenir pour que le processus s'enclenche et aille même au-delà de l'espace national américain pour intégrer d'autres acteurs de la société civile : tout projet culturel fait suite à un appel d'offre émanant du département d'Etat, auquel peuvent soumissionner les ONGs américaines qui cherchent par exemple des ONGs marocaines pour mener le projet en partenariat, le processus de financement se met en place.

La politique internationale a été au début confiée à une agence, puis cette agence a été supprimée et ses activités ont été intégrées au *Department of State*. La diplomatie publique remplace la notion de diplomatie culturelle, elle est impulsée par un réseau étendu d'institutions et d'initiatives : plus de 3.000 universités, des milliers de citoyens, des diplomates eux-mêmes ayant une fibre artistique ou culturelle.

Les USA délèguent aussi énormément et sous traitent des opérations de gestion et de médiation (commissions *Fulbright*, commissions mixtes et non étatique dans de nombreux pays, Amideast...).

La politique publique s'appuie également sur la communication à travers les nouveaux médias.

Les lobbies ont un rôle à jouer dans le mécanisme para-institutionnel de maîtrise de l'image, et pèsent très lourdement dans les débats. La création en 1945 de la Motion Picture Export Association (MPEA) coïncida avec le moment où les Etats-Unis commençait à forcer l'ouverture du marché mondial aux produits américains. Les studios avaient trouvé un terrain d'entente qui leur permettait de se partager le marché sans se concurrencer. En 1957, c'est la Motion Picture Association of America (MPAA) qui se substitue à la MPEA, s'installe non loin de la Maison Blanche. Elle se définit comme un "Ministère des Affaires Etrangères" et mène une action de lobbying dans le monde entier.

Ayant largement profité de la mondialisation pour diffuser leurs productions culturelles et leur langue, les Américains contrôlent à eux seuls les trois quarts du marché mondial de l'image¹⁷. Dès lors, ils sont naturellement tournés vers une logique de financement privé pour la promotion de leurs activités culturelles¹⁸. Le soutien aux industries créatives passe davantage par la défense, au plan mondial, des principes de libre-échange commercial. L'exportation de la production culturelle américaine n'étant que marginalement subventionnée par l'Etat.

Au cours des années 1980, Ronald Reagan et Margaret Thatcher soutiennent à l'UNESCO, le *free flow of information*, une doctrine libérale et mercantile de la circulation des biens culturels. Ils ne tardent pas à quitter l'UNESCO, la jugeant trop politisés et notamment inopportuns les débats sur la question palestinienne.

2.2.3. Orientations fondamentales et perspectives

Annonçant, en septembre 2006, un nouveau plan d'action culturelle international, la *Global Cultural Initiative*, le Département d'Etat, qui conduit les affaires étrangères, est ainsi le seul organe responsable de coordonner, dans le monde entier, les efforts des États-Unis en matière de diplomatie culturelle. Depuis le 11 septembre 2001, ce dernier privilégie les actions en direction du monde musulman, de même qu'après l'effondrement de l'Union soviétique, la *United States Information Agency* (USIA) avait mis l'accent sur les démocraties émergentes d'Europe de l'Est¹⁹.

Dans le cadre de ses efforts de lutte contre le terrorisme, le discours véhiculé auprès des populations étrangères tente de renverser le sentiment anti-américain par la valorisation des idéaux démocratiques, stratégie qui ne serait pas, selon certains, sans se doubler d'un certain "messianisme"²⁰.

Si de manière générale, sur le marché des biens et services culturels, la domination des Etats-Unis tend à se confirmer, il semble que ce soit davantage vers la transmission des idées et des valeurs et au plan des jeux d'influence que la diplomatie culturelle américaine se soit principalement orientée.

2.3. Le modèle de la Turquie

2.3.1. Spécificités et enjeux

En 1991, l'éclatement de l'Union soviétique donne naissance en Asie centrale à six nouvelles républiques partageant avec la Turquie un héritage historique et ethnoculturel commun. L'émergence de ces Etats musulmans ouvre à la Turquie de vastes territoires lui offrant l'opportunité historique sans précédent de les utiliser pour obtenir des gains politiques, économiques. Ainsi, la Turquie a été la première à reconnaître l'indépendance de ces pays et à y ouvrir des ambassades.

La politique culturelle devait permettre à la Turquie de disposer d'une place privilégiée sur ce marché global de 77 millions d'habitants et aussi d'avoir accès à des sources énergétiques (gaz et pétrole). Elle s'est traduite par près de 500 accords bilatéraux ou multilatéraux et une aide financière totale de 1,7 milliard d'euro entre 1992 et 1996²¹.

La Turquie doit, dans cette zone instable, tenir compte de la concurrence que lui opposent ses principales rivales russe, iranienne, chinoise et pakistanaise, elles aussi résolues à remplir le vide de pouvoir créé dans la région par la disparition de l'Union soviétique. La Turquie y opte pour la politique culturelle, soutenue par les alliés occidentaux²². Un appui sans réserve des Américains et des Européens dans la politique turque un moyen efficace pour pénétrer une zone stratégique jusque-là sous influence russe et iranienne, et d'y faire pénétrer les normes occidentales. Le modèle turc est en effet perçu comme une "vitrine du modèle occidental"²³.

2.3.2. Les acteurs et les mécanismes d'intervention

La gestion au quotidien de cette politique a été confiée, en 1992, à l'Agence de coopération turcophone (TIKA) rattachée au Premier ministre et seule institution travaillant à l'époque spécifiquement sur une question de politique extérieure. La TIKA est organisée en deux sections : l'une économique, commerciale et technique, l'autre sociale et culturelle.

Par sa section de coopération culturelle, la TIKA coordonne et prépare des projets et des programmes dans les domaines de la culture et de l'éducation, applique ces projets par l'intermédiaire des centres culturels installés dans les pays concernés. Elle publie également une revue mensuelle : Eurasie (Avrasya) et une étude trimestrielle : les études d'Eurasie (Avrasya Etudleri).

L'administration commune des cultures et des arts turcs, le TURKSOY²⁴, équivalent de l'UNESCO du monde turc, est une deuxième institution, créée en 1993, pour réaliser l'unification culturelle, surtout linguistique²⁵ et approfondir le lien historique et ethnique existant avec les pays turcophones, deux autres institutions d'Etat préexistantes, le Conseil de l'Histoire (Turk Tarih Kurumu) et le Conseil de la Langue (Turk Dil Kurumu), travaillent aussi dans cette direction.

L'instrument le plus important de la politique culturelle turque étant l'éducation, la TIKA, en collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale et le Haut Conseil de l'Education (YOK), a entrepris plusieurs initiatives comme, par exemple, un statut spécial et la possibilité de bourses accordées à 10.000 étudiants des pays turcophones poursuivant leurs études en Turquie. A cette politique s'ajoutent la construction d'écoles, la création des cours de turc, des subventions aux universités et aux institutions scolaires, l'envoi de professeurs et des stages de formation pour les enseignants de ces pays. La Turquie a aussi contribué à la fondation de deux universités, l'une au Kazakhstan "Hoca Ahmet Yesevi Universitesi" et l'autre au Kirghizistan "Kirgizistan Turkiye Manas Universitesi".

Grâce à la bourse du Diyanet, 242 étudiants de ces pays ont reçu une formation religieuse au niveau universitaire durant l'année 1999-2000. Cette même direction a aussi contribué financièrement à la construction de mosquées, de séminaires et de facultés qui assurent des formations religieuses apaisées dans les pays turcophones. Pendant la période 1992-1996, la contribution du Diyanet arrivait à un total de 8 millions d'euros²⁶.

Le satellite Turkstat diffuse depuis 1992 la chaîne de télévision TRT-Avrasya. Cette chaîne a vocation d'être la télévision communautaire du monde turcophone. Elle est devenue, avec la station de radio "La voix de la Turquie", l'un des plus puissants outils de la politique culturelle turque.

L'art turc participe également à conforter le tourisme du pays en diffusant à la fois une image orientaliste et celle d'une modernité toute européenne. En musique par exemple, les artistes mettent en avant tantôt un patrimoine ancien prestigieux (le maqam, les derviches tourneurs, la musique ottomane), qu'une immersion réussie dans la musique contemporaine. La notoriété du compositeur symphonique Adnan Saygun (1907-1991), mais aussi la réussite de la chanteuse Sertab Erener qui a remporté l'Eurovision en 2003 par sa chanson "Everyway That I Can" confortent la dimension européenne de la Turquie.

D'un autre côté, l'influence des séries télévisées turques s'est répercutée, au moins dans les pays arabes, sur une croissance substantielle du tourisme, une série historique comme "Harim Assoltane" racontant la vie du sultan "Soleiman", le magnifique qu'a entretenu le rêve de cet Orient turc fabuleux.

2.3.3. Orientations fondamentales et perspectives

L'un des objectifs du TURKSOY qui se réunit chaque année dans un sommet des pays turcophones, est de mettre au point une langue et un alphabet communs pour faciliter l'intégration ethnique de la région. Les pays turcophones, qui parlent chacun un dialecte et qui utilisent l'alphabet cyrillique, ont des difficultés à se comprendre entre eux et continuent donc à s'exprimer en russe. Pour lever cette entrave à l'unification, la Turquie leur a proposé d'adopter l'alphabet latin et de travailler à la création d'une langue commune.

La Turquie est parvenue à faire admettre l'alphabet latin dans la région, en dépit des efforts de la Russie qui œuvrait pour le maintien de l'alphabet cyrillique, et de l'Iran et de l'Arabie Saoudite, qui souhaitaient un retour à l'arabo-persan²⁷. L'Azerbaïdjan et le Turkménistan ont déjà adopté cet alphabet, alors que l'Ouzbékistan et le Kirghizistan l'ont inscrit à leur programme législatif. La Turquie a donc envoyé massivement en Azerbaïdjan, au Turkménistan et au Kirghizistan des millions de livres et des dictionnaires pour faciliter la transition vers l'alphabet latin²⁸.

Toutefois, le "Grand projet pour les étudiants" lancé par la TIKA n'a pas atteint son but. En 1999, seuls 3.169 étudiants avaient achevé leurs études alors que 7.401 étaient retournés dans leurs pays avant la fin du cycle²⁹. La faiblesse du montant des bourses accordées explique, en partie, l'échec initial de ce projet.

L'attrait de la politique turque dans des pays de la région au cours de la première moitié des années 1990, a fait place à une certaine indifférence dans la seconde moitié de cette même décennie. D'autant que les investissements, les programmes d'aides financières des Etats-Unis et de l'Union européenne ont dépassé largement les apports de la Turquie. En outre, une dépendance inévitable, à court terme, envers la Russie pour l'exportation de gaz et de pétrole explique les raisons extérieures de ce changement d'attitude.

De fait, la Turquie, qui n'avait pas de stratégie définie avec précision et conçue sur le long terme, a déçu les espoirs des pays de la région. Souhaitant réaliser un grand projet, elle a manqué de moyens financiers et de coordination entre les établissements donateurs. A ceci, s'ajoute la crise économique qu'elle-même a vécue entre 2000 et 2002. Ses propres difficultés l'empêchaient de suivre une politique durable.

2.4. Le modèle de l'Inde

2.4.1. Spécificités et enjeux

Avec les réformes économiques de 1991 l'Inde s'est lancée dans une série de mesures qui ont ouvert ses marchés et ses frontières douanières, libérant ainsi un flot d'énergie créatrice. En 20 ans, l'Inde a fait des avancées massives non seulement dans le domaine économique mais aussi dans les domaines culturel et artistique. Les forces motrices de cette évolution spectaculaire ont été les élites éduquées et la diaspora indienne de Grande-Bretagne et des Etats-Unis, laquelle diaspora a également effectué des transferts de fonds qui ont dopé les réserves du pays en devises et permis de financer de nombreux projets d'investissement et de recherche scientifique et technologique.

L'Inde, actuellement l'une des puissances économiques de l'ensemble dit des BRICs, a commencé à organiser les bases et les modalités de son soft power, parallèlement avec le lancement de réformes susceptibles d'assurer son décollage économique. Le Ministère des Affaires Etrangères en vient même progressivement, eu égard à l'importance des enjeux, à s'organiser autour du soft power et, quand les circonstances le requièrent, à procéder aux réajustements ad hoc, faisant preuve d'une grande capacité à s'adapter à toutes sortes d'évolutions et prendre des mesures concrètes et symboliques qui y répondent.

Ayant ainsi adopté et utilisé pendant longtemps un slogan reflétant le brio de sa civilisation, ses avancées technologiques et son décollage économique, elle l'a délaissé quand elle s'est rendue compte qu'il comportait des incidences potentiellement négatives et en a adopté un autre, à la fois relativement plus neutre et plus chargé de mystère et d'attractivité : l'actuel "*Incredible India* " est adopté en 2002 afin de promouvoir le tourisme en Inde.

Prouesse la plus récente du Gouvernement de New Delhi en matière de soft power: l'adoption, à son initiative, par les Nations Unies du principe de célébration par les Etats membres d'une "Journée du Yoga" - symbole de "zénitude", de sagesse et de non-violence. Le Prix Nobel de littérature décerné en 1913 déjà à Rabindranath Tagore (1861-1941) contribue à conforter l'idée de l'avance intellectuelle de son pays et le slogan "*l'Inde des cerveaux*" même si plus de 350 millions d'Indiens sont illettrés, surtout dans les campagnes et parmi les femmes.

Les atouts sur lesquels communique l'Inde sont en général sa démocratie couplée à la liberté de presse, la culture, sa force spirituelle et son influence sur les bouddhistes du monde entier. Son image est à peine perturbée par des problèmes évidents de mauvaise gouvernance et de disparités économiques entre les classes, les régions et les secteurs d'activité.

La culture est la source la plus importante du soft power indien. L'Inde se trouve dans une position très avantageuse grâce à sa culture multiséculaire. Elle a d'ailleurs établi depuis longtemps des relations à ce niveau avec des pays et régions tels que l'Iran, l'Italie du temps de Rome, et l'Asie de Sud-Est, et attiré elle-même des voyageurs et des commerçants. Des pays asiatiques possèdent encore des traditions et des vestiges ou monuments archéologiques où l'influence de l'Inde est manifeste. C'est le cas du temple Angkor Vat au Cambodge, des temples et pagodes en Thaïlande. En témoigne aussi la présence de nombreux termes et mots du sanscrit dans des langues du sud asiatique.

L'Inde, pays où Bouddha avait prêché, est appréciée par conséquent par les bouddhistes du monde entier. L'Inde a d'ailleurs proposé de faire renaître l'Université Nalanda, autrefois célèbre dans le monde entier, en partenariat avec la Chine, le Japon, la Corée du Sud et Singapour. Cette initiative est un exemple de convergence des priorités de cinq pays différents. Des prédicateurs musulmans, venus d'Inde, ont répandu les valeurs religieuses et culturelles de l'Islam à Singapour et en Malaisie.

L'Inde compte en 2015, 1.265.810.000 soit 17,5% de la population mondiale inégalement répartie sur un territoire de 3.287.263 km². Dotée d'un budget militaire élevé, son armée est la troisième armée du monde, bien équipée au sol, mais aussi dans les airs et sur les mers. Comme ses voisins pakistanais et chinois, c'est une puissance nucléaire. Elle s'est lancée aussi dans la conquête de l'espace.

Ce pays (subcontinent) connaît un développement économique rapide en termes de taux de croissance et de produit intérieur brut; la Banque mondiale considère qu'il pourrait devenir la troisième économie du monde en 2025, après la Chine et les Etats-Unis. Une énorme classe moyenne, avec un pouvoir d'achat considérable, un grand nombre d'ouvriers qualifiés, ainsi qu'une importante proportion de scientifiques dans la diaspora, s'ajoutent de manière significative au potentiel économique et aux capacités du hard power de l'Inde.

L'Inde apparaît comme une sorte de modèle de voie moyenne combinant, avec sa philosophie de non-violence, performances technologiques, frugalité et retour au mode de vie des communautés villageoises. Et ce dans le contexte de la globalisation, des profondes dimensions qu'elle induit à divers niveaux, du ralentissement de la croissance économique dans un certain nombre de grands pays, d'extension du chômage et de la précarité en particulier parmi les jeunes, de la multiplication des zones de conflits, de l'extension de l'extrémisme et du terrorisme, du rejet de plus en plus manifeste et parfois violent des différences ethnoculturelles et religieuses, et de l'accentuation des incertitudes face au lendemain.

2.4.2. Acteurs et mécanismes

L'Inde dispose d'une structure de coordination le Indian Council for Cultural Relations (ICCR). Mais une bonne partie du nouveau dynamisme peut être mise au compte de l'initiative privée, un dynamisme d'entreprise. Des médecins praticiens de l'Ayurveda, ont créé des produits facilement accessibles et pouvant être consommés par le public occidental, à partir de pratiques indiennes ancestrales de guérison. Le Yoga, l'Ayurveda, la guérison Prana, la médecine naturelle existent à côté d'hôpitaux considérés parmi les mieux équipés et les plus sophistiqués du monde.

Les meilleurs acteurs de la diplomatie indienne sont ses expressions culturelles et artistiques : la littérature, la musique, la danse autant que la gastronomie ont conquis le monde entier. Le "soft power" de l'Inde est conforté par une floraison ininterrompue de créations issues de son héritage artistique et culturel, l'histoire (perçue comme non-violente) de sa civilisation et, plus près de nous, son cinéma (surtout Bollywood mais aussi un courant significatif de cinéma d'auteur), sa littérature et son art contemporains (y compris la danse, la musique et la peinture), l'art populaire, la cuisine, les prouesses intellectuelles et scientifiques, par exemple la conquête de l'espace, les apports de sa diaspora, riche et diversifiée, ou encore son impressionnant décollage économique.

Quasiment seul grand cinéma des pays du Sud (Tiers Monde), Bollywood, qui a pu percer même en Union Soviétique, garde une audience considérable. Le succès de ses productions dans les pays voisins et ailleurs dans le monde témoigne du haut degré d'attraction de l'Inde et en fait l'un des principaux piliers de son soft power.

Dans quelle mesure le cinéma et la musique ont permis d'inciter les Pakistanais à lever l'interdiction de diffusion chez eux des films produits par Bollywood et même à passer au stade de la collaboration et du partenariat dans l'industrie cinématographique avec leurs voisins ? Quoiqu'il en soit des raisons du changement de position du Gouvernement d'Islamabad, il n'en demeure pas moins que ce fut là l'une des victoires gagnées par le soft power de l'Inde ces dernières années.

Dans le domaine littéraire, des auteurs comme Vikram Seth, Rohinton Mistry, Arundhati Roy ou Tarun Tejpan sont devenus des valeurs sûres dans le monde anglo-saxon. Ils ont joué avec la langue anglaise, en la tordant dans tous les sens pour créer de nouvelles expressions et des nouvelles tournures, en enrichissant la langue et en inventant des formes romanesques. Des prix littéraires prestigieux leur ont été décernés. Ils vont du Booker Prize au Pulitzer, en passant par les Prix Orange, Costa, Impec, Betty Trask et d'autres distinctions littéraires importantes britanniques et américaines.

Une des pratiques ayant connu un succès des plus durables, le yoga, s'est répandu partout dans le monde sous forme d'exercice et d'antidote au stress pour des millions de personnes. Le yoga représente désormais un phénomène global et est en train de devenir un courant majeur de la culture occidentale. De ce fait, il n'est sans doute guère étonnant que le gouvernement de New Delhi, ait demandé à l'ONU ait décidé d'instituer une "*Journée internationale du Yoga*", projet effectivement adopté.

La cuisine indienne, avec son utilisation subtile d'épices et d'herbes originaires de l'Inde, est devenue aussi très populaire en Occident, surtout en Grande-Bretagne, pays qui accueille une importante diaspora indienne. Il semble, aujourd'hui, qu'en Grande-Bretagne, les restaurants indiens emploient plus de gens que les industries de l'acier, du charbon et de la construction navale réunies. La nourriture indienne est devenue populaire dans d'autres pays occidentaux, ainsi existent-ils de nombreux restaurants indiens dans les grandes villes des Etats-Unis et du Canada. Tandoori est devenu synonyme de cuisine indienne et les restaurants pakistanais se sentent obligés d'annoncer une "cuisine indo-pakistanaise". Se présenter comme étant simplement pakistanais n'est pas considéré comme une bonne tactique commerciale.

Certains aspects de la culture populaire indienne comme la musique et le cinéma bénéficient d'une large audience. La musique permet de dépasser les frontières et rapprocher les gens. La musique et les films indiens bénéficient d'un grand marché international et sont devenus de plus en plus populaires à l'étranger, particulièrement en Asie, en Europe, en Afrique et en Asie occidentale.

Le succès de firmes indiennes comme Infosys Technologies et Wipro Technologies, dans le secteur de la technologie de l'information, le succès d'autres compagnies multinationales comme le Tata Group et Reliance Group, ainsi que la reconnaissance internationale de l'excellence universitaire de l'Institut indien du management (IIMs) et de l'Institut indien de technologie (IITs – les centres d'excellence permettant de suivre des formation élevées, dans les domaines de la recherche et de la science en Inde –, l'ingénierie et la technologie, ont tous contribué à façonner la nouvelle image de l'Inde, celle d'un pays avec des gens au profil d'entrepreneurs, dotés d'une éducation anglo-saxonne.

2.4.3. Orientations fondamentales et perspectives

L'image de l'Inde se confond, de façon quelque peu subliminale, avec celle de la non-violence forgée par Gandhi à partir de la fin des années 1920 et surtout après son voyage aller-retour Bombay - Londres en 1931 via le Yémen, l'Egypte, l'Italie et la France.

Au cours de son séjour en Grande – Bretagne, il visita significativement deux fois l'Université d'Oxford, haut lieu du savoir et de la recherche scientifique, avec l'université voisine de Cambridge. Le Trinity College de celle-ci a été dirigé entre 1998 et 2002 par l'Indien Prix Nobel d'économie (1998), Amartya Kumar Sen, premier asiatique à occuper ce poste.

Ses travaux portent sur la famine, la théorie du développement humain et l'économie du bien-être. Brillant économiste, il est consulté par les dirigeants de la Banque Mondiale. Il est actuellement président d'honneur d'Oxfam International, organisme fondé à Oxford en 1942, ayant pour slogan "*le pouvoir citoyen contre la pauvreté*" et aujourd'hui à la pointe dans la mobilisation de l'aide aux réfugiés syriens, irakiens, afghans et autres.

Cependant le modèle du soft power indien a des limites. En termes d'image, le contraste indien est flagrant : un pays qui avance sa performance scientifique et technique et qui possède un tissu économique enviable mais qui en même temps se classe au 134^{ème} rang mondial sur 182 pays recensés selon l'Indice du Développement Humain. C'est aussi le sixième émetteur de gaz à effet de serre et second par le rythme de croissance de ses émissions, après la Chine, même si elle en pâtit elle – même du fait des problèmes de sécheresse auxquels elle est confrontée et de la mauvaise répartition de pluies dans le temps et sur son territoire.

Les réformes économiques ont produit, certes, des taux élevés de croissance, mais cette croissance concerne seulement quelques secteurs, comme les technologies de l'information et les communications³⁰. Un grand nombre d'Indiens sont illettrés. Bien que, d'un côté, l'Inde puisse être fière des institutions universitaires.

2.5. Le modèle de la Chine

2.5.1. Spécificités et enjeux

Le discours officiel de la Chine adopte deux contenus différents selon qu'il vise les chinois eux-mêmes ou les autres peuples du monde. Pour cela, il s'appuie sur le concept politique de société harmonieuse, qui dans un holisme propre aux chinois tient compte de plusieurs éléments : le bien-être, le développement scientifique et le développement harmonieux de l'homme et de la nature, ainsi que la réforme et l'ouverture sur l'extérieur, synchronisant le tout avec le rythme du développement et la capacité d'adaptation de la société. Mais la grande obsession du Parti communiste chinois est le maintien de la stabilité.

C'est ce même principe de "société harmonique" qui sera transposé au service du monde visant la construction d'un monde harmonieux. La Chine veut ainsi véhiculer une image de générosité et de promotion de la coopération entre les peuples, en essayant d'orienter la mondialisation vers un progrès profitable à tous, en bannissant le recours à la guerre dans le règlement des différends entre les nations.

La Chine a bien compris qu'un pays en accroissement de puissance cherche à minimiser le risque que des pays tiers, les USA en particulier, ne voient en son développement une quelconque menace, ce qui conduirait à une riposte et annihilerait par-là l'accès à la puissance. La Chine préfère parler de coopération, de co-développement, d'harmonie humaine et s'infiltrer partout où elle le peut. Elle a culturellement tous les atouts culturels et historiques pour utiliser efficacement le soft power; même les fondamentaux du maoïsme sont utilisés à bon escient : en s'adressant aux pays en voie de développement l'accent est souvent mis sur l'indépendance nationale "compter sur ses propres forces".

La forte présence des instituts Confucius dans les pays anglo-saxons témoigne de la volonté de contrer l'hégémonie de la culture anglophone. Cette fois-ci encore le mode opératoire est centré sur le besoin et la culture locale. Ainsi, l'accent est donné aux formations centrées sur les procédés des échanges commerciaux avec la Chine et l'enseignement de la langue.

La Chine ne veut pas se cantonner dans la présentation de sa culture ancienne. Elle change de focal et voit les choses à plus long terme. Les nombreux Instituts Confucius qui doivent désormais faire perdurer la culture traditionnelle tout en procédant à des innovations dans sa culture, ses institutions et ses idées, afin d'apporter sa contribution à la civilisation humaine³¹.

2.5.2. Acteurs et mécanismes institutionnels

En janvier 2011, le nombre cumulé des Instituts Confucius et des classes de mandarin déclarés avait atteint les 547 unités. Il est également important de noter que la localisation des Instituts, logés au cœur des structures éducatives, écoles et universités, offre des avantages évidents :

- Diffuser un message positif auprès de la jeunesse concernant l'implication de la Chine dans le développement du monde harmonieux.
- Identifier et recruter les meilleurs éléments, à l'instar de la politique américaine.
- Capter les informations : R&D, perception management, courants de pensée...
- Pénétrer les réseaux universitaires, par nature foyers de nombreuses associations, pour créer des relais.
- Utiliser le financement des structures (pas de frais d'installation).

La communication officielle à destination de l'étranger passe aussi par la télévision centrale (CCTV), qui dispose de chaînes spécifiques en français et en espagnol depuis 2007, se prépare à en lancer une en russe et une autre en arabe, dans le but de diffuser les informations officielles chinoises dans ces langues.

Autre indication de l'offensive, les étudiants chinois à l'étranger. Sur l'année scolaire 2009/2010, leur nombre a supplanté pour la première fois celui des étudiants indiens. Ils représentent désormais 18,5% de la population estudiantine étrangère aux États-Unis, selon l'enquête "Open doors 2010" de *Institute International of Education*. Ils étaient près de 128.000, soit 30 % de plus qu'en 2008/2009. Habités aux efforts et au travail soutenu et maîtrisant la langue anglaise, les cadres chinois arrivent à se positionner aisément sur le marché mondial du travail.

2.5.3. Orientations fondamentales et perspectives

La Chine intervient pratiquement partout dans le monde, elle passe des accords, investit d'une manière soutenue pour se positionner en tant que nation puissante. L'exemple de sa coopération avec le Brésil montre que la Chine veut montrer un visage de coopération gagnant-gagnant, les accords avec ce grand pays de l'Amérique du Sud et l'un des BRICs ayant pour objectifs de :

- promouvoir l'utilisation du mandarin et du portugais pour l'échange bilatéral. Les deux pays ont soutenu l'initiative de l'académie chinoise des sciences sociales dans la traduction des livres classiques sur le Brésil. Réciproquement, le Gouvernement brésilien a encouragé la traduction et de publication classiques et les titres sur la Chine moderne. Pour cet effort la Chine a réservé des subventions appropriées.
- faciliter, dans le domaine de la presse, des échanges de visites entre les leaders d'opinion des deux pays permettait à la Chine de contrôler la perception des media et favorisait une coopération accrue entre les agences de presse et les télévisions.
- proposer son expérience dans le domaine des sports et dans l'organisation de manifestations de grande envergure (jeux olympiques de 2008) et en faire profiter Rio de Janeiro, qui va accueillir les jeux olympiques de 2016.

La Chine a également ciblé par son influence toutes les strates de la société civile, séduisant non seulement les élites mais également les classes populaires brésiliennes. C'est ainsi que l'implication du gouvernement chinois dans l'œuvre culturelle, audiovisuelle et sportive brésilienne est ressentie comme naturelle et amicale.

La Chine et le Brésil travaillent maintenant de concert dans les forums internationaux, prennent des décisions similaires ou identiques en faveur des intérêts des pays en développement et se soutiennent mutuellement dans les organisations internationales.

Au sein des BRICs se dessine néanmoins une ligne de démarcation : l'Inde semble en effet réticente au message chinois d'harmonie entre les peuples. Les "deux sœurs rivales" ont alterné des périodes de coopération et d'autres de méfiance. Dans cette compétition, le danger qui guette la Chine est le renversement de la pyramide des âges : dès 2050, la population active chinoise ne sera que 54% de sa population totale contre 63% en Inde. La règle de l'enfant unique, dès 1979, a abouti au vieillissement de la population. La Chine sera obligée de mettre en place un système de protection sociale adapté à une population qui vieillit et un solide système de retraites.

Toutefois, la Chine est devenue en 2009 le premier partenaire commercial de l'Inde, détrônant ainsi les USA. New Delhi compte de plus en plus sur les élites chinoises pour pallier ses carences en ingénierie. L'Inde comme le reste de la zone Asie (Japon, Corée, Australie, Taiwan, Indonésie...) peut de moins en moins se dresser contre une Chine devenue leur premier partenaire économique et leur premier investisseur, créancier et financier.

La stratégie d'influence chinoise en Afrique et en Amérique du Sud consiste essentiellement à proposer la construction et la modernisation d'infrastructures contre l'exploitation des ressources naturelles. La Chine commencera tout d'abord par s'ériger en modèle pour ces pays en mettant en lumière son propre développement économique. Elle proposera ensuite un schéma mettant au premier plan la réalisation d'infrastructures puis le développement économique et ensuite seulement les progrès sociaux et civiques.

Elle offre une main d'œuvre importée d'ingénieurs compétents et pas cher, tient parole et respecte les délais de réalisation des ouvrages. Toutefois, cette stratégie laisse apparaître certaines faiblesses dont la principale est d'ordre culturel. Les chinois ne se font pas d'amis en Afrique et vivent plutôt en clan. On peut relever également que la main d'œuvre importée au détriment des ouvriers africains déplaît fortement aux populations.

Pékin investit fortement dans les associations bénévoles culturelles ou éducatives, surtout dans les pays d'Amérique du Sud. La RPC joue ainsi d'un effet de levier lui permettant d'apparaître aux yeux de certains états d'Amérique Latine comme une alternative intéressante à une Amérique du nord parfois considérée comme dominatrice et condescendante.

2.6. Le modèle de l’Egypte

2.6.1. Spécificité et enjeux

L’Egypte a longtemps tenu une place importante à la fois au Moyen-Orient, dans le monde arabe et dans les affaires africaines. Comme le Maroc, l’Egypte a été liée de longue date avec sa profondeur septentrionale, sa position géographique le place à la fois dans l’Afrique du Nord et au Moyen Orient, à la fois africaine et asiatique.

Malgré les difficultés économiques et sociales actuelles, ce pays continue de jouer un rôle essentiel dans le *Machreq*, et ce grâce à ses élites politiques et intellectuelles. Sa diplomatie particulièrement efficiente s’adapte aux mutations en cours dans la région et s’appuie encore sur le volet culturel comme vecteur des relations internationales.

L’une des illustrations de la capacité diplomatique de l’Egypte a été l’élection en 1997 de Boutros Boutros Ghali en qualité de Secrétaire général de l’Organisation Internationale de la Francophonie – après qu’il ait été Secrétaire général de l’ONU de 1992 à 1997. Cet état de fait transparait également à travers la nomination d’un autre Egyptien en tant que Directeur Général de l’Institut du Monde Arabe – institution où se tient d’ailleurs depuis septembre dernier (2015) une exposition "Osiris", consacrée à la période pharaonique.

Le pays du Nil a été le berceau de l’une des grandes civilisations de l’humanité dont les grandes composantes ont traversé plusieurs millénaires et ont été autant de legs patrimoniaux et culturels faisant la fierté des Egyptiens et partie intégrante de leur patriotisme et de leur nationalisme.

Considérant leur pays comme la matrice du monde "*oum ad-dounya*". Les égyptiens sont, en effet, les héritiers des apports pharaoniques, grecs, hellénistiques, romains, coptes, et arabo-musulmans. Grâce à son histoire, sa position de carrefour géographique, ses potentialités, ses ressources humaines, sa créativité, l’existence de minorités ethnoculturelles dynamiques, et ses contacts avec l’Europe, l’Egypte est devenue le centre arabe le plus actif en comparaison des autres grandes métropoles urbaines du Moyen-Orient et d’Afrique du Nord.

L’Egypte est restée longtemps pionnière en matière de culture dans le monde arabe. Ses écrivains, ses intellectuels, ses auteurs, ses artistes, et ses musiciens occupent une place d’honneur dans les domaines de la production culturelle au Machreq et au Maghreb. Elle a connu très tôt l’industrie des media, du cinéma et des arts, et possède actuellement 30 chaînes satellitaires et la production cinématographique dépasse les 100 films annuellement. L’opéra du Khédive, inauguré en 1869, était le premier de son genre au Moyen-Orient et aux pays en développement.

2.6.2. Acteurs et mécanismes institutionnels

La diplomatie égyptienne utilisait ses atouts culturels non seulement vis à vis des Arabes et des Africains, mais aussi pour faire valoir le rôle de l'Égypte en tant que puissance régionale vis à vis de l'Europe et du reste du monde.

L'Égypte s'appuie également sur sa performance culturelle (institutions et activités artistiques, production littéraire et scientifique, présence dans les grands forums). C'est ainsi que quelques institutions phares contribuent amplement à rehausser l'image de l'Égypte en tant que pays, citons par exemple :

- le nouvel Opéra du Caire rayonnant depuis 1988 sur tout le Moyen Orient.
- la bibliothèque d'Alexandrie, l'une des plus prestigieuses à l'échelle mondiale.
- le Cultnat : Eternal Egypt The Egyptian Centre for Documentation of Cultural & Natural Heritage affilié à la Bibliotheca Alexandrina.
- le Misr public library, créé en 1995.
- le Musée du Caire véritable référence en égyptologie.

En Janvier 2007, le Ministère des Affaires étrangères a créé le département de la diplomatie publique, dans le but d'établir un lien interactif entre le ministère et le public sur trois niveaux : local, régional et international. La diplomatie publique égyptienne insiste donc sur l'évolution du rôle du Ministère des Affaires étrangères dans le domaine du service public. Il accomplit cette tâche grâce à trois outils : des rencontres directes avec le public, des communications par les médias, mais aussi à travers les ressources de l'Internet.

Le site du Ministère des Affaires Etrangères, fournissant une interface trilingue (anglais, français et arabe), est en train de devenir une source riche d'informations et de services publics pour les Egyptiens vivant à l'étranger et les étrangers intéressés par les affaires égyptiennes.

L'Égypte a longtemps accordé une importance à la formation et la promotion d'un corps de fonctionnaires bien formés aux affaires diplomatiques. L'Institut d'études diplomatiques, créé par le Ministère des Affaires étrangères en 1966, forme les jeunes diplomates égyptiens dans tous les domaines du monde politique, y compris les questions de diplomatie culturelle.

De ce Ministère dépendent des centres culturels ouverts depuis fort longtemps à l'étranger et servant, en Europe et dans le monde arabe, de relais tant pour la culture proprement dite que pour la propagande du régime en place.

Le centre culturel égyptien à Rabat est le premier de son genre ouvert dans la région arabe (datant de 1957). Celui qui existe à Paris est actuellement fermé, depuis octobre 2015, pour des raisons de sécurité. Pour éviter les perturbations provoquées ponctuellement par des sympathisants des Frères musulmans, les activités sont concentrées dans les locaux de l'Ambassade.

2.6.3. Orientations fondamentales et perspectives

Acteur majeur de la région Moyen-Orient, l'Égypte se sert également de sa profonde appartenance au continent africain et parraine plusieurs initiatives de coopération majeures pour maintenir ces liens. Ses relations avec les pays du golfe permettaient d'absorber une main d'œuvre pléthorique constituée autant d'ouvriers que de cadres moyens et parfois même de hauts cadres. Ces derniers jouent un rôle important dans le maintien de la réputation de l'Égypte en tant que berceau de la renaissance culturelle arabe.

Fondé en 1981, le Fonds égyptien pour la coopération technique en Afrique vise à contribuer au développement socio-économique d'autres pays africains à travers le transfert et l'échange de connaissances, de compétences et de soutenir les efforts de renforcement des capacités des ressources techniques et humaines.

Le Fonds offre une formation professionnelle pour les experts en développement et coordonne les programmes de secours dans la région. Le Ministère des Affaires étrangères reconnaît également l'organisation comme pivot dans la mise en œuvre de la politique étrangère égyptienne³².

L'Égypte a coutume de qualifier ses grands artistes et ses penseurs éminents de Pyramides. Ils sont considérés et présentés au grand public et au moins dans tout le monde arabe comme les piliers de sa civilisation, au même titre que ses monuments et ses institutions historiques symboles de notoriété mondiale.

L'Égypte capitalise ainsi sur la célébrité de penseurs comme Rifaâat Tahtaoui et Mohamed Abdouh, des écrivains tels que Najib Mahfoud (Prix Nobel en 1988), Taha Hossein, Tawfiq al Hakim, Ahmed Amine, Ahmed Chaouki, Mostapha Lotfi Manfalouti, Abbas Mahmoud al Akkad... Mais aussi sur des scientifiques comme Ahmed Zewail (prix Nobel de Chimie en 1999).

Encore plus grande, parmi le public, est la réputation de chanteurs "classiques" comme Mohamed Abdelouahab, Oum Keltoum, Asmahane, Farid al Atrache, Abdelhalim Hafed, et d'acteurs comme Youssef Wahbi, Mahmoud El Meliji, Faten Hamama, Ismail Yassine. Les uns et les autres étant, de leur vivant même, de véritables "légendes" dans l'ensemble du monde arabe et parfois au-delà. Leurs successeurs issus des jeunes générations sont également des stars dont les télévisions satellitaires, les CD, DVD, les clips et le "look", parfois ultra-occidentalisé, notamment pour l'élément féminin, amplifient le renom de ces "stars".

En 2002, avec l'appui de l'UNESCO, laquelle avait activement contribué dans les années 1960 à la préservation des vestiges pharaoniques d'Abou Simbal menacés par les eaux du haut barrage d'Assouan, la Bibliotheca Alexandrina a été inaugurée. Le rêve de reconstruire la bibliothèque antique et de raviver l'héritage de ce centre mondial de Savoir et de Science, séduit toujours l'imagination des intellectuels et des savants dans le monde entier jusque l'avoir réalisé en ressuscitant la Bibliotheca Alexandrina détruite en 391 par l'empereur romain Théodose Ier. L'inauguration de ce gigantesque édifice culturel était l'occasion d'une grande cérémonie marquée par la présence de chefs d'Etat et de délégations internationales de haut niveau venus saluer ce "phare culturel" et la fenêtre de l'Egypte sur le monde et, inversement, celle du monde sur l'Egypte³³.

L'Egypte a toujours été la destination des touristes et des explorateurs quasiment depuis Hérodote. Elle est restée ainsi, tout au long de son histoire moyenne et moderne, grâce à ses monuments et édifices religieux. Mais la découverte des vestiges pharaoniques, au début du siècle dernier, a revêtu l'Egypte d'un charme spécial. En outre, sa situation géographique au cœur du monde, son climat modéré en été comme en hiver, ses longues côtes unies et étendues constituent des avantages touristiques sûrs.

Depuis le début du XX^e siècle, le rayonnement de la culture égyptienne, auquel a activement contribué le général Bonaparte à la fin du XVIII^{ème} siècle et le groupe de savants l'ayant accompagné dans son expédition et rédigé la fameuse et monumentale "*Description de l'Egypte*", a été tel que la "nahda" renaissance littéraire arabe était presque exclusive des hommes de lettres égyptiens (Al Baroudi, Taha Hussein, Al Aqqad, Chawqi, Hafed Ibrahim...).

L'avantage cultivé et entretenu par des générations d'hommes de lettres et d'artistes a été particulièrement récupéré par le régime de Nasser pour asseoir l'idéologie panarabe sous l'égide de son pays. De ce fait le Caire était pendant longtemps la capitale de la culture et de l'art arabe, ambitionnant même d'avoir un positionnement méditerranéen et africain. Les Egyptiens se plaisent à l'appeler "Hollywood de l'Orient".

2.7. Le modèle de l'Espagne

2.7.1. Spécificité et enjeux

Pour l'Espagne la diplomatie culturelle n'est pas un caprice, elle contribue à renforcer l'attractivité du pays qui connaît déjà un tourisme culturel haut de gamme. L'action culturelle soutient la diplomatie culturelle et participe à la définition d'un label espagnol sur les niveaux bilatéral et multilatéral. Ce gisement est constamment nourri depuis la fin des années 1970.

L'avancée démocratique après la disparition du franquisme, l'intégration à l'Union européenne et la dynamique économique qui a accompagné en 1992 les jeux olympiques à Barcelone, l'Exposition Universelle à Séville ainsi que des activités de Madrid Capitale européenne, ont été pour beaucoup dans l'essor économique du pays et l'affirmation de la bonne réputation dont jouit la culture espagnole. Cette culture à la fois historique et moderne a bénéficié du dynamisme de "la movida".

L'expérience espagnole est surtout marquée par sa forte décentralisation : chacune des régions autonomes contribue à la diplomatie culturelle, ce qui rend nécessaire une coordination, par le gouvernement central, des efforts et des ressources.

La place de la langue espagnole est très importante et fournit de nombreuses opportunités pour le service de l'image de l'Espagne dans le monde. C'est à travers sa langue, que l'Espagne maintient des relations privilégiées avec l'espace latino-américain.

2.7.2. Acteurs et mécanismes institutionnels

Les années 1990 ont été déterminantes par :

- la création de l'Instituto Cervantes en 1991.
- la création de Casa America et la consolidation ultérieure de la formule des "Casas ", institution de diplomatie publique, et l'élaboration d'autres modèles : Casa Arabica, Casa Africa, Casa Mediterraneo.
- l'émergence de sociétés non gouvernementales comme la Fondation Carolina.
- l'internationalisation des entreprises espagnoles s'accompagne d'actions culturelles.
- la formation de quelques Think Tanks.

Les 63 Instituts Cervantès, de l'Agence espagnole pour la coopération économique et le développement (qui agit surtout en Amérique), des représentations des régions à l'étranger jouent un rôle important dans la diplomatie culturelle. Il y a également l'action menée par les musées, les fondations et les Think Tanks. En Espagne, les "think tanks" en sont encore à leur phase embryonnaire, comparés à la longue tradition de ces institutions aux Etats-Unis. Selon le classement annuel réalisé par l'Université de Pennsylvanie portant sur les think tanks dans le monde, l'Espagne en compte 55 et occupe le 19^{ème} rang des pays en fonction du nombre de think tanks. L'Espagne vit une période de forte croissance du nombre de laboratoires d'idées et un véritable effort de ces derniers pour développer leur notoriété publique.

C'est l'avènement de la démocratie en Espagne qui a permis la naissance et le développement des Think Tanks. Deux étapes bien distinctes ont marqué l'émergence des laboratoires d'idées en Espagne. La première couvre la période de 1980 à 2000 et concerne quelques centres de recherche, dont l'influence sur les questions de politique et d'économie est relativement limitée. L'objectif de ces organisations, tels que l'*Instituto de Estudios Económicos* (1979), la *Fundación de las Cajas de Ahorro* (1980), la *Confederación Española de Organizaciones Empresariales* (1977) ou encore le *Círculo de Empresarios* (1970), était d'adapter l'économie espagnole au système de l'Union européenne. Les pouvoirs publics participèrent aussi au phénomène en facilitant la création du *Servicio de Estudios del Banco de España* ou de l'*Instituto de Estudios Fiscales*, ce dernier dépendant directement du ministère de l'Économie et des Impôts.

La seconde étape remonte au début du XXI^{ème} siècle. De nouveaux clubs de réflexion intéressés par l'actualité et le mode de fonctionnement des think tanks nord-américains firent leur apparition et, en particulier, les premiers de tendance néolibérale : *Poder Limitado* (2007), la *Fundación Burke* (2006), l'*Instituto Juan de Mariana* (2005) et l'*Institución Futuro* (2001).

Le Royaume d'Espagne dispose également d'un réseau d'une trentaine de centres culturels, essentiellement situés en Amérique latine. Il existe également un programme de bourses géré par différentes institutions (Fundacion Carolina par exemple) dont le rapport souligne qu'il donne des "*résultats très satisfaisants*" mais qui devrait s'étendre à un plus grand nombre d'aires géographiques.

Les médias modernes (télévision et internet) font l'objet d'une attention particulière. L'Espagne est consciente que dans un monde de communications globalisées, il est indispensable d'utiliser ces médias de façon plus rentable et plus convaincante.

La Fondation Carolina est créée en Octobre 2000 comme une institution pour la promotion des relations culturelles et la coopération dans l'éducation et la science entre l'Espagne et les pays de la communauté latino-américaine des Nations et avec d'autres pays historique particulière, culturelle ou géographique. Pour atteindre ses objectifs, la Fondation Carolina développe quatre programmes :

- Programme de formation.
- International Visitor Program.
- le réseau Carolina.
- Vivre en Espagne.

Grâce à ses programmes, la Fondation Carolina favorise l'internationalisation des universités et centres espagnols tout en contribuant à la construction de l'espace latino-américain et la connaissance et le renforcement du continent américain. Il développe également un véritable exercice de diplomatie publique, mettant en valeur le potentiel culturel, scientifique et économique de l'Espagne.

La Fondation Caroline est une institution unique dans le système espagnol de l'action extérieure. Sa particularité est due :

- à la participation conjointe des acteurs publics et privés dans le financement, la gouvernance et la performance.
- au rôle de pont et de catalyseur pour les ressources entre les administrations publiques, les entreprises, les institutions académiques et la société civile en général.
- à la priorité donnée aux domaines de la culture, de l'éducation, de la science et de l'innovation technologique comme éléments de la coopération internationale et de la prospérité et le gage d'un avenir de paix et de liberté.

Un code de conduite guide les actions de la Fondation Carolina. Il est basé sur 6 points :

- L'excellence dans la définition des critères de sélection des institutions partenaires, des cours et des programmes de formation, les stagiaires et les visiteurs.
- L'efficacité dans les initiatives et projets et évaluation continue.
- L'impact sur les actions menées, en veillant à l'impact socio-économique et institutionnel de l'investissement dans le capital humain, le leadership, la culture et la connaissance.
- L'indépendance dans leurs actions pour préserver sa liberté d'action, garder son caractère unique et d'agir selon son mandat initial.
- La transparence dans les critères de performance, de l'utilisation de leurs ressources et de leurs priorités, à la fois à leurs employeurs et à la communauté universitaire (nationale et internationale).
- Le pluralisme en collaboration avec les institutions publiques et privées dans la conception et la sélection des bénéficiaires de leur aide.

2.7.3. Orientations fondamentales et perspectives

L'Espagne figure parmi les nations européennes les plus dynamiques. Elle attire de nombreux touristes et investisseurs étrangers. Son histoire coloniale lui assure plus de 330 millions d'hispanophones dans le monde (Amérique latine, Etats-Unis), soit avec le chinois et l'anglais, l'une des trois langues les plus parlées et les plus présentes sur le web.

Un institut madrilène de relations internationales (*Real Instituto Elcano*) vient de publier un rapport consacré aux *stratégies pour la diffusion internationale de la culture espagnole*. L'objet de cette étude est d'établir les "*lignes générales applicables à la politique culturelle en direction de l'étranger*" et de mettre en avant le travail réalisé par les différents relais d'influence espagnole dans le monde.

3. LES ENSEIGNEMENTS POUR LE MAROC : VERS UNE MEILLEURE COMPETITIVITE

Il s'agit maintenant de voir dans quelle mesure le Maroc peut s'inspirer des bonnes pratiques en diplomatie culturelle à partir de l'expérience des sept pays retenus pour le benchmark :

- La diversité et la profondeur des liens existant entre le Maroc et la France, la perception apaisée que les Marocains ont de la période coloniale en dépit de l'âpreté des luttes qu'ils ont dû mener contre les Français et les Espagnols pour arracher leur indépendance, la convergence des intérêts franco-marocains dans plusieurs domaines, le sentiment de "proximité" par rapport à l'Hexagone, la présence sur son territoire de près d'un million de ressortissants marocains ou d'origine marocaine, le rayonnement de la langue et de la culture française dans le Royaume, le poids de la France au sein de l'Union Européenne et sur la scène internationale, autant de facteurs qui font que le Maroc ne peut que prêter attention au "modèle français" en matière de diplomatie culturelle.
- Malgré l'impossibilité pour nous de mobiliser autant de ressources financières, il y aurait beaucoup à prendre de cette expérience, ne serait qu'à travers la définition des missions et des profils, le type de gouvernance, la gestion des centres et des espaces dédiés à la culture, l'utilisation des médias et des nouvelles technologies, et les modes d'intégration du culturel à l'économique.
- Les USA nous donnent l'exemple d'une implication efficiente du secteur privé, des universités et même des citoyens dans la vision globale de l'Etat, et la démarche prospective des politiques publiques, en se basant sur les modalités d'information, de veille stratégique.

- L'expérience de la Turquie est édifiante quand il s'agit de réfléchir à établir une influence régionale axée sur la langue commune ou pour nous sur les liens spirituels. Elle confirme l'orientation marocaine dans sa politique africaine actuelle, mais aussi montre que la position géostratégique peut donner au Maroc ce rôle de relais pour les grandes puissances européennes, américaine et depuis peu chinoise et indienne.
- Le modèle indien est susceptible d'interpeler les Marocains à plus d'un titre. Outre ce qui fait l'attraction de l'Inde à l'échelle mondiale, le yoga et la sagesse des gourous attirant un certain nombre de citoyens marocains en quête de sérénité et d'élévation de l'âme, l'exemple de la synthèse que ce pays semble avoir réalisée entre, d'un côté, la préservation de ses traditions, voire de ses mythes quasiment fondateurs et, de l'autre, son ouverture à la modernité et aux progrès scientifiques et technologiques les plus avancés. S'ajoute à cela l'appartenance commune au camp des non-alignés, en particulier pendant les années 1960 – 1970. L'importance du marché indien, gros client de l'Office Chérifien des Phosphates, ne serait pas non plus à négliger dans ce contexte. En outre, les 170 millions de Musulmans d'Inde ne peuvent que se sentir concernés eux aussi par le conflit israélo-palestinien, et principalement le statut de Jérusalem; Sa Majesté Le Roi Mohammed VI étant, comme son prédécesseur feu Le Roi Hassan II, président du Comité Al Qods.

L'attention portée aux Indiens établis à l'étranger (80 millions de ressortissants), naturalisés ou gardant leur nationalité d'origine, est partie intégrante, selon des modalités spécifiques, du "soft power" tel qu'il a été conceptualisé et systématiquement mis en œuvre à partir de 2002, année au cours de laquelle un Sommet de la diaspora a été organisé en Inde.

- La Chine a beaucoup investi dans la performance interne et sur tous les plans (économie, technologie, sport, génie organisationnel, expressions artistiques), L'image qu'elle a donnée au Monde après l'ouverture du post-maoïsme, est celle d'une économie en forte croissance et d'un pays qui a ébloui le monde lors de l'organisation des jeux olympique de Pékin en 2008. C'est aussi le pays où les musiciens virtuoses glanent les premiers prix des grandes compétitions internationales. Une excellente leçon qui confirme que le rayonnement international passe par le renforcement du tissu culturel interne.
- L'Egypte est un pays avec lequel nous partageons la même langue et la même confession, un pays où l'Etat a réussi pour un temps à établir l'hégémonie culturelle égyptienne sur le monde arabe et une partie de l'Afrique orientale, mais qui souffre encore de problèmes économiques et sociaux persistants. En instituant des projets culturels de référence, l'Egypte maintient vivante sa production culturelle et artistique et gage sur l'avenir.

- L'Espagne nous fournit l'exemple d'une gestion décentralisée et déconcentrée de la culture, bien qu'en définitive c'est le gouvernement central à Madrid qui aménage ces espaces de liberté d'action. A l'heure où l'expérience de la régionalisation est à ses débuts au Maroc, il est intéressant de réfléchir à des formes de coopération internationale décentralisée.

La formule des "casas " est également intéressante par ce qu'elle associe le culturel au touristique et au gastronomique, pour un tourisme culturel de qualité (voir par exemple le programme riche de la Casa d'Espagne à Nîmes). Une expérience qui se rapproche de cette formule et dont il fallait tirer des enseignements est celle du *Pietri* à Rabat qui accueille à longueur d'années des artistes contemporains.



Troisième partie :
**Vers un modèle rénové de diplomatie
culturelle : le rôle des politiques
publiques**

Selon Jean Claude Thoeing³⁴, une politique publique est "*un programme d'action propre à une ou plusieurs autorités publiques ou gouvernementales*". Les politiques publiques sont donc des outils et des moyens mis en œuvre par les pouvoirs publics pour atteindre des objectifs dans un vaste champ d'intervention. Par exemple la politique économique, la politique de la ville, de la jeunesse, de la sécurité... Dans le même ordre d'idée la diplomatie culturelle est du ressort de la politique publique, et considérant son caractère transversal elle doit mettre à contribution plusieurs départements ministériels avec une ouverture sur les autres acteurs régionaux et non gouvernementaux.

Les aspects de la réalité culturelle, intellectuelle, artistique et culturelle du Maroc sont les supports potentiels de sa diplomatie culturelle. Le bilan de ce qui tenait lieu à ce jour de "diplomatie culturelle" met en évidence des insuffisances mais aussi des données sur la compétitivité internationale du Maroc dans le cadre de la mondialisation. En examinant quelques expériences de diplomatie culturelle à travers le monde, nous avons essayé d'en tirer des enseignements et des bonnes pratiques susceptibles d'aider à l'élaboration des orientations et recommandations pour la politique publique.

Ainsi, après avoir fait le bilan de ce qui tenait lieu à ce jour de "diplomatie culturelle", explicité les réalités culturelles, intellectuelles, artistiques et culturelles, supports potentiels de la nouvelle diplomatie culturelle, revu la compétitivité internationale du Maroc dans le cadre de la mondialisation et examiné quelques expériences de diplomatie culturelle à travers le monde, nous sommes amenés à proposer diverses composantes pouvant s'inscrire dans un modèle de diplomatie culturelle susceptible d'être appliqué par le Maroc en s'appuyant sur ses atouts culturels et ses valeurs. Dans la même perspective, il sera fait état des mécanismes et des modalités à mettre en place à cet effet (notamment des modules conceptuels de déploiement en fonction des zones géographiques, culturelles et de l'intensité et la nature des relations qu'entretient le Maroc avec les pays de ces zones).

Toutefois, en l'absence d'une doctrine de diplomatie culturelle claire et consensuelle, il y a lieu de relever la difficulté que pose l'établissement de normes d'action auxquelles tous les acteurs de la diplomatie culturelle au Maroc seraient invités à adhérer et à concrétiser.

Comment le Maroc doit-il être représenté à l'étranger ? Quelle culture exporter ? Dans quel but organiser et promouvoir des voyages d'intellectuels et d'artistes à l'étranger ainsi que la circulation de leurs œuvres ? Où faut-il concentrer les actions : là où les intérêts économiques sont prépondérants ou bien lorsque les tensions politiques ne permettent pas d'échanges autres que culturels ? Ces questions se font pressantes actuellement dans les milieux diplomatiques et économiques.

1. DU RECOURS COMBINE AU LEGS DU PASSE ET AUX ATOUTS DU PRESENT

La culture du Maroc a été largement façonnée par son histoire et sa position géographique privilégiée : baigné par deux mer, le Maroc est à la fois africain, méditerranéen et arabe, son substrat amazighe marque son particularisme, bien que plusieurs strates de culture s'y sont greffées : la culture arabo musulmane, le legs hébraïque, le raffinement andalou, les apports subsahariens, mais aussi quelques survivances phéniciennes, gréco-romaines et turques. Les contacts accrus et multiformes avec l'Europe occidentale à partir du XIX^{ème} siècle ont fini par introduire dans la société marocaine, l'économie, les manières d'être des Marocains et les représentations qu'ils se font d'eux-mêmes et des autres des ingrédients de la modernité ou d'une certaine modernité, dont quelques éléments leur parvenaient aussi du "modèle" qu'étaient à leurs yeux l'Orient, principalement l'Egypte et la Turquie. Et ce à travers notamment, de nouvelles expressions linguistiques et artistiques et les aménagements de l'espace urbain, de l'économie et de la vie sociale et culturelle.

Avec la mondialisation, le Maroc se préoccupe à la fois d'intégrer les nouvelles technologies et la nouvelle économie, mais aussi de préserver son identité et la diversité de sa culture. Ce souci accompagnera toute sa démarche de développement, et celle de sa diplomatie culturelle.

Vis à vis du reste du monde, le Maroc pourrait mettre en avant sept atouts majeurs qui peuvent aider à conforter sa position internationale et améliorer son image. Il s'agit de l'approfondissement du processus démocratique, la stabilité, la diversité culturelle, l'implication internationale, la jeunesse, l'islam marocain en tant que modèle de modération et des ressources naturelles et touristiques.

1.1. L'approfondissement du processus démocratique

L'accession au trône de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI inaugure une mutation historique qui s'est concrétisée par de nombreuses avancées politiques et sociales, visant à lutter contre les insuffisances du passé dans ce domaine.

- Le renforcement des droits de l'homme.
- L'adoption de la justice transitionnelle (Instance équité et réconciliation).
- La réforme du statut personnel en l'érigeant statut de la famille.
- La loi sur les partis politiques.
- Des élections transparentes depuis 2002.

- L'élargissement des prérogatives de l'Instance Centrale de la Lutte contre la Corruption et du Conseil de la Concurrence.
- L'adoption de la Constitution de 2011 qui a été le fruit d'une très large consultation consacrant, par consensus national, les principes de participation, de pluralisme et de bonne gouvernance. C'est une constitution qui renforce notamment le rôle du Chef du Gouvernement et le réaménagement des pouvoirs entre l'exécutif, le législatif et le judiciaire (ce dernier est voué à l'indépendance), reconnaît également les libertés fondamentales, annonce les principes de parité, de reconnaissance de la diversité culturelle et linguistique.
- La définition et la mise en œuvre d'une stratégie économique globale impactant un modèle de croissance solidaire.
- La consolidation du mouvement de libéralisation de la presse et du paysage audio-visuel.
- L'implication de la société civile dans les grandes discussions nationales.

1.2. Une stabilité exemplaire du Maroc au sein de l'Afrique et du monde arabe

C'est la réponse adéquate au "printemps arabe" qui a permis au Maroc de conserver ses institutions et sa stabilité politique. Cette stabilité est due aussi à toute une série de réformes économiques, culturelles et sociales engagées avant 2011, sur le plan :

- politique (mise en place de l'Instance Equité et Réconciliation),
- économique (réalisation des programmes d'électrification rurale, d'accès à l'eau potable et d'infrastructures),
- culturel (création de l'Institut Royal de la Culture Amazighe),
- social (nouveau Code de la famille, généralisation de l'Assurance Maladie Obligatoire, réalisation de nombreux projets à travers l'ensemble du territoire national dans le cadre des programmes de L'Initiative Nationale pour le Développement Humain ...).

Toutes ces initiatives et ces réalisations créent une dynamique d'ensemble concourant à "l'émergence" du pays. Et ce même si de grandes difficultés persistent. Il en est ainsi en particulier des problèmes que continuent de poser le système éducatif et le chômage des jeunes.

1.3. La diversité culturelle

Le paysage linguistique marocain est composé des langues nationales dont l'arabe standard sous sa forme classique et moderne, l'arabe dialectal avec ses différents parlers, le berbère avec ses trois variantes (le rifain, le tamazight, le tachelhit) et par celle des langues étrangères, dont certaines, notamment le français et l'espagnol, sont implantées dans le champ linguistique depuis la période du Protectorat, et d'autres, surtout l'anglais, se sont imposées, notamment dans les secteurs de la formation, de la technologie, de la recherche scientifique, de l'économie et des affaires.

La diversité culturelle du Maroc est aussi le fruit de son histoire et de la diversité de son peuplement, elle appelle aussi bien les éléments du patrimoine tangible et intangible que les créations et produits culturels modernes et contemporains. Un certain nombre d'événements internationaux, nationaux et régionaux (festivals, expositions, spectacles vivants, salons littéraires, projections, et conférences) jouent ce rôle révélateur de la diversité culturelle.

1.4. L'implication internationale

L'implication du Maroc dans les affaires régionales et internationales est de plus en plus visible à trois niveaux :

- sur le plan de l'Afrique subsaharienne, il est devenu l'un des modèles de la coopération sud-sud et le principal modèle d'un Islam modéré dont l'expertise et le concours sont observés et sollicités dans la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme.
- dans le monde arabo-musulman, il abrite le siège de l'ISESCO. Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, préside le Comité Al Qods et assume, comme son prédécesseur, feu Le Roi Hassan II, un rôle important dans la recherche d'une solution négociée au conflit israélo-palestinien. C'est également à Rabat que se trouve le siège de Bayt Mal al Maqdis.
- sur le plan international, le pays a signé plusieurs traités multilatéraux et protocoles. Il a également participé (et participe) à des opérations de maintien de la paix dans diverses zones de conflits dans le monde. Il contribue aussi à l'envoi de secours en denrées alimentaires, en tentes, en couvertures, et en personnel médical aux populations sinistrées de divers pays, touchées par des calamités naturelles (sécheresse, tremblements de terre, inondations, conflits armés...).

Sa forte présence diplomatique en Afrique (en dépit de son retrait de l'OUA et de sa position à l'égard de l'Union africaine lui ayant succédé) et dans le monde arabo-musulman fait du Maroc un partenaire incontournable. Sa quête de la paix et de la stabilité, son implication effective dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme sont reconnues sur le plan international.

1.5. La richesse naturelle et l'attractivité touristique

Le Maroc est l'un des rares pays à offrir toute la diversité naturelle et géographique : baigné par deux mers (la Méditerranée et l'océan Atlantique), il possède un ensemble diversifié de paysages naturels et de sites géologiques et géographiques variés (le désert, la montagne, les sommets enneigés, les vastes plages, les espaces forestiers, les sites géologiques et spéléologiques, des fleuves et des lacs, des espaces humides, mais également une variété inégalable de faune et de flore, et un climat clément pendant toute l'année.

Lors de la 21^{ème} Assemblée Générale de l'Organisation Mondiale du Tourisme, le 16 septembre 2015 à Medellin (Colombie), le Maroc a été élu au Conseil Exécutif pour un mandat de 4 ans. C'est une consécration qui permettra au Maroc d'occuper, l'un des sièges attribué à la région d'Afrique au sein du Conseil Exécutif de l'Organisation Mondiale du Tourisme. Ce qui aidera à positionner le pays en tant que destination de marque et témoigne de la reconnaissance de la communauté internationale de l'engagement du Maroc dans le tourisme à travers sa vision innovante 2020.

L'industrie touristique occupe une place de choix dans l'économie marocaine (avec 8% à 10% du PIB). Elle représente un levier incontournable pour l'accélération du développement socio-économique grâce à son importante contribution dans la création de richesses et de valeur, de promotion de l'emploi, de réduction de la pauvreté...

Sur le plan touristique, le Maroc dispose d'atouts remarquables : son climat, sa culture spécifique, ses villes impériales et sa position géographique. Cependant, malgré ces avantages concurrentiels, le secteur du tourisme connaît de profondes fluctuations dans les dernières années dues d'une part à la faible rentabilité et à des problèmes de financement, et d'autre part à la concurrence internationale et aux troubles économiques et politiques mondiaux. Il faut aussi souligner la forte dépendance du tourisme marocain vis-à-vis cinq grands pays européens. Enfin, une bonne nouvelle, il semble y avoir une certaine atténuation du risque politique associé à la destination marocaine pour les touristes français, anglais et espagnols ; les touristes en provenance de l'Allemagne et de l'Italie demeurent sensibles face à ce phénomène.

1.6. La jeunesse marocaine

C'est une jeunesse connectée à la réalité du monde moderne, et malgré les défaillances du système de l'enseignement, une jeune élite a fait l'effort de se hisser aux normes de la société moderne et a acquis des compétences dans des domaines du savoir théorique, pratique et technique très variés.

Des jeunes sont également distingués dans le champ politique et ont activement et pacifiquement contribué à la dimension marocaine du "printemps arabe". Toujours actifs, notamment au sein de la société civile, dans la dynamique du changement politique, ils prennent la parole sur tous les problèmes et tabous de la société, en s'appropriant les nouveaux moyens d'expression online. Par la presse électronique, les blogs et d'autres biais, ils sont aussi partie prenante dans les mutations et la modernisation des médias marocains.

Quelques extraits de dépêches d'agences de presse et d'articles de journaux permettent de se rendre compte des potentialités de la jeunesse marocaine au Maroc même et à l'étranger, voici quelques exemples :

Présence de jeunes marocains au siège de l'ONU

"Cinq étudiants marocains prendront part à la 70^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui se tient du 9 au 16 octobre à New York". A l'occasion de la 70^{ème} assemblée générale des Nations-Unies, qui se déroule du 9 au 16 octobre, cinq étudiants marocains en master, ont pris part à l'événement. La jeune délégation a été encadrée par l'Organisation Islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture.

"Notre participation consiste à représenter la jeunesse marocaine aux Nations Unies en tant qu'observateurs actifs et s'imprégner du processus d'adoption des résolutions qui seront votées pour les années à venir ?" déclare une étudiante marocaine à Virginia Tech et qui fait partie de la jeune délégation; "nous sommes tous conscients de la responsabilité qui nous incombe et nous espérons pouvoir apporter une vision jeune pour la diplomatie".

La 70^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies est marquée par l'instauration des nouveaux objectifs de développement durable post 2015 à la suite des Objectifs du Millénaire pour le Développement. A noter également que cette initiative, portée par le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, s'inscrit dans le cadre de *Youth Delegation Program*, mis en place par l'Organisation des Nations Unies.

Prix remporté en Norvège par une jeune étudiante marocaine

"Une Marocaine a décroché le Prix de la Connaissance 2015 pour sa thèse de master sur la femme musulmane au sein de l'Université en Norvège, attribué chaque année par la municipalité et l'Université d'Oslo. Récompensant le meilleur Master. La chercheuse marocaine a obtenu son master dans le cadre des travaux d'un Centre des recherches sur le thème du genre social relevant de la Faculté des sciences humaines d'Oslo. Le Prix, discerné en fonction de nombre de critères et objectifs, en particulier le rôle de la thèse dans le développement de la ville d'Oslo, lui a été remis lors d'une rencontre tenue à cette occasion".

Dans le domaine du sport, et depuis les jeux olympiques de Los Angeles en 1984, les jeunes sportifs marocains ont continué à assurer la présence marocaine dans les grands rendez-vous sportifs (jeux olympiques, championnats régionaux et mondiaux, meetings d'athlétisme) et participent ainsi à la visibilité de leur pays.

1.7. L'Islam modéré

Grâce à la Commanderie des Croyants et à l'adoption unanime d'un seul rite (le malékisme) en vigueur depuis des siècles, le Maroc a évité les déchirements confessionnels (ou présentés comme tels) que connaissent d'autres pays de la région arabe. Son Islam modéré a séduit les pays subsahariens au point où l'on parle aujourd'hui de l'Islam marocain. Des pays occidentaux s'inspirent, principalement en matière de gestion des mosquées et de formation des Imams afin d'assurer un vivre ensemble apaisé et de créer un esprit d'entente parmi les citoyens se situant à l'antipode des tensions créées par les mouvements extrémistes nationaux ou d'inspiration idéologique étrangère. Tel est notamment le cas de la France qui se soucie de plus en plus de la formation des Imams, laquelle formation est dispensée depuis plusieurs années déjà par le Maroc au profit de pays subsahariens. Ceux-ci l'ont également sollicité pour la construction de mosquées – avec, bien évidemment, le concours de maîtres artisans marocains.

2. UNE DEMARCHE PROGRESSIVE POUR UNE NOUVELLE DIPLOMATIE CULTURELLE MAROCAINE

La diplomatie culturelle est une action volontariste, mais aussi un processus et une démarche. Cela implique que la gestion de ce processus est tributaire d'une évaluation périodique des résultats et des impacts, mais aussi du suivi des réajustements requis à chaque phase et pour chaque cible géographique.

2.1. Rayonnement

Pour assurer le rayonnement de la culture marocaine à l'étranger et donc permettre à la diplomatie d'y prendre appui, nous avons besoin d'adopter une série de mesures d'habilitation du champ culturel interne.

2.1.1. Renforcer les industries culturelles

La notion d'industrie culturelle est la traduction de l'expression allemande *Kulturindustrie* (créée en 1947 par Theodor W. Adorno, et Max Horkheimer). Les deux auteurs lui ont donné une dimension critique, à cause de l'instrumentalisation industrialisée de la culture populaire par des médias et des grands groupes de communication. Aujourd'hui elle désigne tout simplement la production et la diffusion selon des méthodes industrielles des biens et services culturels : livre, musique, cinéma, télévision, radio, multimédias, jeux vidéo et tourisme de masse.

La culture possède une double valeur (symbolique et marchande), mais il est indéniable que pour être véhiculée et opposable aux autres, elle a besoin de supports qui transforment les œuvres en produits. La nécessité des industries culturelles n'est plus à démontrer quand il s'agit de diffusion et de compétitivité. Une partie de la culture nationale qui peut échapper à la production marchande est constituée de valeurs sociales, mais dont la mise en lumière elle-même requiert des méthodes industrielles de promotion et de communication. Nous vivons dans un monde où le marketing utilise la culture et la culture fait appel au marketing.

Un effort important est requis pour permettre aux industries culturelles marocaines, encore embryonnaires, de relever le défi de la compétitivité et de soutenir un potentiel créatif qui s'annonce prometteur. Il y a lieu d'abord d'aider à la structuration du secteur dans son ensemble et d'organiser les métiers qui le composent.

2.1.2. Favoriser la créativité en interne et à l'international

Sans la créativité des hommes de culture et des artistes, le monde médiatique court le risque de saturation ; c'est pourquoi, la culture nationale ne peut compter éternellement sur la reproduction à l'identique des mêmes performances. Une vraie politique d'encouragement et de promotion des nouvelles idées est nécessaire pour occuper l'espace médiatique international, en exploitant d'abord les niches offertes par la "*la longue traine*" (voir ce concept développé par Chris Andersson), mais aussi en ambitionnant de peser et de gagner en compétitivité internationale.

Pourquoi ne pas ambitionner d'avoir des marocains glanant des *Prix Nobel*, et d'autres gagnant des récompenses dans les festivals prestigieux. Comment arriver à produire et exporter des modèles de culture qui seront repris par les jeunes du monde entier ? Les encouragements pourraient prendre des formes diverses et s'inspirer de ce qui se fait ailleurs : des Prix susceptibles de créer une saine et forte émulation, des subventions de projets significatifs en terme de recherche d'influence, des déductions fiscales pour les industries culturelles qui œuvrent pour une présence effective dans le paysage culturel mondial.

2.2. Influence

2.2.1. Initier des projets internationaux

Les événements culturels à vocation internationale, sont à l'instar de ce que fait le pays en matière de sport : golf, tennis, marathon et autres événements, d'excellents moyens pour confirmer l'attractivité du Maroc, contribuant également à sa visibilité et à sa réputation.

Pour avoir de l'influence, il ne suffit pas de s'arrimer aux événements conçus ailleurs. Une diplomatie active doit avoir ses propres initiatives auxquelles elle invitera d'autres pays et d'autres institutions internationales autour de projets significatifs dont les thèmes les interpellent.

2.2.2. Intégrer la culture à la promotion touristique et économique

L'une des finalités de la diplomatie est d'attirer des investissements et des touristes. Il faut donc établir des liens durables et dynamiques entre les trois visions (économique, touristique et culturelle).

Une attention particulière pourrait être portée au renforcement des liens entre culture et intérêts économiques. La mise en valeur de la culture marocaine dans ses aspects les plus performants doit accompagner les négociations économiques bilatérales. De même la promotion du tourisme marocain doit comporter des éléments d'attractivité culturelle. Une coopération efficiente entre les départements concernés est impérative.

2.2.3. Se positionner par rapport aux centres de décision

Prendre appui sur les instances qui s'occupent de la chose culturelle et renforcer la présence du Maroc dans ces institutions qui possèdent chacune une influence sur l'opinion internationale. Il s'agit par exemple de l'UNESCO (à travers ses nombreuses commissions) de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, l'Alliance des civilisations des Nations unies.

Pour peser vraiment dans ces instances internationales, il faut non seulement se faire représenter auprès de leurs Directions Générales mais aussi agir sur les différents échelons inférieurs qui instruisent et préparent la décision. Nos représentants peuvent alors, munis de directives précises, défendre les positions du Maroc et refléter à partir des débats nationaux le dynamisme de la réflexion marocaine sur les questions internationales.

2.2.4. Exporter la culture marocaine

Par rapport à ce que devrait être la mobilité internationale des acteurs culturels et artistiques, les marocains de cette catégorie voyagent peu, leurs œuvres voyagent encore moins. C'est pourquoi, certains pays ont installé des mécanismes efficaces pour exporter leur culture à l'instar ce qui se fait normalement pour tous les autres produits économiques. La dynamique de l'exportation devrait amener les artistes et les intellectuels marocains à prendre en compte ce nouvel espace qui s'ouvre à eux et d'inscrire la production marocaine dans une vision renouvelée.

La nécessité de promouvoir activement de conforter la réputation internationale de nos artistes, de nos écrivains, de nos cinéastes, de soutenir l'exportation de nos biens et services culturels, n'a jamais été véritablement discutée. Dans son principe, la diplomatie culturelle semble constituer un objectif consensuel, car tout le monde admet sa nécessité, sans que ce consensus ne se traduise en stratégie globale et sans que les programmes d'action définis par les départements concernés ne soient accompagnés de suivi et d'évaluation.

2.2.5. Favoriser l'édition et la traduction

La littérature marocaine est presque méconnue à l'étranger, elle est en majorité en arabe et en français, ce qui limite sa diffusion et sa promotion. L'un des moyens essentiels pour la promotion des cultures nationales réside dans la traduction. A part quelques tentatives ponctuelles et isolées, le mouvement de traduction n'est pas encore à l'ordre du jour de manière volontariste et systématique. Cet état de fait ne contribue pas, sauf exceptionnellement, à valoriser internationalement les auteurs marocains et leurs œuvres.

Les différents volets et modalités d'influence culturelle peuvent ainsi servir d'auxiliaire à la diplomatie classique, d'instrument pour l'économie, mais également servir une préoccupation de géopolitique où maintenir la présence et l'image d'un pays dans le monde.

2.2.6. Renforcer les échanges d'étudiants et de boursiers étrangers

L'un des moyens de maintenir une influence culturelle est d'encourager les échanges universitaires, sachant que les étudiants étrangers dans notre pays, et nos étudiants lauréats des grandes universités et écoles dans le monde, sont, à travers les réseaux des alumni, des ambassadeurs et des relais potentiels de notre diplomatie culturelle.

2.3. Veille

2.3.1. Suivre le développement de la diplomatie culturelle dans le monde

La diplomatie culturelle est en mouvement, ses méthodes changent avec les mutations qui s'opèrent d'année en année dans la scène internationale. C'est pourquoi, il faudrait instituer un "observatoire de la diplomatie culturelle et de la mondialisation".

2.3.2. Renforcer les missions de conseillers culturels auprès des ambassades marocaines à l'étranger

La mission de conseiller culturel auprès de l'ambassade quand elle existe est souvent confiée à un diplomate ayant des compétences générales et souvent en charge d'autres dossiers. Revaloriser cette mission sera l'un des moyens de dynamiser la diplomatie culturelle institutionnelle.

2.3.3. Utiliser les instruments de l'intelligence économique au service de la diplomatie culturelle

La diplomatie culturelle a besoin de s'informer continuellement sur les pays et les populations ciblés et sur les secteurs vitaux de l'économie, car l'action diplomatique est globale. Le domaine économique utilise des études de marketing et d'information sur les marchés à conquérir. La diplomatie culturelle peut s'en inspirer et en particulier comprendre la culture de l'autre et modeler son offre en conséquence.

3. LA DIPLOMATIE CULTURELLE : ACTEURS, MISSIONS ET SYNERGIE

La diplomatie culturelle est affaire de politique publique mais, de toute évidence, pas exclusivement. C'est l'Etat à travers ses départements ministériels, qui en a la charge et la responsabilité, notamment en ce qui concerne d'abord, la définition d'une doctrine, l'élaboration d'une stratégie et la programmation des actions ; l'Etat est responsable aussi de l'efficacité de son action en intégrant dans sa démarche une exigence d'efficience et d'impact et une vision prospective périodiquement réajustée et réévaluée.

Une politique publique relative à la diplomatie culturelle concerne la coordination gouvernementale soit à travers des réunions interministérielles avec des points focaux dans chacun des ministères concernés (solution minimale), soit en optant pour une instance spécialisée sous la double tutelle du Ministère des Affaires Etrangères et du Ministère de la Culture, ayant la personnalité juridique et l'autonomie financière (solution souhaitable).

Il ne s'agit pas seulement de coordonner les actions de l'Etat, mais également de fédérer d'autres initiatives et d'aider des acteurs non gouvernementaux à servir la diplomatie culturelle marocaine.

Rien qu'en examinant la liste des acteurs institutionnels susceptibles de s'adjoindre à une politique publique restreinte, nous nous rendons compte de la difficulté de réaliser par les simples réunions interministérielles la synergie demandée. La solution minimale est de facto vouée à l'inefficacité. Le recours aux forces vives de la nation (privé, société civile, marocains du monde) s'avère donc primordial.

3.1. La multiplicité des acteurs, un handicap ou une chance

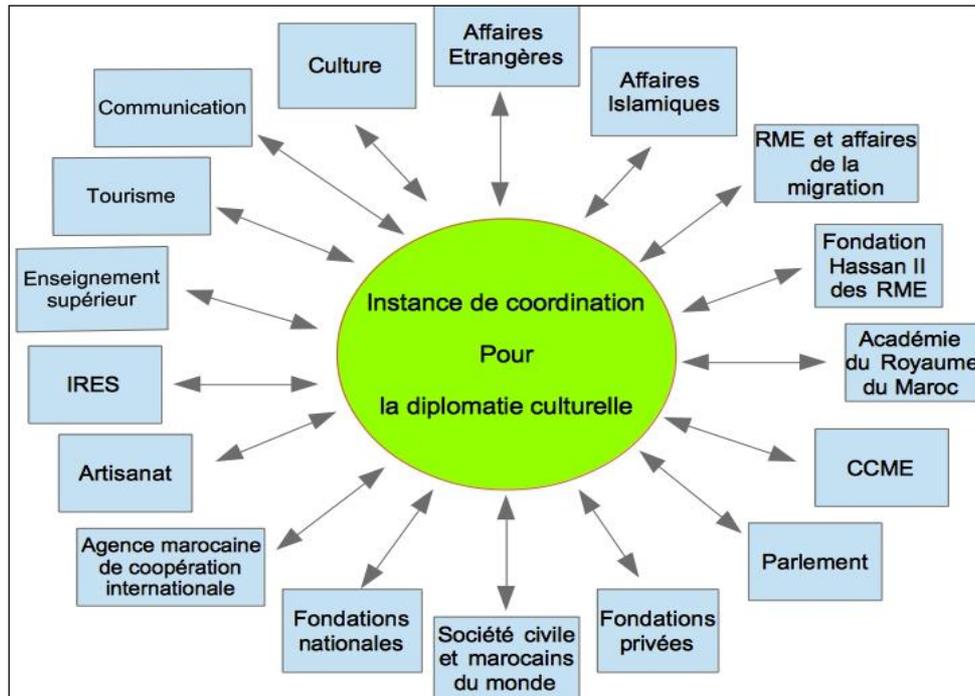
La diplomatie culturelle est devenue presque *affaire de tout le monde*. Selon notre rapport à cette réalité, et à la réalisation un non de la synergie requise, cette multiplicité des acteurs peut devenir soit un handicap soit un grand atout, eu égard à l'expérience cumulée des uns et des autres.

La configuration des acteurs comprend un ensemble d'institutionnels et de nombreux acteurs privés et non gouvernementaux.

Les institutionnels comprennent :

- le Ministère des Affaires étrangères, par sa compétence générale et son réseau diplomatique, ainsi que son expérience et sa connaissance des autres pays.
- le Ministère de la Culture autorité gouvernementale chargée de la culture avec une mission d'assurer le rayonnement, à l'étranger, de la culture marocaine.
- le Ministère chargé des Marocains Résidant à l'Etranger et des Affaires de la Migration.
- le Ministère des Affaires Islamiques.
- le Ministère de l'Enseignement Supérieur.
- le Ministère du Tourisme et l'Office National Marocain du Tourisme.

- le Ministère de l'Artisanat.
- le Ministère de la Communication.
- la Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Etranger.
- le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger.



Chacun des acteurs institutionnels a cumulé une expérience d'action culturelle à l'extérieur du Maroc, et développé des relations sur lesquelles la diplomatie marocaine pourra capitaliser de manière coordonnée et systématique.

3.2. La nécessité d'un partenariat public privé

Grâce à l'entreprise privée, le Maroc connaît une croissance économique qui pourrait le placer sur le sentier des économies émergentes. À la suite d'importants programmes d'ajustement structurel aux cours des années 1980 et 1990 et depuis les grands projets structurants lancés au début des années 2000, le pays se dirige vers la démocratisation et la libéralisation économique. Malgré les répercussions de conjonctures mondiales difficiles depuis 2008, le double déficit-budgétaire et commercial-et un taux de chômage élevé, le Maroc a connu, au cours des dernières décennies, une croissance économique de l'ordre de 4%, une faible inflation et un secteur financier stable. Cela n'aurait pas été possible s'il n'y avait pas un secteur privé prometteur. Il serait aussi compétent en intégrant à sa démarche internationale, les modalités de la diplomatie culturelle en partenariat avec le secteur public.

Toutefois, si l'intérêt du soft power est évident pour un Etat, qu'en est-il pour une organisation non-étatique (ONG ou entreprise) ? Quels profits peuvent-elles en retirer ? Et de quelle manière peuvent-elles l'utiliser ? Pour tirer profit du soft power initié par son Etat, une entreprise a tout intérêt à formaliser ce principe. Un organisme non-étatique peut aussi initier lui-même une démarche de soft power. Lobbying, utilisation du droit (intelligence juridique), normes, tout comme le mécénat, font parties de l'arsenal classique du soft power et leur usage est en général bien reconnu par les grandes entreprises.

3.3. L'implication de la société civile

De plus en plus active en matière des droits de l'Homme et de la citoyenneté, la société civile est un relais possible de la diplomatie publique à travers ses contacts et affiliations internationaux et ce à l'instar de ce qui a cours dans d'autres pays (comme ceux retenus pour le benchmark).

La prédisposition de la société civile à faire bon usage des réseaux sociaux est un avantage indéniable pour le sujet qui nous intéresse. C'est ce qu'on appelle la société digitale des citoyens en réseaux, induisant des changements fondamentaux dans le potentiel créatif.

Face à l'émergence d'une nouvelle "diplomatie citoyenne", les gouvernements tentent désormais de responsabiliser leurs citoyens en élaborant des stratégies de rayonnement extérieur basées sur le sentiment patriotique et la fierté nationale. Les Etats-Unis, passés maîtres dans cet art, définissent les responsabilités qui incombent à chaque Américain à l'étranger. On peut citer aussi le rôle que la Chine et l'Inde confient à leurs citoyens à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, et dans un autre registre le sentiment patriotique inculqué aux égyptiens dès leur jeune âge.

Au Maroc, comme dans les pays du sud, le combat de la société civile se développe sur deux axes prioritaires : les libertés publiques et le développement socio-économique des populations, aussi bien urbaines que rurales³⁵. Souvent les associations sont liées à des projets des organisations internationales, présentes sur le territoire national, tels que le Programme des Nations Unies pour le Développement ou l'UNESCO, mais aussi à des projets et des actions des ministères nationaux.

Des associations et des fondations marocaines s'impliquent également dans la diffusion de la culture marocaine, et peuvent s'associer à la définition de la diplomatie culturelle. Quelques grandes associations ont pu tisser des réseaux internationaux susceptibles de soutenir leurs programmes et les valeurs de notre culture et de nos institutions. Nous pouvons citer :

- la Fondation Anna Lindh sous la présidence marocaine (Cf. annexe 3).
- l'association Essaouira-Mogador qui organise notamment le festival des gnawa et assure pendant cet événement un *spotlight* médiatique sur Essaouira et le Maroc.
- l'association Maroc Culture qui organise le festival Mawazine classé parmi les plus grands festivals du Monde.
- les grandes associations régionales qui développent chacune une thématique intéressant des acteurs institutionnels et non institutionnels dans le monde.

3.4. L'implication des Marocains du monde

Les Marocains de la 3^{ème} et 4^{ème} génération, bénéficiaires le plus souvent de la double nationalité et nettement plus et mieux instruits, représentent un potentiel considérable susceptible de contribuer efficacement aux objectifs assignés à la diplomatie culturelle. Le "discours" et le message des pouvoirs publics du pays d'origine adressés naguère en direction de leurs aînés ne sont sans doute plus opératoires dans le contexte actuel. Ils requièrent la prise en compte des mutations économiques et sociales et des changements de mentalités survenues parmi ces communautés au cours des vingt ou trente dernières années.

Ces Marocains sont aujourd'hui répartis sur plus de 100 pays et représentent plus de 15% de la population totale marocaine (près de 5 millions), dont près de 90% vivent en Europe (la base statistique étant le registre des consulats qui ne couvrent qu'une partie des Marocains Résidant à l'Etranger). Dans leur grande majorité, ils essaient d'entretenir des liens culturels avec leur pays d'origine, mais aussi dans une certaine mesure des liens économiques.

L'histoire de la migration et les différences des parcours individuels expliquent en partie la diversité de cet ensemble :

- Une migration épisodique avant la 2^{ème} guerre mondiale.
- Le départ des juifs marocains dans les années 1950 et 1960.
- Des flux migratoires massifs vers l'Europe (1963-1974) concernant la main d'œuvre masculine.
- La migration familiale (1974-1986) pour le compte du regroupement familial.
- La migration vers l'Europe du sud (1986-2005) et notamment vers l'Espagne et l'Italie.
- La migration vers les pays arabes pétroliers (1986-1993).

- La migration vers les pays d'Amérique du Nord avec notamment les possibilités offertes par la green card.
- La migration illégale (1993-2006).
- La migration étudiante.
- La migration des compétences (2000-2013).

Il convient d'ajouter à cet ensemble les enfants d'émigrés nés après les premières vagues d'émigration en Europe, qui sont qualifiés de 2^{ème}, 3^{ème} et même 4^{ème} génération et sont plus ou moins intégrés dans les pays d'accueil. Contrairement à la génération de parents qui appartenaient à la classe ouvrière, la nouvelle génération est hétérogène et compte dans ses rangs des éléments ayant pu s'assurer une promotion sociale : cadres supérieurs, avocats, médecins, pharmaciens, enseignants, chercheurs de haut niveau dans des domaines de pointe, fonctionnaires, responsables politiques, journalistes, techniciens, sportifs, commerçants dirigeant parfois des réseaux de supérettes, entrepreneurs dans tous les secteurs...

Compte tenu du contexte idéologique politique et socio culturel qui prévaut dans un certain nombre de pays d'accueil, notamment en Europe occidentale, une proportion non négligeable de cette génération est animée par la volonté de montrer son intégration dans ces pays pour se donner plus de chances de promotion et atténuer l'impact des préjugés racistes et discriminatoire dont elle est (ou pourrait être) l'objet. Ceci n'exclut pas son attachement revendiqué aux racines. Au quotidien, les conditions de vie et la pression de l'environnement culturel, et socio-économique tendent à la pousser vers une certaine distanciation par rapport au pays d'origine.

De fait, et en comparaison avec ses ascendants, cette génération ne garde plus les mêmes attaches, ni les mêmes rêves que ceux des parents. Alors que ceux-ci envoyaient leurs économies au pays et, animés par l'idée du retour, y construisaient la maison de leur retraite, leurs descendants achètent, quand ils en ont les moyens, des appartements sur place, voire pour les plus nantis, des résidences secondaires. Cet état de fait est vérifiable en particulier en Espagne, en France, en Belgique, aux Pays-Bas, au Canada et aux Etats-Unis.

De larges segments de ces Marocains revendiquent d'être associés à la politique économique culturelle et sociale de leur pays d'origine. Ils n'admettent plus d'être considérés seulement comme des pourvoyeurs de devises mais s'efforcent aussi de faire valoir leurs compétences et leur réussite dans les pays d'accueil, voire la notoriété internationale de certains d'entre eux.

Bon nombre de ces compétences ont été reçues et/ou félicitées par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI. Cela a été récemment le cas à Tanger, en marge de la visite du Président français François Hollande. Le concours qu'eux-mêmes et d'autres éléments peuvent apporter à la diplomatie culturelle du Royaume est évident. Il conviendrait sans doute de le rationaliser, de le mener de manière plus volontariste et de le systématiser.

La contribution des Marocains du Monde à la diplomatie culturelle

De manière générale, voici le constat que le Conseil de la Communauté Marocaine à l'Etranger a dressé en 2013 de 25 ans de politiques de mobilisation des compétences marocaines de l'étranger et du contexte général dans lequel cette mobilisation se situe :

"La mobilisation des compétences revêt à l'échelle planétaire une place centrale dans les stratégies migratoires de tous les pays. Dans un marché mondialisé et compétitif de savoirs et de savoir-faire, nous assistons à une réelle concurrence, de plus en plus acharnée, pour la captation de ressources humaines qualifiées. Cette rivalité se déploie entre pays industrialisés et pays émergents du sud, mais aussi entre les pays industrialisés eux-mêmes. Mais si pour ces derniers, les flux nets de compétences sont positifs, ils sont négatifs pour tous les pays du sud, et le Maroc ne fait pas exception... La mobilisation de ses compétences établies à l'étranger apparaît à plusieurs titres comme une impérieuse nécessité qui exige d'établir un bilan des initiatives menées et d'élaborer une politique rénovée et intégrée... A cet égard, le Maroc a été l'un des premiers pays au monde à s'impliquer dans ce domaine en organisant dès le début des années 1990 des rencontres des compétences marocaines de l'étranger. Cependant, ce foisonnement d'initiatives n'a pas permis à ce jour l'émergence d'une politique nationale cohérente, rassemblant l'ensemble des acteurs, régulièrement évaluée et mise à jours".³⁶

Dans son rapport de 2013 sur le thème "Pour une stratégie nationale intégrée de la mobilité à l'horizon 2030", l'Institut Royal des Etudes Stratégique a mentionné que "la communauté marocaine de l'étranger recèle de nombreuses compétences dont la mobilisation en faveur du développement du Maroc s'avère insuffisante, sous l'effet, notamment, de l'absence d'un système adéquat d'identification des compétences et d'un mode de gouvernance institutionnelle peu adapté.

Pourtant, les apports des Marocains du Monde peuvent constituer un puissant levier d'accélération de l'accumulation du capital humain, condition clé pour rehausser la compétitivité du Maroc. Dans un contexte où la production nationale de compétences demeure en quantité et en qualité insuffisante, le recours aux compétences marocaines de l'étranger s'avère nécessaire puisque le Maroc a besoin de profils qualifiés en nombre important, en vue d'accompagner la mise en œuvre des grands chantiers de développement économique et social".

4. ORIENTATIONS, RECOMMANDATIONS ET OUTILS

Rappelons que la Lettre Royale du 30 août 2013 invite notre diplomatie à être à la fois globale, intégrée, dynamique et anticipative. Ce qui implique une redéfinition de la politique publique dans le sens de ces quatre déterminants, induisant logiquement une démarche progressive, participative et prospective pour la diplomatie en général et pour la diplomatie culturelle en particulier.

Le caractère globalité signifie que tous les volets de la diplomatie sont solidaires et doivent par conséquent avoir une même importance dans la vision de l'Etat. L'intégration peut concerner deux domaines ou plus pour un meilleur impact. Le caractère dynamique tient compte du temps et donc des mutations, adaptations et ajustements. Enfin le caractère anticipatif rejoint les considérations prospectives et appelle des études et des projections et des scénarii.

4.1. Les orientations et recommandations

Pallier la dispersion et enclencher un processus de synergie entre les principales parties concernées

La mise en place d'une instance de coordination chargée d'assurer la cohérence des actions et à la concertation entre les parties concernées par la diplomatie culturelle a été menée avec succès en France avec l'Association Française d'Action Artistique (AFAA), en Turquie avec l'Agence de Coopération et de Développement Turque (TIKA), en Chine avec le Hanban et l'Institut Confucius, en Inde avec Indian Council for Cultural Relations (ICCR). Dans le cas du Maroc, la création d'une telle entité n'affecterait vraisemblablement en rien, si son utilité est convenue en amont, les missions dévolues aux départements institutionnels intervenant, à des degrés divers, dans ce domaine. Leurs programmes, initiatives et actions en la matière sont susceptibles d'y gagner en termes de synergie et d'efficacité et, peut-être, de rationalisation, voire de réduction relative, des coûts. Des structures ad hoc, des modalités pertinentes de fonctionnement et la dénomination adéquate seraient à rechercher et à mettre en place.

Une instance similaire "chargée de la cohérence globale" est également réclamée, dans le champ de compétence qui est le sien, par le Conseil de la Communauté Marocaine à l'Etranger. L'une de ses études indique à ce propos que "tout en respectant l'indépendance des différents acteurs et les initiatives nouvelles qui émergent régulièrement au sein de la communauté à l'étranger, la nécessité de créer un outil chargé du suivi de cette politique s'impose.

Défini dès le départ comme un espace multi-acteurs, publics et privés, cet opérateur aurait pour missions essentielles d'assurer la convergence des interventions, la synergie entre les différents acteurs, l'évaluation et la mise à jour régulières de la politique nationale. En termes de missions et d'objectifs, cette instance veillerait à l'amélioration de la connaissance de l'offre et de la demande, en lien avec les programmes de développement sectoriels du Maroc, à l'organisation des missions de prospection et de mobilisation des compétences, à la facilitation de l'insertion des compétences, et à l'étude des initiatives, des recherches et des projets proposés ou pris en charge par les compétences marocaines à l'étranger".³⁷

Prendre en compte les zones géographiques dans la modulation de la diplomatie culturelle

Il est possible bien sûr de considérer le découpage géographique actuel au sein du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, qui coïncide à la fois avec le découpage continental (Afrique, Europe, Asie Océanie et Amériques) et avec la réalité régionale (le monde arabe). Cependant, le déplacement du centre de gravité économique vers l'Extrême Orient d'une part les possibilités offertes par notre appartenance atlantique, et l'émergence de certains pays dans l'ensemble des BRICs, devrait nous inciter à compléter la logique continentale par une attention particulière à ces nouveaux espaces économiques.

Définir les cibles

Deux options stratégiques sont concevables. Elles sont déterminées par le public ciblé :

- Si l'action projetée de toucher les élites et les classes dirigeantes étrangères, la diplomatie culturelle mettra alors l'accent sur les programmes de formation, la coopération scientifique et universitaire, les Think Tanks et le "réseautage", dans une démarche de diplomatie d'influence.
- S'il s'agit, en revanche de s'adresser à la société civile, aux jeunes générations, aux artistes et aux créateurs et surtout aux classes moyennes des pays émergents, il y a lieu de développer la diffusion des industries culturelles, d'intégrer la culture de masse aux outils et aux réseaux numériques.

Dans les deux cas, la recherche de l'influence passe moins par la présentation ou l'exportation pure et simple des œuvres que par la constitution de réseaux et la mise en place de courants d'échanges réciproques et pérennes.

Harmoniser l'action sur les deux niveaux : bilatéral et multilatéral

La diplomatie culturelle peut se déployer aussi bien sur le plan bilatéral dans une recherche d'influence et pour conforter des intérêts politiques et économiques, qu'à l'échelle multilatérale; dans ce cas, c'est la recherche d'une alliance régionale ou la défense d'intérêts communs. La frontière entre les deux domaines d'intervention n'est pas étanche: souvent les relations bilatérales préparent également un effort commun dans le multilatéral que ce soit dans le cadre des organismes d'intégration ou à travers les institutions internationales. Le cas d'école est celui du soutien apporté par le Maroc à la question de l'exception culturelle défendue au début par la France et le Canada.

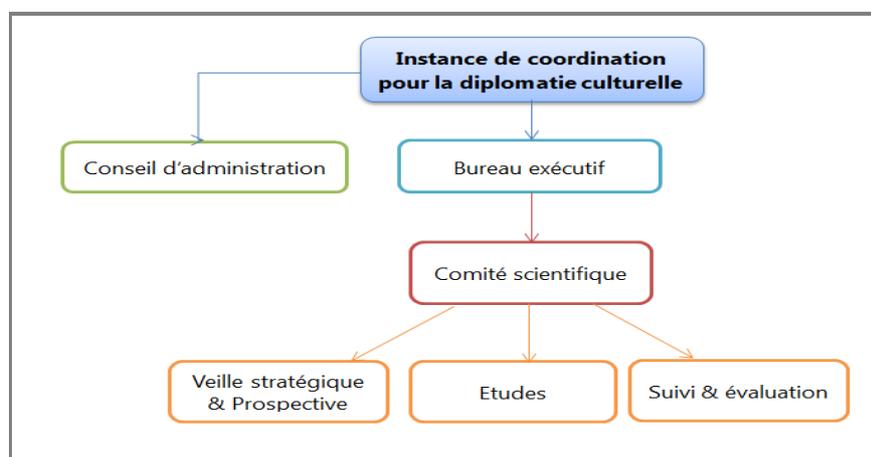
Diffuser l'image d'un Maroc nouveau

L'image qu'il serait opportun et utile de véhiculer est à étudier en profondeur dans toutes ses dimensions c'est d'un Maroc authentique et nouveau. En tout cas, elle ne saurait plus rester celle qu'entretenait une vision héritée de l'ethnographie coloniale, présentant une sorte de "Maroc pittoresque et immuable " attaché à des traditions figées et à son "folklore". Le rapport à la tradition, et à la traditionalisation (également élaborée et lancée à l'ère du protectorat dans le cadre de la politique indigène suivie par la Résidence Générale) devrait être revisité par des experts, sur une base pluridisciplinaire et prospective anticipant les évolutions et les attentes à venir, et tendre à valoriser une tradition dynamique capable de se développer d'une manière endogène et de se hisser à la modernité.

4.2. Les outils

4.2.1. L'instance de coordination

L'organigramme de cette instance de coordination (appelée provisoirement IC) regroupe des fonctions de concertation (Conseil d'administration) un organe exécutif (le bureau exécutif) et des fonctions d'étude, de prospective et d'évaluation.



4.2.2. Tutelle et autonomie

La dite instance agira selon une doctrine conçue après une large concertation pilotée par le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération et associant à la réflexion tous les acteurs institutionnels et privés de la diplomatie culturelle. Elle serait placée sous la double tutelle du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération et du Ministère de la Culture, avec un Conseil d'administration où siègeront les représentants des acteurs concernés. Sa personnalité juridique et son autonomie financière favoriseront a priori la souplesse des programmes d'actions nécessaires partout dans le monde, nonobstant les contraintes financières que l'IC pourrait dépasser à travers la diversification des partenariats et la possibilité de lever des fonds spéciaux, notamment lors des premières années de lancement et quand il s'agira de mener des opérations exceptionnelles de grande envergure.

4.2.3. Les ressources humaines

La gestion intellectuelle et pratique de la diplomatie culturelle requiert une formation spécifique touchant à des disciplines aussi diverses que l'histoire, l'anthropologie, la sociologie, les sciences du patrimoine, les sciences politiques, les expressions culturelles et artistiques, l'économie, la communication et les langues étrangères.

L'une des tâches premières de l'instance citée sera de préparer et de fournir des profils de conseillers culturels; mais aussi d'impulser la production de contenus qui seront mis à la disposition des différents acteurs. Elle devrait s'attacher les services des compétences marocaines dans le domaine de la gestion culturelle, de l'événementiel de la production, et d'autres spécialités.

4.2.4. Le monde universitaire

Parmi les ouvertures offertes à la diplomatie culturelle et dont pourrait bénéficier en compétence l'instance de coordination, il est possible d'évoquer le rôle de l'Université, dont l'implication méthodique pourrait se fonder en partie sur les points suivants :

- Elaboration d'une base de données (à compléter et actualiser au fur et à mesure) regroupant les indications relatives aux universitaires dont les compétences sont susceptibles d'être sollicitées ou mobilisées dans le cadre de ladite diplomatie; la sélection des profils requis en la matière devant tenir compte, bien évidemment, de leur domaine de spécialité, de leur culture générale, de leur maîtrise des langues étrangères, de leurs publications, leur expérience en matière d'action culturelle, leur renom au Maroc et à l'étranger et, éventuellement, leurs contacts à l'étranger.

- Recours à ces compétences, à titre de consulting et d'expertise, lors de la mise en place de l'instance chargée de la coordination de l'action culturelle au niveau diplomatique. C'est, à l'évidence, parmi eux que pourraient être choisis les membres du comité scientifique de cette instance et d'autres organes (veille stratégique, évaluation, prospective).
- Appel à ces mêmes compétences pour des cycles de formation et de formation continue des conseillers et des attachés culturels, ainsi que la contribution ponctuelle à l'élaboration de dossiers relevant de leurs spécialités sur tel ou tel thématique ou problématique.
- Mise à disposition des diplomates d'ouvrages spécifiques portant non seulement sur l'histoire, la culture et les réalités du Maroc d'aujourd'hui mais aussi sur les principaux pays d'accréditation. Une meilleure connaissance de l'autre, à commencer par la maîtrise de sa langue, l'histoire de son pays et sa culture, est sans doute l'un des moyens les plus efficaces d'établir un courant de sympathie avec lui et de préparer sa réceptivité au message qu'il convient de lui faire passer.

4.2.5. La question des centres culturels physiques

La dématérialisation croissante des contenus que la diplomatie culturelle s'employait traditionnellement à promouvoir limite et réduit *a priori* la nécessité du modèle historique de centre culturel coûteux en ressources matérielles et humaines.

Il n'en demeure pas moins que la présence physique à l'étranger d'un espace dédié à la culture marocaine pourrait permettre de proposer un accès direct à cette culture et une mise en contact avec les intellectuels et artistes à travers l'organisation de conférences, de concerts, d'expositions ou projections de films. Dans ce cas se limiter à des centres dans les seules capitales ne résout pas le problème : si nous prenons le cas de la France, il ne suffit pas de s'établir à Paris alors que la demande pourrait émaner des autres grandes villes. Pour avoir un réel impact, il faudrait dans ce cas renforcer ici les prérogatives et les ressources humaines des consulats et donner un rôle aux associations marocaines sur la base d'un programme.

Se posent à ce niveau la rationalisation des choix budgétaires et l'évaluation du rapport coût financier et retombées escomptées. A cet égard, il serait utile de réfléchir à l'option retenue par la Chine qui a mis en place au sein de la faculté des lettres et des sciences humaines de Rabat, un institut Confucius dispensant des cours de mandarin et de culture chinoise, cet institut mis à disposition par la faculté. Ce choix de la Chine s'inscrit dans sa stratégie globale et s'applique à d'autres pays. Ces centres sont fonctionnalisés à des coûts minima se limitant souvent à l'affectation d'un (ou d'une) enseignant(e) chinois(e). Il est donc possible d'imaginer et de mettre en œuvre des partenariats permettant l'utilisation des locaux et ressources déjà existantes dans le pays d'accueil.

Il serait cependant opportun de rappeler que dans ses réunions et concertations avec le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, le Ministère de la Culture et celui des Marocains Résidant à l'Étranger, sur la question de la diplomatie culturelle, le Conseil de la Communauté Marocaine à l'étranger avait demandé un moratoire sur les projets concernant la création de centres culturels, notamment à Montréal, Bruxelles, Amsterdam, Barcelone et au Chili. Il y aurait lieu de dresser un état des lieux des réalisations en la matière visant l'évaluation de leur apport à la diplomatie culturelle et des leçons à en tirer pour l'avenir. La même démarche s'applique à ce qui a été fait à Tunis.

Toutefois, opter pour une présence physique dans les pays d'accueil peut se faire quand l'action culturelle est intégrée à un projet économique et touristique à l'exemple des "Casa espagnole" ou à une cité universitaire. Le cas de la Fondation maison du Maroc à Paris est à méditer.

4.2.6. L'utilisation des NTIC

L'un des effets de la mondialisation est d'avoir permis une révolution technologique et diffusé partout les nouveaux moyens de communication (Internet en particulier). Mais force est de constater que des pays comme le Maroc ont encore à relever des défis technologiques énormes avant de profiter des systèmes d'information et d'intégrer par leur usage la nouvelle société du savoir et réduire le gap technologique. Les NTIC étant aujourd'hui des outils indispensables dans le positionnement international des cultures nationales et donc des diplomaties qui s'en servent.

Dans le domaine des industries culturelles, les nouveaux modes de diffusion, parce qu'ils limitent les frais de stockage et de distribution, favorisent a priori l'exportation des œuvres marocaines (films, disques, livres), lesquelles peuvent occuper des marchés de niches, conformément à la théorie de la "longue traîne" décrite par l'ancien rédacteur en chef du magazine Wired, Chris Anderson.

Comment apporter de l'intelligence dans un produit de base ? Comment rendre cette intelligence interactive ? Les possibilités n'ont de limites que l'imagination, les budgets, et la maturité des technologies.

Avec l'arrivée de l'ère de l'information, les technologies de l'information ont une large incidence sur la façon dont les décideurs culturels interagissent avec le public. En outre, ils influent sur l'identité nationale, car une nouvelle culture a été formée dans le cyberspace et à la fois les identités locales et des particuliers sont touchés. En conséquence, l'identité culturelle d'une nation a subi des mutations grâce à l'implication rapide des technologies de l'information.

Les technologies actuelles de l'information nécessitent un changement de paradigme, car les décideurs des politiques culturelles devraient avoir des cadres stratégiques pour les échanges de culture, de développer une identité culturelle fondamentale en conformité avec la mondialisation et de conduire la diplomatie culturelle dans le cyberspace en ayant des équipes de technologie de l'information hautement sophistiquée. En effet, la diplomatie culturelle à l'ère de l'information devrait être encouragée à s'adapter efficacement aux nouvelles technologies.

La révolution numérique permet une action diplomatique culturelle plus interactive, qui force les institutions en place à recourir à des partenariats novateurs (ingénieurs informatiques, ONG, journalistes, bloggeurs et mouvements de la société civile) et à faire appel à des mécanismes hors-normes (par exemple, l'utilisation de plates-formes virtuelles dont on ne peut identifier clairement les publics de destination – *Twitter, Facebook...*).

4.2.7. Le financement public-privé de l'action culturelle

L'article 25 de la Constitution dispose que : *"Les pouvoirs publics apportent, par des moyens appropriés, leur appui au développement de la création culturelle et artistique et de la recherche scientifique et technique, et à la promotion du sport. Ils favorisent le développement et l'organisation de ces secteurs de manière indépendante et sur des bases démocratiques et professionnelles précises"*.

Le décret n°2-06-328 du 10 novembre 2006 stipule de son côté que : *"L'autorité gouvernementale chargée de la culture a pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre la politique du gouvernement dans le domaine du patrimoine et du développement culturel et artistique, en mettant en œuvre les moyens susceptibles d'en assurer l'épanouissement"*.

A l'ère de la démocratisation de la culture et où semblent se recouper les aspirations à la "culture pour tous " et la "culture pour chacun", de telles stipulations indiquent un certain dépassement du qualificatif "improductif" accolé au secteur de la culture depuis quasiment Adam Smith et la parution de ses fameuses *"Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations"* (1776). Dans un contexte général rendant nécessaire l'émergence de citoyens éclairés et conscients des grands enjeux auxquels leur pays est confronté, la révolution informatique et la culture numérique risquent de conduire à une sorte de dilution des individus dans une blogosphère qui prend paradoxalement de la consistance et devient un monde réel.

Face à une telle évolution, l'Etat est d'autant plus appelé à soutenir la culture et l'action culturelle, que de nombreuses études menées dans le monde (i.e. Commission Stieglitz, 2008) montrent que les retombées de l'une et l'autre, non comptables ou modélisables en termes d'indicateurs monétaires, ont des effets multiplicateurs qui justifient amplement les investissements qui leur sont consacrés.

C'est d'ailleurs pour préserver sa richesse et ses atouts culturels que le Maroc avait dans les années 1990 déjà défendu, lors de l'Uruguay Round et de la conclusion des accords de Marrakech, le principe de l'exception culturelle et rejoint en la matière les positions du Canada et de la France.

Autre indicateur du poids de la culture incitant à la réflexion sur sa valeur intrinsèque, au potentiel que pourrait y puiser la diplomatie culturelle, et aux effets multiplicateurs et cumulatifs de leurs interactions. D'après les statistiques fournies par l'UNESCO, les industries culturelles contribuent à près de 3,4% du PIB mondial. Ces industries sont essentiellement aux mains des opérateurs géants, essentiellement américains, européens et japonais.

Une approche globale et contextualisée se doit de prendre en considération de telles données pour montrer l'ampleur des défis auxquels doit faire face une diplomatie culturelle qui ne saurait être dissociée du véritable socle et du fer de lance que représente pour elle la culture (dans son acception la plus large). C'est dire, en d'autres termes, l'importance des efforts que les pouvoirs publics et le privé sont appelés à fournir pour relever ces défis et l'exploitation systématique dont les potentialités humaines et matérielles du pays doivent faire l'objet à cet effet.

CONCLUSION

En guise de conclusion à cette partie de l'étude, qui en représente en fait la composante névralgique malgré les limites du périmètre que lui imposent les considérations et les contraintes soulignées explicitement dans les premières pages de ce texte, il y aurait lieu d'indiquer succinctement ce qui suit :

- Le souci et la nécessité de rénovation de la diplomatie culturelle marocaine, conformément aux hautes instructions de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, ne signifient nullement *tabula rasa* des acquis antérieurs mais dynamisation méthodique et systématisation d'approches novatrices, mieux adaptées aux défis du XXI^{ème} siècle et dont quelques ambassades, notamment celles de Londres et de Paris, se sont faites, avec succès, les pionnières au cours de ces dernières années. Les initiatives de ces deux Postes ont enclenché une dynamique susceptible de faciliter l'émergence à terme de modèles performants, voire d'une véritable doctrine marocaine, en la matière.
- Pour que la réflexion que cela implique puisse prévaloir, contribuer au dépassement des pesanteurs, faire évoluer les mentalités et arriver à maturité, il est nécessaire qu'elle fasse l'objet, en dépit d'inévitables désaccords et controverses, d'une concertation aussi large que possible incluant toutes les parties publiques et privées concernées. Il est indispensable que cette réflexion tienne compte aussi de l'opinion publique; celle-ci se montrant de plus en plus attentive à ce qui a trait à la diplomatie. En témoignent, par exemple, le suivi des dernières prises de position de la Suède et leur couverture médiatique.
- Une telle approche est susceptible de répondre à l'état de fait dont plusieurs parties font le constat : l'absence précisément d'une concertation systématique, la dispersion des efforts et, subséquemment, la difficulté d'optimisation des ressources humaines et matérielles disponibles ainsi que la non-exploitation de toutes les potentialités existantes ou restant encore à explorer.
- Au nombre de ces potentialités devant être l'objet d'une mobilisation plus systématique menée dans le cadre de stratégies déterminant les objectifs prioritaires et les modalités concrètes de leur concrétisation, figurent en particulier celles que recèlent, en termes opérationnels, la société civile, les Marocains du monde, les Universités et leurs chercheurs (au Maroc même et à l'étranger), les relais étrangers de l'influence marocaines (à pérenniser, renouveler, ou découvrir), les perspectives qu'offrent les nouvelles technologies de l'information et le cyber – espace...

- Dans l'affinement de l'approche que requiert chacune de ces potentialités (et des différentes niches qu'elles recèlent), il serait sans doute opportun d'attacher une importance particulière au Marocains du monde et, sur un plan plus spécifique aux Juifs marocains ou d'origine marocaine vivant aux établis aux quatre coins de la planète et se trouvant parfois dans d'importantes positions ou réseaux d'influence susceptibles de conforter efficacement, par leur lobbying, la diplomatie marocaine (qu'elle soit culturelle ou autre).
- Concernant plus particulièrement le monde académique et universitaire, une attention particulière est à accorder à l'Académie du Royaume du Maroc. Des chercheurs de renom venant du monde entier (Europe, Amérique, Moyen-Orient) ont participé aux travaux de cette académie. Parmi les Africains, outre ceux venant de pays connus pour l'étroitesse de leurs liens avec le Maroc, il y a lieu de mentionner des professeurs venant d'Afrique du Sud, du Ghana, de l'Ouganda, du Kenya, du Rwanda, du Nigeria...
- La nécessité d'une évaluation régulière et objective des actions menées par les différentes parties, principalement publiques, dans le domaine de la diplomatie culturelle et, si nécessaire, l'introduction de réajustements dans les orientations et les modalités de mises en œuvre.
- Du fait de la vive compétition qui prévaut actuellement dans un monde globalisé et de la prise de conscience de plus en plus nette des énormes enjeux de la culture, la mobilisation des savoirs, la mise en place de structures performantes de veille stratégique, le lancement méthodique d'études prospectives anticipant les évolutions à venir et la formation des cadres *ad hoc* (chercheurs, ingénieurs, programmeurs, managers, consultants, analystes, conseillers, attachés, spécialistes du web...) s'avère aussi déterminant que potentiellement prometteur.
- Dans ces études prospectives, l'une des dimensions de la focalisation qu'elles requièrent pourrait utilement avoir pour objet non seulement "l'offre" marocaine en matière de culture mais aussi, et peut-être surtout, les "attentes" de l'étranger et sa perception du Maroc en tant que pays (ou territoire) et civilisation. C'est sur cette base que la réflexion sur "l'attractivité" de la culture marocaine et les usages qui pourraient s'ensuivre en matière diplomatique devrait sans doute être approfondie.

ANNEXES

Annexe 1 : Extraits du Message Royal à la 1^{ère} Conférence des Ambassadeurs (30 août 2013)

.....

Cette rencontre offre le cadre idoine pour livrer une réflexion approfondie sur la diplomatie marocaine, en passant en revue ses réalisations et ses acquis, ses capacités et ses potentialités ainsi que les défis qu'elle se doit de relever.

C'est aussi une occasion propice pour engager entre vous les consultations et les concertations nécessaires afin de définir les actions et les initiatives devant régir, conformément à Nos Hautes Orientations, le fonctionnement de la diplomatie marocaine, au cours des années à venir.

Il s'agit de :

- *renforcer la performance de la diplomatie nationale et, partant,*
- *conforter la position du Royaume en tant que membre agissant et responsable de la communauté internationale.*

Mesdames, Messieurs,

*Dès Notre accession au Trône de Nos glorieux ancêtres, Nous avons élaboré **une vision diplomatique intégrée et cohérente** qui affirme et consacre l'identité civilisationnelle séculaire du Maroc. Cette vision permet :*

- *d'exploiter à bon escient la position géostratégique privilégiée du pays,*
- *d'être en phase avec ses constantes immuables et*
- *de s'adapter avec efficacité et professionnalisme à un environnement international complexe, vivant au rythme de changements et d'évènements aussi rapides que variés.*

La géopolitique mondiale vit aujourd'hui entre les réminiscences de l'ordre international issu de la seconde guerre mondiale et les prémices d'un nouvel ordre international qui n'arrive pas encore à s'imposer.

On observe ces dernières années, l'émergence de plusieurs questions globales intéressant tous les Etats et les peuples et l'apparition de nouvelles et émergentes puissances internationales.

On constate également l'entrée en scène de nouveaux acteurs tels que les ONG internationales et les sociétés multinationales, ainsi que la diversification inédite des centres mondiaux de prise de décision et d'influence et de groupes internationaux spécialisés de régulation et de coordination.

Parallèlement à ces phénomènes, on note la multiplication des défis issus d'une succession de crises à répétition, simultanées, aiguës et globales, qui affectent les domaines de la sécurité, la politique, l'économie, les finances, l'environnement et la sécurité alimentaire, qui ont eu un impact profond et pervers sur la situation mondiale.

.....

*Il s'agit en premier lieu de la mobilisation continue pour **la défense de l'intégrité territoriale** du Maroc, au Nord comme au Sud.*

.....

Il appartient donc aux ambassadeurs de Notre Majesté de mener ce combat de tous les instants avec une vigilance particulière, et de travailler dans ce sens, assidûment et à tous les niveaux auprès des responsables dans leurs pays d'accréditation respectifs.

Il est également du devoir de la diplomatie marocaine de s'employer, avec la même ardeur, à mettre en relief les atouts fondamentaux du Royaume, et d'en faire l'usage le plus judicieux, et ce, à travers un positionnement cohérent et efficace, en phase avec les valeurs et les intérêts supérieurs du Maroc, et avec les évolutions fondamentales des relations internationales.

.....

*Quant à la **diplomatie culturelle**, il importe de lui accorder l'appui et l'encouragement qu'elle mérite, notamment la mise en place de maisons du Maroc, de centres et de services culturels à l'étranger. Il importe également d'intensifier les activités artistiques, d'organiser des foires et des expositions, de faire connaître le patrimoine civilisationnel et culturel du Maroc, pour en accroître le rayonnement à l'étranger et de mettre en relief son identité unifiée, authentique, riche et plurielle.*

Conscient des moyens limités disponibles, et afin de concrétiser les résultats escomptés en la matière, Nous préconisons le déploiement des différents types de coopération et de partenariat avec tous les acteurs concernés.

.....

Dans un monde où les parlements, les partis politiques, les organisations non gouvernementales, les médias et les acteurs académiques et culturels constituent d'importants pôles d'influence, les efforts officiels demeurent insuffisants à eux seuls. Nous incitons donc Nos Ambassadeurs à redoubler d'efforts en s'ouvrant davantage à ces nouveaux acteurs présents sur la scène extérieure et en encourageant ces derniers à se mettre en rapport avec leurs homologues au Maroc.

Dans le même contexte, et afin que le ministère des affaires étrangères et de la coopération puisse disposer des analyses et des outils conceptuels nécessaires pour assimiler et mieux anticiper les transformations accélérées que connaît le monde, Nous l'invitons à tirer parti des expertises et des compétences dont dispose l'Institut Royal des Etudes Stratégiques, et ce, au mieux des intérêts nationaux.

.....

L'expérience et le savoir-faire que notre diplomatie a accumulés lui ouvrent en permanence des perspectives lui permettant de renforcer ses capacités d'adaptation et d'innovation, tout en demeurant fidèle à l'ancrage du Maroc et à son authenticité.

*Le but est de hisser notre diplomatie au rang d'**une diplomatie dynamique et anticipative** ayant des objectifs précis et une compréhension pointue de son environnement, et adoptant une approche novatrice dans son travail.*

....

Annexe 2 : Extraits du Message Royal aux participants au colloque organisé à Rabat à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la diplomatie marocaine (vendredi 28 avril 2000)

"...Notre but étant d'édifier une diplomatie solide pour consolider le rôle du Maroc en ce début du troisième millénaire. Cela nécessite, en premier lieu, le renforcement de la capacité de coordination de la diplomatie traditionnelle, tant au niveau de l'administration centrale que des missions diplomatiques afin qu'elle soit en mesure d'assurer le suivi et d'impliquer tous les acteurs non gouvernementaux dans l'action diplomatique, de consolider la diplomatie non gouvernementale associative, parlementaire, économique, culturelle, médiatique, et d'être plus présente dans ce nouvel espace où notre absence a longtemps été mise à profit par les adversaires de notre intégrité territoriale.

Cela requiert également de l'ambassadeur, en plus de la haute compétence diplomatique et du rôle de représentant auprès de l'Etat où il est accrédité, de jouer un rôle actif pour concrétiser les aspirations nationales et d'ouvrir de nouvelles perspectives pour les intérêts politiques, économiques et culturels de son pays. L'ambassadeur se doit aussi d'être ouvert sur son environnement avec ses différentes composantes, sans perdre de vue la nécessité de la diffusion du message du Maroc et la promotion de son image en tant que forteresse où flotte l'étendard de la démocratie, de la modernisation, de la dignité humaine, de la modération et de la tolérance islamique.

Il doit aussi œuvrer inlassablement pour attirer l'investissement productif, veiller aux intérêts de nos chers sujets établis à l'étranger et leur transmettre la Haute sollicitude dont notre Majesté les entoure et notre souci de les voir demeurer attachés à leur identité et mettre leurs compétences au service de leur pays.

Aussi, le rôle du diplomate revêt-il une importance capitale et constamment renouvelée, puisqu'il est devenu le pivot et l'intermédiaire incontournable entre les décideurs en matière de politique étrangère et de politique intérieure, sachant que le premier domaine est le prolongement du second. Le diplomate utile à son pays est aujourd'hui celui qui cultive si bien le sens de la communication, la vision globale et le pouvoir de synthèse pour en faire une pièce maîtresse au service de la diplomatie de son pays à même de lui permettre d'assumer pleinement sa mission dans la mise en œuvre de la politique extérieure nationale et la réalisation de ses objectifs..."

Annexe 3 : Quelques modèles réussis de diplomatie culturelle promue par les deux ambassades marocaines (Londres et Paris)

L'Ambassade du Maroc à Londres : un modèle de diplomatie culturelle à méditer et à suivre

1.1 Les conditions d'un renouveau prometteur

Dans le processus de renouveau de la diplomatie culturelle en cours depuis quelques années déjà, il conviendrait de relever ce qui pourrait être qualifié de leadership ou de rôle pionnier joué en la matière par l'Ambassade du Maroc au Royaume-Uni. Cette avance s'explique en partie par :

La conception que l'Ambassadeur en poste à Londres depuis 2007, Son Altesse la princesse Lalla Joumala Alaoui, se fait de la dimension culturelle de sa mission et de son caractère prioritaire. Sa familiarité avec le pays d'accréditation, ses institutions, et sa culture ainsi que la maîtrise de sa langue.

La mobilisation du personnel de l'Ambassade et, en amont, le choix d'un staff dont font partie un diplomate ancien membre de l'équipe ayant été partie prenante dans la préparation du Temps du Maroc en France en 1998-1999, et un enseignant connu à Tanger pour son dynamisme dans le domaine de la culture.

- La sélection judicieuse des thèmes des manifestations programmées.
- Le choix de partenaires et de sponsors.
- Le choix de lieux prestigieux pour les manifestations envisagées.
- La diversité de l'offre au public britannique de thèmes attractifs.

1.2. Quelques manifestations – phares

Ces manifestations sont très significatives, voire exemplaires, en termes de patronage, de partenariats, de thématiques, d'intervenants, de lieux, d'affluence, de qualité du public, de couverture médiatique et d'autres retombées. Certains de ces événements ont ainsi bénéficié, respectivement, du haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI (2012) et de celui de la Reine Elisabeth II (2015).

- Organisation, au Musée Juif de Londres de novembre 2010 à mars 2011, d'une exposition photographique d'Elyas Harrus et Pauline Prior intitulée "*Morocco*", consacrée au judaïsme marocain et mettant en exergue la vocation du Maroc en tant que pays d'ouverture, de cohabitation et de dialogue entre les religions et les civilisations. Cette exposition a été marquée par la visite de SAR le Prince Charles.

- Présentation au Town Hall du Royal Borough of Kensington & Chelsea de la pièce de théâtre "*Bnate Lalla Mennana*" au profit de la communauté marocaine (Janvier 2011) en partenariat avec la banque populaire.
- Projection, en avant-première et en format 3D, au British Film Institute IMAX de Londres du film "*Ibn Battuta– A Journey to Mecca*".
- "*Inspiring Morocco*" ou l'Art de vivre marocain à HARRODS, du 24 Octobre au 18 Décembre 2011 en partenariat avec l'Office National Marocain du Tourisme, Maroc Export et la Maison de l'Artisan.
- Exposition, en décembre 2011, à la Galerie Brunei de SOAS (School of African and Oriental Studies), sur L'art du tissage de la vallée du Sirwa intitulée "*Tisser les fils de la vie: le savoir-faire esthétique et incarné des tisseuses amazighes*". Il s'agissait de promouvoir la dimension amazighe de la culture marocaine à travers une approche esthétique et anthropologique. En partenariat avec la RAM ; manifestation suivie d'un séminaire sur la tradition du tissage au Maroc à l'University College of London.
- Exposition conjointe présentant les *Tableaux* de Sir Winston Churchill et Hassan El Glaoui, tenue sous le Haut Patronage de Sa Majesté Le Roi, en Janvier 2012, au Leighton House Museum.
- Organisation en juin 2012 d'un concert du groupe *Nass El Ghiwaneau* profit de la communauté marocaine au Town Hall du Royal Borough of Kensington & Chelsea, en partenariat avec la Banque Populaire.
- Construction, en vue de promouvoir l'artisanat marocain, et réaffirmer la présence et le rayonnement de notre pays au sein de la famille africaine, d'un pavillon marocain dans le cadre de l'*Africa Village Exhibition* qui s'est tenu à Hyde Park en marge des Jeux Olympiques 2012. En partenariat avec la Maison de l'Artisan.
- Participation au *Nour Festival of Arts* sur l'art contemporain de la région MENA organisé par la Mairie de Londres (Edition 2014).
- Organisation, en partenariat avec la galerie Moroccan Fine Art, basée à Londres, d'une *exposition de peintres marocains* dans le but de promouvoir les arts plastiques marocains.
- Présentation au prestigieux Leighton House Museum, en Janvier 2013, d'un ouvrage collectif intitulé "*Fez in World History*" à laquelle ont participé plusieurs académiciens marocains et étrangers, dont Lahcen Haddad, Ministre du Tourisme. Cette présentation a été suivie d'une réception et d'un concert de musique andalouse donné par l'orchestre de Fès, en partenariat avec l'Office National Marocain du Tourisme et la MBS.

- Participation à la 2^{ème} édition du *Festival Shubbak* entre le 22 juin et le 6 juillet 2013. Ce festival annuel organisé sous les auspices de la Mairie de Londres est dédié à la culture arabe contemporaine. Le Maroc était présent avec une pièce de théâtre, un concert de musique et des projections de films.
- Célébration des 800 ans de relations diplomatique entre le Royaume du Maroc et la Grande Bretagne "*Morocco And Britain Mark 800 Years Of Diplomatic Relations*". Cette commémoration a été organisée en partenariat avec la British Library.
- *Moumen Smihi : Poet of Tangier* : il s'agit d'une quinzaine - rétrospective du cinéma de ce grand réalisateur marocain en marge de la grande exposition Matisse organisée par le prestigieux musée Tate Modern. En partenariat avec l'Office National Marocain du Tourisme.
- Soirée de *présentation de la 2^{ème} édition du festival de Fès des musiques sacrées du monde* au prestigieux Leighton House Museum, Mars 2015. En partenariat avec l'Office National Marocain du Tourisme.
- Participation au *Chelsea Flower Show*, événement horti-culturel prestigieux placé sous le haut patronage de Sa Majesté la Reine Elisabeth II. Cette manifestation est considérée comme un rendez-vous annuel incontournable pour les professionnels et les amateurs de jardinage. Le "Anglo-Moroccan Garden " projet mené en partenariat avec l'association britannique REEP (Religion, Environment, Education Project) a reçu la médaille de bronze dans la catégorie "Discovery".
- Participation à la 3^{ème} édition du *Festival Shubbak*, juin / juillet 2015 ; ouverture du festival par un grand concert de l'artiste marocaine Karima Skalli au prestigieux Barbican de Londres, en sus d'autres animations artistiques notamment dans la cour du British Museum et sur la grande place de Trafalgar Square.
- *The Spirit of the Moors* : manifestation organisée en partenariat avec Brunel Institute for Contemporary Middle Eastern Music et sponsorisée par la BMCE Bank et l'Office National Marocain du Tourisme. Ce grand événement musical a réuni un public nombreux composé de personnalités de la haute société britannique, de diplomates et de membre de la communauté marocaine....

Il convient sans doute de relever que ces initiatives de l'Ambassade s'inscrivent dans la continuité des actions menées avant 2007 par la princesse Lalla Joumala en sa qualité de présidente de la Moroccan British Society (MBS, Rabat)³⁸. Au nombre de ces actions figure en particulier la participation du Maroc en 2006 à une grande exposition à la British Library intitulée "Sacred", portant en sous-titre "*Discover what we share*" et articulée autour de la présentation côte à côte de rouleaux juifs découverts dans des grottes bordant la Mer morte, du texte le plus ancien et le plus complet de la Bible, et d'un exemplaire du Coran calligraphié en or.

Inaugurée par Son Altesse Royale Moulay Rachid en présence du Duc d'Edinburg, le Prince Philip et du Ministre Marocain des Habous et des Affaires Islamiques, Ahmed Toufiq, et qualifiée d'exposition de la plus grande collection de Livres saints juifs, chrétiens et musulmans, cette manifestation a accueilli plus de 200.000 visiteurs et a fait l'objet d'articles parus dans de grands journaux londoniens tels que *The Times*, *The Economist*, *The Independent*, et d'autres quotidiens autres que britanniques, notamment *The Hindu* et *The Pakistan Daily Times*.³⁹

S'inscrivant dans la durée fut la création à l'Université d'Oxford en 2004, à l'initiative de la présidente de MBS, d'une Chaire Mohammed VI pour les études marocaines et méditerranéennes. Dès 2005, un cycle de conférences y a été lancé sous le thème: "*Morocco in the Contemporary World : The Road Ahead*". Parmi les sujets traités figuraient : *Le Maroc et l'économie globalisée; Politique et affaires au Maroc; Réforme politique au Maroc : le masque de Janus; Maroc-Espagne : entre conflit et coopération en Méditerranée ; Défi islamiste au Maroc ? ; Le Sahara occidental. Quel apport pour le Maroc ? Changement social et femmes dans le Maroc contemporain*. L'une de ces conférences, intitulée "*Maroc : leçons du XX^{ème} siècle et défis du XXI^{ème}*", a été animée par le Premier Ministre de l'époque.

Quant au premier colloque, organisé en 2006, il a porté sur "*Vérité, Justice et Réconciliation Nationale : l'expérience marocaine dans une perspective comparative internationale*", avec la participation d'anciens membres de l'IER. Un deuxième colloque s'est tenu en 2008 sur le thème de la "*Réforme dans le monde arabe : forces, limites et perspectives des réformes au Maroc*". Des universitaires marocains, britanniques et autres, y ont présenté des communications ayant trait, entre autres, aux réformes entreprises dans le cadre des *Objectifs du Millenium des Nations unies*, à l'adoption du code de la famille, à l'étendue et aux limites de la restructuration du champ religieux et aux changements survenus dans le domaine des médias.⁴⁰

L'énumération de toutes ces activités montre s'il en était besoin qu'il ne s'agit pas d'opérations ponctuelles mais qu'elles dérivent d'une vision globale de la diplomatie et de son volet culturel et en sont la traduction concrète, cumulative et réussie sur le terrain. Elles pourraient de ce fait servir non seulement de modèle à d'autres postes diplomatiques mais aussi, et de manière plus ambitieuse, de base à la réflexion susceptible d'aboutir à l'élaboration d'une véritable doctrine en la matière. D'autant que leur financement, autre aspect méritant d'être souligné, elles sont menées et financées dans une large mesure avec des fonds ne grevant pas le budget de l'Etat.

2. L'exemple de l'Ambassade du Maroc à Paris

L'Ambassade du Maroc à Paris semble suivre, sous l'impulsion de M. Chakib Ben Moussa, une approche similaire à celle de notre Ambassade à Londres. L'une de ses initiatives les plus marquantes réside dans le lancement des "*Mercredis de l'Ambassade*". Il est fait périodiquement appel en l'occurrence à des intervenants français et marocains (résidant sur place ou venant du Maroc et d'ailleurs) relevant de disciplines et de métiers différents.

De la liste (janvier 2015) des intervenants marocains aux "*Mercredis de l'Ambassade*", ressort en particulier l'appel à des profils et des compétences issus de l'immigration et contribuant à la diplomatie culturelle de leur pays dans une capitale où l'offre culturelle est fortement concurrentielle et où les centres culturels étrangers (et dotés de moyens) sont nombreux.

Ces rendez-vous, organisés dans les salons de la Chancellerie, constituent, indique une notice de l'Ambassade, un espace de réflexion, d'échange et de débat sur des thématiques ayant trait au Maroc d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Avec le soutien de l'Ambassade du Royaume en France, l'Institut Royal des Etudes Stratégiques a organisé en novembre 2015 à Paris, en partenariat avec l'Institut du Monde Arabe, un colloque sur le thème "France Maroc : une histoire partagée, des défis communs", auquel ont pris part plusieurs personnalités marocaines et françaises. Ce colloque marque la commémoration du 60^{ème} anniversaire des accords de La Celle-Saint Cloud.

Annexe 4 : Exemples du dynamisme et du potentiel de la société civile marocaine

1. Au sein des réseaux de la Fondation Anna Lindh⁴¹

1.1. Quelques indications succinctes sur divers projets :

- 227 civil society organizations have been involved in the Moroccan Network.
- 60 Moroccan civil society organizations were either leaders or partners in transnational intercultural projects supported by ALF.
- France, Italy, Algeria and Egypt are the countries that the Moroccan civil society organizations most partnered with through the Anna Lindh Grants Program.
- In April 2014, the Moroccan Network organized Arts, Instruments and Expressions for Social Transformation festival with civil society organizations from 7 Euro- Mediterranean countries in Taroudant.
- 25 participants from 13 different countries attended the training for multipliers on project development in Rabat in March 2009.
- The 4th Advisory Council meeting took place in Rabat in October 2010.
- 2000 people participated in the Gallup's survey for Anna Lindh Reports 2010 and 2014.
- 32 Moroccan participants have taken part in Dawrak : Capacity Building' trainings.
- Moroccan journalist Leila Ghandi received the Anna Lindh Journalist Award 2013.
- In November 2013, in the framework of 'Arab Journalist Routes 'Tunisian journalist Mayada Shili took part in the conference organized by KVINFO in Casablanca.
- 39 Moroccan civil society organizations were represented at the Anna Lindh Forum 2013 in Marseille.

1.2. Le tableau des principales actions

Project	Moroccan Organisation	Partner Countries
Sténopé, et le Dialogue des Jeunes artistes Euro-Méditerranéens- 2006	Association Taamon-partner	Tunisia, France, Poland
Dialogue de Philosophes en Méditerranée-2006	Fondation Trois Cultures de la Méditerranée partner	France, Belgium, Tunisia
Intercultural dialogue on violence against women- 2006	Centre for studies and research on Women-partner	Cyprus, Gresse, Egypt

Femmes Architectes en Europe et Méditerranée- 2007	Ecole Nationale d'Architecture-partner	France, Algeria, Belgium, Morocco
Babel Med Music- 2007	Association Timitar- partner	France, Spain, Turkey
Nourriture et Inter-culture dans l'Expérience Migratoire – 2007	Fondation Orient-Occident-partner	Italy, France, Tunisia
Tahqiq Sahafi : Journalisme Culturel et Enquêtes en Méditerranée- 2009	Le Journal Hebdomadaire-partner	France, Turkey, Lebanon, Italy, Palestine
Les Ondes pour la Méditerranée-2009	Ecole supérieure des Arts Visuels de Marrakech- partner	Tunisia, Algeria, France, Italy
Facilitating Political Dialogue in the Baltico Mediterranean Axis- 2009	GERM- partner	Croatia, Estonia, Finland, Greece, Israel
Théâtre en Méditerranée- Les Balkans- 2009	Association Rideau d'Or des Arts dramatiques- partner	France
A Contemporary North-South Approach to Traditional Dance- 2009	Cie 11. ORG – partner	Portugal, Turkey
Mare Nostrum, les Aventures de Juha- 2009	Association Tiuoizi- partner	Algérie, Italy, France
Tanger vu par le Cinéma- 2010	Cinémathèque de Tanger-leader	France
Programme des Jeunes Citoyens Engagés- 2012	Association Agir Ensemble-leader	Morocco, Algérie, Egypt, France, Italy, Lithuania, Portugal, Romania, UK
Rencontres Artistiques Euro-Méditerranéennes- 2014	Association Culturelle Theatre Nomade- leader	France
Meditalents- 2013	Association Meditalents-leader	Albania, Jordan

Activity	Organisation in Charge	Location	Involved Countries
Identité Patrimoine et Citoyenneté de l'Attitude Revendicative à la culture du Changement par l'Action- 2013	CICSN	Chefchaouen, Alhoceima, Casablanca	Morocco, Spain
Démocratie Participative, Société Civile et les nouvelles Prérogatives Constitutionnelles- 2013	CICSN	Marrakech	Morocco, Portugal, Ireland, Morocco
L'Art Instrument et Expression des Transformations Sociales- 2014	CICSN	Taroudant	Morocco

(Mention indicative: la contribution annuelle du Maroc au budget de la Fondation Anna Lindh se monte à : 50.000 Euros (Egypte, 26.973 ; Tunisie, 25.000 ; Espagne, 1.000.000 ; France, 500.000 ; Suède, 500.000....). Le total des contributions s'élève à près de 6 millions d'Euros.

2. Le modèle de l'association Essaouira – Mogador

Du fait de son renom sur le plan international et du nombre de visiteurs à la fois marocains et étrangers que drainent en différentes périodes de l'année ses festivals, l'association *Essaouira Modagor* occupe une place particulière dans le champ culturel, le développement durable de cette ville et de son environnement immédiat. L'élaboration de stratégies susceptibles de conférer davantage d'efficience à la diplomatie culturelle du Royaume requiert la prise en compte des approches retenus par cette association, de la dynamique qu'elle a enclenchée et fait monter en puissance, et des succès qui ont couronné les efforts consentis par ceux et celles qui l'ont lancée et veillé à son expansion en suivant une ligne inclusive faisant appel au concours de tous ceux qui voulaient s'associer à la concrétisation de ses objectifs.

Lancé à la fin des années 1990, puisant ses racines dans les profondeurs de la composante africaine de l'histoire et de la culture du Maroc, et ayant eu dès le départ des connections avec des jazzmen américains, le *Festival Gnaoua* en est aujourd'hui à sa 19^{ème} édition, rassemble des milliers de personnes venues des horizons les plus divers, et permet à la ville qui l'abrite de réaliser en quelques jours son chiffre d'affaires de toute l'année.

A cette dynamique concourt aussi, outre la place qui est accordée à Essaouira aux arts plastiques, le *Festival des Andalousies* qui en est à sa treizième année et dont le nom même a, l'intégration du flamenco dans son déroulé aidant, une forte résonance dans toute évocation de la civilisation marocaine, de sa diversité, de l'exemplarité de la cohabitation des composantes musulmanes et juives de des populations du pays, de l'ouverture à l'altérité et de l'ancrage dans le temps.

Autre signe d'ouverture à la modernité : la création à Essaouira d'un Festival de musique de chambre qui en est en 2015 à sa 16^{ème} édition et que suit un auditoire composé à hauteur de 60% par des amateurs et des mélomanes venant de l'étranger.

De tels acquis rendent incontournable la référence aux programmes d'Essaouira-Mogador, aux modalités pratiques de leur concrétisation, à l'affluence accrue qu'ils suscitent, et à leur renommée dans le monde, dans toute réflexion sur la diplomatie culturelle –quels qu'en soient les opérateurs et leurs instances de tutelle.

3. Le Forum des Jeunes Marocains pour le 3^{ème} Millénaire

Ce Forum a été fondé et est animé par de jeunes bénévoles. C'est un réseau d'associations et d'organisations soucieuses de l'échange d'expériences et de concertation, et animées par la volonté d'encourager les jeunes à prendre part au débat public dans tout ce qui est intéressé le présent et l'avenir du pays.

Leur présence à un rendez-vous international d'actualité montre le rôle qui peut être le leur en matière de diplomatie culturelle : en amont de la tenue de la COP 21 à Paris, du 30 novembre au 11 décembre 2015, ils ont été invités par l'Office Franco-allemand pour la Jeunesse à prendre part à une rencontre axée sur le dialogue interculturel à laquelle étaient conviés 100 jeunes Allemands, Français et Marocains âgés de 16 à 25 ans réunis à Hambourg du 9 au 13 septembre 2015.

Dès 2007, le Sénat de l'Etat de Hawaï a décidé de faire du 30 novembre de chaque année un "*Morocco Appreciation Day*". En 2011, a été proclamée l'institution d'une semaine dite "*His Majesty's Mohammed VI Week in Hawaï*". Sa première édition a eu lieu du 28 novembre au 3 décembre 2012. Le projet d'une convention entre l'Université de Hawaï et l'Université Mohammed V a été arrêté d'un commun accord en octobre 2015. La convention entre les deux parties sera signée début décembre prochain à l'occasion de la tenue des 3^{èmes} Rencontres de l'Université Ouverte de Dakhla – manifestation à laquelle vont prendre part des universitaires de près d'une vingtaine de pays (Etats-Unis, Canada, Brésil, Chili, Russie, Chine, Vietnam, Afrique du Sud, France, Espagne, Portugal, Italie, Hongrie, Bulgarie, Serbie, Turquie, Mali). Ces Rencontres se tiennent sous le Haut Patronage de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, du 3 au 5 décembre 2015 et ont pour thème "*Les nouveaux territoires économiques. Acteurs et facteurs de l'émergence. Expériences internationales comparées*".

Annexe 5 : Le volet universitaire de la diplomatie culturelle : un atout à optimiser

Ce volet, souvent méconnu et en tout cas peu exploité au Maroc, représente un atout de première importance dans l'action diplomatique en général et la diplomatie culturelle en particulier. En témoignent les budgets que de grands pays consacrent à la Recherche et Développement et le rôle des universitaires dans les Think tanks. Dans le cas spécifique des Etats-Unis, par exemple, le Département d'Etat a recours, depuis longtemps déjà, à des consultants appartenant au monde académique. Ceux-ci sont sollicités en tant qu'analystes. Certains d'entre eux sont parfois recrutés et nommés à des postes de responsabilité. L'exemple du "brain trust" dont s'était entouré le président Roosevelt dans les années 1930 déjà est à cet égard fort significatif. Relativement plus récent, celui de personnalités comme Henry Kissinger, Samuel Huntington et Francis Fukuyama l'est autant. C'est sans doute dans l'absence de cloisonnement par rapport à l'Université que l'Administration américaine puise, de manière générale, l'une des composantes de son soft power et de sa "force de frappe " à l'échelle internationale.

Dans le cas spécifiquement marocain, les modalités d'une implication accrue des universitaires dans l'action diplomatique revêtent plusieurs aspects. Il en est ainsi de la mobilisation de leurs compétences à l'intérieur même du pays et à l'étranger, étant entendu que certains d'entre eux ont des liens avec des réseaux académiques européens, américains, moyen-orientaux et asiatiques dont l'appui peut s'avérer utile.

Cette mobilisation concerne également les universitaires marocains ou d'origine marocaine exerçant à l'étranger et qu'il s'agirait en l'occurrence de solliciter sur place en lieu et place de la recherche du transfert de leurs compétences dans le pays d'origine comme cela a été le cas avec le TOTKEN (*Transfer of Knowledge Through Expatriate Nationals*) initié en 1977 par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et dont le Maroc avait cherché à tirer avantage (à l'instar de ce qu'a fait en la matière la Chine par exemple).

Le premier aspect réside dans les liens unissant des universitaires marocains à leurs homologues étrangers et la participation de ces derniers à colloques ou des séminaires organisés à Rabat, Fès, Marrakech ou ailleurs. Il en est de même des projets de recherches sur le terrain au Maroc initiés par les Marocains eux-mêmes (i.e. fouilles archéologiques par exemple) ou par des Européens et des Américains et y associant leurs collègues d'ici. Le Maroc a d'ailleurs servi de "fieldwork" à des recherches de pointe en sciences humaines et sociales. Tel a été le cas de travaux menés et dirigés pendant plusieurs décennies à Sefrou et dans sa région par l'un des principaux anthropologues américains, Clifford Geertz, dont les publications et celles de ses disciples ont contribué à mieux faire connaître le Maroc dans le monde universitaire américain et anglophone. L'un de ses collègues, Dale F. Eickelman, a lui aussi joué un rôle important dans la présentation de l'Islam marocain, de la religiosité populaire et du mysticisme. En science politique, un professeur de l'Université John Hopkins, invité d'ailleurs par le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération à Rabat voilà quelque temps pour y donner une conférence, a apporté la même contribution au niveau des Départements de Sciences.

Concernant des apports nettement plus récents d'universitaires américains, il est opportun de mentionner, eu égard notamment à ce que cela signifie pour l'histoire des provinces présahariennes et sahariennes du Maroc et l'usage qui pourrait en être fait au niveau de la diplomatie culturelle, des travaux de l'historien et archéologue Ronald A. Messier, spécialiste des Almoravides ayant effectué des fouilles à Sijilmassa et consacré des publications aux monnaies de cette dynastie. Il en avait informé l'Ambassade du Maroc à Washington en 1987 en marge de la commémoration du bicentenaire du traité d'amitié maroco-américain. Ayant travaillé avec l'actuel Directeur de la Commission Fulbright à Rabat, Jim Miller, il a publié un ouvrage au titre significatif dans la conjoncture actuelle, *The Almoravids and the Meanings of Jihad*. Il compte présenter ses travaux à Rabat courant octobre 2015.⁴²

Le deuxième aspect de ce volet réside dans l'apport potentiel des universitaires marocains participant à des colloques internationaux se tenant en Europe, en Amérique ou ailleurs. Quand il s'agit de sciences humaines et sociales, par exemple, c'est en général sur des thèmes en rapport avec l'histoire du pays et ses réalités d'aujourd'hui que portent leurs communications. Dans certains cas, et en particulier lorsque le colloque est financé par un organisme gouvernemental, une soirée de clôture est offerte aux participants par le "sponsor". En France, le Quai d'Orsay a l'habitude d'organiser de telles réceptions dans ses salons.

C'est d'ailleurs par le biais de ce Ministère que des universitaires marocains ont été associés en 2006-2007 aux conférences et tables rondes organisées dans le cadre du "Dialogue entre les peuples et les cultures de la Méditerranée et du Golfe" lancé sur décision du Président Jacques Chirac et dont l'inauguration a eu lieu à l'Élysée en présence de SAR le Prince Moulay Rachid et d'autres personnalités. Les rencontres qui s'en sont suivies à Paris même, puis à Séville et à Alexandrie ont prélué, dans un stade ultérieur, à la création de l'Union pour la Méditerranée.

Il y aurait lieu de relever par ailleurs que le gouvernement fédéral américain lance des programmes auxquels il associe des professeurs étrangers, dont des Marocains. Il en était ainsi, par exemple, lors de la mise en œuvre en 2005-2006 d'un programme intitulé "*Direct Access to the Muslim World*"; l'objectif étant, dans le contexte de l'après 11 septembre, de donner la parole à des universitaires étrangers musulmans appelés à présenter la culture et les réalités de leurs pays respectifs à des auditoires américains de toutes catégories à travers l'ensemble du territoire des États-Unis, notamment dans l'Ouest américain.

Dans d'autres aires géographiques, une attention accrue est accordée aux universitaires marocains. Un certain nombre d'entre eux sont ainsi recrutés pour enseigner, diriger des départements, ou occuper des postes de doyens dans des Universités et des centres de recherches de pays du Golfe. Tel est principalement le cas aux Emirats Arabes Unis et au Qatar. Dans le cadre de son soft power, ce dernier pays, qui finance divers projets à l'étranger (en Sorbonne par exemple) ambitionne de jouer un rôle de leader en matière de recherches en sciences humaines et sociales, et singulièrement en sciences politiques, dans l'ensemble du monde arabe. La direction du Centre créé à cet effet a été confiée au Palestinien et ancien membre de la Knesset, le Dr Azmi Bichara, universitaire philosophe de formation particulièrement dynamique proche de l'Emir du Qatar.

La Chine populaire fait montre d'un intérêt tout aussi marqué. L'Université internationale de Pékin, au sein de laquelle existe une Faculté de langue et littérature arabes, semble être l'une des institutions centrales du dispositif mis en place à cet effet. Une convention de coopération la lie avec l'Université Mohammed V de Rabat. Elle accueille des étudiants marocains désireux d'apprendre le mandarin. Parmi ses activités figure l'organisation en 2013 d'un colloque sur le tourisme au Maroc dont l'ouverture s'est faite en présence de représentants de l'Ambassade du Royaume à Pékin.

L'enseignement de la langue arabe à des étrangers, principalement des étudiants ambitionnant d'occuper plus tard des postes importants dans leurs pays, pourrait d'ailleurs devenir l'un des atouts de la diplomatie culturelle du Maroc. Une telle éventualité mérite d'être examinée avec d'autant plus d'attention que la demande est suscitée par l'attractivité même du Maroc et sa disponibilité à y répondre de manière satisfaisante dans un environnement international (principalement arabe) qui favorise son positionnement en tant que leader en la matière. Des pays tels que la Tunisie, l'Égypte, la Jordanie, la Syrie et le Yémen qui dispensaient de tels services ne sont plus, depuis 2011 et pour des raisons de sécurité, en mesure d'assurer un tel enseignement. Dans ces conditions, le choix de l'option Maroc s'impose en quelque sorte de lui-même et ouvre à ce pays de larges perspectives.

Dans la continuité des services qu'assuraient déjà en la matière, mais à une échelle réduite, des institutions marocaines publiques et privées (i.e. Faculté des Sciences de l'Éducation, Center for Cross Cultural Learning...), l'Université marocaine est appelée à satisfaire un flux croissant de demandes en matière d'enseignement de la langue arabe et d'immersion dans la culture marocaine.

Le Centre for Cross Cultural Learning mérite à cet égard une mention spéciale. Du fait de son expérience et de son renom aux États-Unis, il serait utile de prendre en considération le rôle qu'il pourrait jouer dans l'élaboration d'une stratégie globale en matière de diplomatie culturelle et les modalités de sa mise en œuvre et de l'évaluation de son impact. Ce centre accueille depuis plusieurs années déjà des groupes d'étudiants américains désireux d'effectuer une immersion dans la culture américaine et de préparer des mémoires, voire des thèses, sur le Maroc en anthropologie, sciences politiques, histoire etc. Certains d'entre eux sont inscrits dans des universités prestigieuses telles que Harvard. Leur attrait pour le Maroc dérive de toutes sortes de motivations. Quelques-uns affirment avoir été marqués, durant leur enfance, par la visite du Pavillon du Maroc à Disneyland en Floride, d'autres par les souvenirs de parents ou d'amis anciennement hippies ayant séjourné sur l'îlot faisant face à Essaouira.

En sus de ces groupes, le CCCL accueille aussi depuis 2009 avec le concours d'un organisme appelé "*Elder Hostels*", fondé dans les années 1960, et devenu depuis lors "*Road Scholars*" (basé à Boston et se spécialisant dans les sorties éducatives pour les seniors, plusieurs centaines hommes et femmes issus de l'élite des retraités américains (anciens diplomates, ingénieurs, médecins, universitaires, descendants d'anciens militaires des bases US de Kénitra, Nouasser, Benguerir, Sidi Slimane, Bouknadel...) venant au Maroc pour du tourisme culturel.

En tout cas, les demandes les plus récentes dans le domaine spécifiquement linguistique (même si la langue est indissociable de la culture) émanent en particulier de la Chine populaire et des Etats-Unis.

Dans le premier cas, il convient de rappeler que des contingents limités d'étudiants chinois avaient été envoyés à cet effet à la Faculté des Lettres de Rabat dans les années 1960 déjà. Les répercussions de "la révolution culturelle" et les risques inhérents à la propagande maoïste parmi la jeunesse marocaine avaient été sans doute déterminants dans l'interruption de cette expérience. Aujourd'hui, et dans un contexte différent, diverses universités chinoises, dont l'Université Internationale de Pékin, l'Université Sun Yat Sen, et l'Institut des Langues internationales (Yunchua, partie musulmane de la Mongolie), viennent de signer des lettres d'intention ou de signer (9-15 septembre 2015) des conventions de coopération avec l'Université Mohammed V de Rabat portant sur l'enseignement de l'arabe et l'accueil d'étudiants marocains en Chine bénéficiant de bourses pour apprendre le mandarin et, par la suite, l'enseigner au Maroc.

Des demandes similaires émanent des Etats-Unis. Elles ont fait l'objet de contacts entre l'Université Mohammed V et une Université du Vermont qui centralise de telles demandes (formulées par d'autres universités américaines) et envisage d'envoyer des étudiants apprendre l'arabe au Maroc.

Tel est aussi le cas d'une université australienne (Melbourne) qui souhaite, compte tenu de la situation troublée prévalant actuellement au Moyen-Orient, délocaliser au Maroc le Centre qu'elle avait en Jordanie.

Dans le cadre de contacts et d'accords de coopération avec d'autres aires géographiques et culturelles, divers séminaires et colloques viennent de se tenir ou sont en cours de finalisation avec l'Espagne avec l'appui de l'Ambassade de ce pays à Rabat ("*L'enseignement de l'espagnol au Maroc. Opportunités et défis*", 11 décembre 2015 ; "*L'hispanisme à l'heure de la globalisation*"...), le Portugal, des pays d'Amérique du Sud (le président de l'Université Mohammed V venant d'assister à un colloque sur les droits de l'homme, tenu à Bogota en septembre 2015). Dans le cas de la Grande-Bretagne, il conviendrait de relever qu'une étudiante de Rabat a été envoyée à Londres comme finaliste du concours international d'anglais.

Il y aurait lieu de relever aussi que la Mauritanie est fortement demandeuse de coopération avec l'Université marocaine. Ce sont, de fait, des universitaires marocains qui lui ont apporté leur expertise pour la mise en place du système LMD (Licence, Master, Doctorat) financé par la Banque Mondiale. Une convention est actuellement en cours d'élaboration avec la Faculté des Lettres de Rabat pour ce qui est de l'habilitation.

BIBLIOGRAPHIE

La mondialisation

- Todd, Emmanuel, *L'illusion économique - Essai sur la stagnation des sociétés développées*, Paris, Editions Gallimard, 1998.
- Philippe Moreau Desfarges, *La mondialisation*, P.U.F, Que sais-je, 1997.
- Jean Pierre Warnier, *La Mondialisation de la culture*, La Découverte, 1999.
- Maison des Cultures du Monde, *Politique culturelle internationale, le modèle français face à la Mondialisation*, éd. Babel, Paris, 2003.
- Marie-Pierre Busson, *La diplomatie culturelle : levier stratégique au cœur des luttes d'influences ?* Université de l'Administration Publique, rapport 11, Février 2012.
- Harvey B. Freigenbaum, *Globalization and Cultural Diplomacy*, Center of Arts and Culture, The George Washington University, 2001.
- Benhamou, Françoise, *Les dérèglements de l'exception culturelle*, Paris, Seuil, 2006.

La France

- Paquin, Stéphane. 2008. *Pourquoi la Francophonie*, in Beaudoin, Montréal, VLB.
- Gerbault, Loïc. 2008. *La diplomatie culturelle française : la culture face à de nouveaux enjeux?* Mémoire de recherche, Institut d'Études Politiques de Toulouse.

Les Etats-Unis

- Grunberg & Risse-Kappen, "A Time for Reckoning? Theories of International Relations and the End of the Cold War", Dordrecht: Martinus Nijhoff Publishers, 1992.
- Nye, Joseph et Owens, William, *America's Information Edge*, Foreign Affairs. Vol. 75, 1996, pp. 20-36.
- Hallams, Ellen. 2011. *From Crusader to Exemplar: Bush, Obama and the Reinvigoration of America's Soft Power*, European journal of American studies, n°4 (June) <http://ejas.revues.org/9157>

- Nye, Joseph S. *Interdependence and Power, Understanding International Conflicts*, Harper Collins, 1993, pp. 160-169.
- Marteau, Véronique. 2003. *La diplomatie culturelle américaine : l'exportation de l'image du gouvernement*, *Quaderni*, Vol. 50, no 50-51 : 175-196.
- Vergniolle de Chantal, François. 2004, *Enjeux politiques et diplomatie aux États-Unis*, *Annuaire français de relations internationales*, Vol. 5: 605-616.

La Turquie

- Pahlavi, Pierre, *La politique culturelle de la Turquie dans les pays turcophones de Transcaucasie et d'Asie Centrale depuis 1991*, Mémoire de maîtrise, Sous la direction de B. Korany, Université de Montréal, 1999. 134 p.
- Nazer, Hisham, *Power of a Third Kind*, Wesport-London, Praeger. 1999
- Hunter, Shireen T. *Forging chains across Eurasia*. *The World Today*, 52(12), Dec. 1996, pp.313-316.
- Anciaux, Robert. *Turquie Puissance Régionale entre l'Europe et l'Orient*, *Civilisation* 43 (1) 1994, pp. 93-121.
- *La politique turque à l'égard de l'Asie Centrale et du Caucase du sud*, Fondation Robert Schuman. 2004.

L'Inde

- Khilnani Sunil, *L'Idée de l'Inde*, Paris, 2005 ; Sen Amartya, *L'Inde, Histoire, culture et identité*, Paris, 2007.
- Arundhati Virmani, *Atlas historique de l'Inde. Du VI^e siècle avant J.C. au XXI^e siècle*, préface de Sanjay Subrahmanyam, ed. Autrement, Paris, 2012.
- Jean-Joseph Boillot, *L'économie de l'Inde*, La Découverte, Paris, 2009.

La Chine

- Ting Wai professeur à Hong Kong, cité dans "le Soft Power Chinois " une publication de Aege (réseau d'experts en intelligence économique) en 2011, page 47 du pdf.
- Réseau d'Experts en Intelligence Economique (AEGE), *Le Soft Power chinois*, 2011.

L'Égypte

- Le site du Culnat : www.eternaegypt.org
- Le site du ministère des affaires étrangères: www.mfa.gov.eg/

Sur l'Espagne

- Ana Vasquez Barrado, *Accion y gestion cultural en el siglo XXI*, Institut Cervantes, 2012.

Le Maroc

- Mohamed Sijelmassi et Abdelkébir Khatibi, *Civilisation marocaine - Arts et cultures*, Ed. Actes Sud - Sindbad - Oum (1970)
- Ignace Dalle, *Maroc : histoire, société, culture*, La Découverte, Collection Les guides de l'état du monde 2013
- Haïm Zafrani, *Deux mille ans de vie juive au Maroc*, Maisonneuve et Larose Collection Référence, Première édition : 1983
- Abdellatif Laâbi, *La poésie marocaine, de l'Indépendance à nos jours*, La Différence, 2005
- Salim Jay, *Dictionnaire des écrivains marocains*, Paris-Méditerranée, 2005
- Ahmed Sefrioui et Laurent Pinsard, *Artisans du Maroc*, Actes Sud octobre 2001
- Touria Agourram, *Cuisine marocaine de mère en fille (La)*, Albin Michel, 2000
- Ahmed Aydoun, *Musiques du Maroc*, Eddif 1990 réédité par la Croisée des Chemins, Casablanca, 2015.
- Hespéris. La série complète de cette revue qui date depuis 1921.
- Le 8^e volume du *Mémorial du Maroc*, Nord Organisation (1985).
- Le "Monitor de la Culture Contemporaine au Maroc " 2012, Editions Economiques du Maroc.
- Le "*guide de 100 artistes plasticiens du Maroc*". Le magazine Maroc Premium, Casablanca, 2015.
- Britel, Farid, *Le mécénat au Maroc*, Casablanca, 2001
- Théâtre au Maroc d'avant l'indépendance à aujourd'hui : enjeux institutionnelles et esthétiques, par Mahmoud Chahdi. Ecole Doctorale de Strasbourg

- Patrimoine culturel marocain, sous la direction de Caroline Gaultier-Kurhan.
- *Maisonneuve & Larose, Paris, 2003*
- Guide de la culture berbère, Akli Haddadou, *Paris-Méditerranée, Paris, 2000*
- L'Architecture musulmane d'Occident, Georges Marçais
- *Art et métiers graphiques, Paris, 1992*
- Le Maroc andalou. Naïma El-Khatib Boujbar. *Eddif, Casablanca, 2000*
- Cambazard-Amahan, Catherine, Amahan, Ali. Arrêts sur sites : le patrimoine marocain. Casablanca, Éditions le Fennec, 1999. 225 p.
- Mourad, Khireddine, Ramirez, Francis, Rolot, Christian. Arts et traditions du Maroc. Paris, ACR éd., 1998.
- Sijelmassi, Mohamed. Les Arts traditionnels au Maroc. Courbevoie, ACR éd., 1986.
- Alaoui, Rachida, Costumes et parures du Maroc. Courbevoie, ACR éd., 2003.
- Besancenot, Jean. Costumes du Maroc. Aix-en-Provence, Edisud, 1988.
- Sijelmassi, Mohamed. La Peinture marocaine. Paris, J. P. Taillandier, 1972.
- ZAFRANI Haïm, *Deux mille ans de vie juive au Maroc*, EDDIF / Maisonneuve & Larose, Casablanca/ Paris, 1998, nouv. éd.

L'Etat et la culture

- Dubois, Vincent, Politique culturelle : le succès d'une catégorie floue. Contribution à une analyse des catégories d'intervention publique, in Kaluszybski martine et Wahisch Sophie (coord.), *L'Etat contre la politique ? Les expressions historiques de l'étatisation*, Paris, Le Harmattan, 1998, pp 166-181.
- Fumaroli, Marc, *L'Etat culturel. Essai sur une religion moderne*, Paris, Ed. de Fallois, 1991.
- Malraux, André, *La politique, la culture, Discours, articles, entretiens*, Paris, Gallimard, 1996.
- Morin, Edgar, De la culturanalyse à la politique culturelle, in *Sociologie*, Paris, Seuil, 1994, pp. 153-163.
- Touzani, Amina, *La culture et la politique culturelle au Maroc*, Casablanca, 2003.

NOTES DE REFERENCES

¹ Milton C. Cummings, Jr. Ph. D., *Cultural Diplomacy and the United States Government: a Survey*. 2003.

² Grunberg & Risse-Kappen, *"A Time for Reckoning? Theories of International Relations and the End of the Cold War"*, Dordrecht: Martines Nijhoff Publishers, 1992.

³ Nye, Joseph et Owens, William, "America's Information Edge", *Foreign Affairs*. Vol. 75, 1996, pp. 20-36.

⁴ Pahlavi, Pierre, *La politique culturelle de la Turquie dans les pays turcophones de Transcaucasie et d'Asie Centrale depuis 1991*, Mémoire de maîtrise, Sous la direction de B. Korany, Université de Montréal, 1999. 134 p.

⁵ Nazer, Hisham, *Power of a Third Kind*, Wesport-London, Praeger. 1999

⁶ Nye, Joseph S. "Interdependence and Power", *Understanding International Conflicts*, Harper Collins, 1993, pp. 160-169.

⁷ Archives et rapports du Ministère de la Culture.

⁸ Il s'agit de feu Mohamed Aboutalib, professeur au Département d'Anglais de la Faculté des Lettres de Rabat, que le défunt Roi Hassan II appelait ponctuellement en qualité d'interprète.

⁹ Crans Montana Forum est une organisation internationale qui réunit ensemble les représentants ayant de l'influence sur les politiques et le business, autour du monde promouvant et facilitant la coopération internationale et le développement global. L'organisation Suisse, basée à Monaco a été créé en 1986. Elle est chargée de construire un monde impartial et plus humain, et d'essayer de maintenir un haut niveau de stabilité d'équité et de sécurité.

¹⁰ Ammar Kessab et Dounia Benslimane, *Etude comparative des politiques culturelles dans les pays de l'Afrique du Nord : Maroc, Algérie, Tunisie, Egypte*. Casablanca 2013

¹¹ Voir, entre autres, les numéros de la revue *Hesperis*.

¹² Voici (Bibliographie) les écrits de Paul Bowles, Ph. Schuyler, C.G. Kurhan et d'autres.

¹³ Voir notamment les travaux de Sijilmassi, Khatibi, Sefrioui, Triki, et d'autres ; voir aussi le 8^e volume du *Mémorial du Maroc*, et plus récemment "*le Monitor de la culture marocaine*" et le "*guide de 100 artistes plasticiens du Maroc*".

¹⁴ Voir les livres de Sijilmassi, Toni Maraini, Moulim Laaroussi entre autres.

¹⁵ Bulletin du FMI, bilan annuel de l'état de santé économique du Maroc en 2014.

¹⁶ Hallams, Ellen. 2011. "From Crusader to Exemplar: Bush, Obama and the Reinvigoration of America's Soft Power ", *European journal of American studies*, no 4 (June) <http://ejas.revues.org/9157>.

¹⁷ Paquin, Stéphane. 2008. "Pourquoi la Francophonie ", in Beaudoin, Montréal, VLB.

¹⁸ Gerbault, Loïc. 2008. *La diplomatie culturelle française : la culture face à de nouveaux enjeux?* Mémoire de recherche, Institut d'Études Politiques de Toulouse. <http://www.interarts.net/descargas/interarts678.pdf>

¹⁹ Marteau, Véronique. 2003. "La diplomatie culturelle américaine : l'exportation de l'image du gouvernement ", *Quaderni*, Vol. 50, no 50-51 : 175-196.

²⁰ Vergniolle de Chantal, François. 2004 "Enjeux politiques et diplomatie aux États- Unis", *Annuaire français de relations internationales*, Vol. 5: 605-616.

²¹ *La politique turque à l'égard de l'Asie Centrale et du Caucase du sud*, Fondation Robert Schuman. 2004.

²² Hunter, Shireen T. "Forging chains across Eurasia". *The World Today*, 52(12), Dec.1996, pp. 313-316.

²³ Anciaux, Robert. "Turquie Puissance Régionale entre l'Europe et l'Orient", *Civilisation* 43 (1) 1994, pp. 93-121.

²⁴ Ibid page 4

²⁵ Ibid page 5

²⁶ Ibid page 11

²⁷ Ibid page 6

²⁸ Ibid page 7

²⁹ Ibid page 10

³⁰ Jean – Joseph Boillot, *L'économie de l'Inde*, La Découverte, Paris, 2009.

³¹ Ting Wai professeur à Hong Kong, cité dans "le Soft Power Chinois " une publication de Aege (réseau d'experts en intelligence économique) en 2011, page 47 du PDF.

³² <http://publicdiplomacy.wikia.com/wiki/Egypt>

³³ www.mfa.gov.eg/

³⁴ Jean Claude Thoeing, *Les politiques publiques*. In *Traité de Science politique*, tome 5, P.U.F, Paris, 1985.

³⁵ Rachid El Houdaigui, *La Société civile au Maroc*, Séminaire CAFRAD/OFPA, Tanger, 24-27 Mai 2004.

³⁶ CCME, Les compétences marocaines de l'étranger : 25 ans de politiques de mobilisation, sous la direction de Farid El Asri, in *Migrations Marocaines*, Etudes et Recherches 2008-212, Rabat, 2013.

³⁷ V. référence bibliographique citée supra, "Les compétences marocaines de l'étranger...".

³⁸ Les fonctions de Président-délégué de MBS sont assumées par Mr Abdelkrim Bennani. Cette association compte dans son comité directeur et parmi ses membres marocains et britanniques des ambassadeurs (anciens ou en exercice), d'anciens ministres, des hauts fonctionnaires, des universitaires....

³⁹ <http://www.bl.uk/onlinegallery/features/sacred/review.html>

⁴⁰ Certaines de ces communications ont fait l'objet de publications, notamment dans *Journal of North African Studies*, (i.e. "Le Parti de l'Authenticité et de la Modernité : trajectoire politique d'un *deus ex machina*"), *Review of International Affairs* et surtout *Mediterranean Politics* éditée par l'Université de Liverpool. Divers numéros de cette dernière revue ont porté sur : *L'Islam radical en Afrique du Nord (2006)* ; *Contenir l'Islam radical au Maghreb à travers le processus politique* ; *La réforme dans le monde arabe : l'expérience marocaine (2009)* ; *Réforme du code marocain du statut personnel : une révolution pour qui ?* ; *L'émergence du PAM*. D'autres études ont été publiées dans des ouvrages collectifs. Tel est notamment le cas de "*La politique de l'identité berbère (Amazigh)*", contribution parue dans un ouvrage édité par Yahia H. Zoubir et Haizam Amirah-Fernandez et intitulé *North Africa: Politics, Region and the Limits of Transformation* (Routledge, London, 2007) ; de "*Justice et développement ou Justice et spiritualité*" parue in *The Maghrib in the New Century: Identity, Religion and Politics* (ouvrage édité par Bruce Maddy-Weitzman et Daniel Zisenwine (University of Florida Press, Gainesville, 2007) ; de "*Analyse de la politique étrangère du Maroc avec l'Europe*" publiée dans *Analyzing Middle Eastern Foreign Policies: The Relationships with Europe* édité par Gerd Nonneman (Routledge, London & New York, 2005) ; et d'un ouvrage de Michael J. Willis intitulé, *Politics and Power in the Maghreb: Algeria, Tunisia and Morocco from Independence to the Arab Spring* (Hurst & Co, London & Oxford University Press, 2012).

⁴¹ Anna Lindh Foundation (Euromed), *The Anna Lindh Review 2005-2015*, Alexandria, 2015.

⁴² Ronald A. Messier, *The Almoravids and the Meanings of Jihad*, Santa Barbara (CA), Denver (CO), Oxford, Praeger, 2010, 248 p.